

Banque @ Triodos

Rapport annuel 2013

Le Rapport annuel de la Banque Triodos est également disponible sur Internet. Pour des informations plus détaillées, consultez la version en ligne du Rapport 2013. Elle comprend des interviews, le résumé de nos activités dans différents pays d'Europe et ailleurs dans le monde, un compte-rendu détaillé de notre impact non financier, les rapports social et environnemental complets, et bien d'autres informations encore. www.triodos.be

Triodos Bank

La Banque Triodos a cofondé la Global Alliance for Banking on Values,
un réseau constitué des principales banques durables - visitez www.gabv.org

Dates importantes pour l'actionnaire et pour les
détenteurs des certificats d'actions de la Banque Triodos.

Assemblée Générale des actionnaires	le 23 mai 2014
Date Ex-dividende	le 28 mai 2014
Date du paiement du dividende	le 28 mai 2014

Rapport annuel et comptes annuels 2013

Triodos Bank NV

Page

Chiffres clés	4
Structure du Groupe Triodos	6
La banque durable	7
Rapport du Comité exécutif	9
Gouvernance	30
Rapport du Conseil des commissaires	34
Comptes annuels 2013	47
Rapport du Conseil d'administration de la SAAT	142
À propos du présent rapport	148
Colophon	149
Adresses	150

Chiffres clés en euros

en millions d'euros	2013	2012	2011	2010	2009
Financier					
Fonds propres	654	565	451	362	318
Nombre de détenteurs de certificats d'actions	31.304	26.876	21.638	16.991	14.778
Dépôts de la clientèle	5.650	4.594	3.731	3.039	2.585
Nombre de comptes	556.146	454.927	363.086	278.289	228.030
Crédits	3.545	3.285	2.838	2.128	1.661
Nombre de crédits	29.620	24.082	21.900	17.283	14.438
Total du bilan	6.447	5.291	4.291	3.495	2.985
Fonds sous gestion*	3.199	2.754	2.495	2.122	1.876
Total des actifs sous gestion	9.646	8.045	6.786	5.617	4.861
Total des produits	163,7	151,6	128,7	102,7	88,3
Charges d'exploitation	-112,6	-100,1	-89,9	-78,0	-70,4
Dépréciation des créances	-17,1	-20,9	-15,8	-9,8	-5,0
Dépréciation des participations	0,2	0,2	-0,1	-0,1	-0,4
Résultat d'exploitation avant impôt	34,2	30,8	22,9	14,8	12,5
Impôt sur le résultat d'exploitation	-8,5	-8,2	-5,6	-3,3	-2,9
Bénéfice net	25,7	22,6	17,3	11,5	9,6
Ratio (Core) Tier 1	17,8%	15,9%	14,0%	13,8%	15,3%
Ratio de solvabilité (ratio BRI)	17,8%	16,0%	14,4%	14,7%	16,5%
Ratio de levier**	8,7%	9,0%	8,4%	7,9%	n/a
Charges d'exploitation/total des produits	69%	66%	70%	76%	80%
Rendement des fonds propres en %	4,3%	4,5%	4,3%	3,4%	4,1%
Par action (en euros)					
Valeur intrinsèque en fin d'exercice	77	75	74	73	72
Bénéfice net***	3,23	3,37	3,18	2,45	3,00
Dividende	1,95	1,95	1,95	1,95	1,95

	2013	2012	2011	2010	2009
Social					
Nombre de collaborateurs en fin d'exercice****	911	788	720	636	577
Taux de rotation du personnel	7%	10%	9%	11%	10%
Pourcentage de femmes dans les fonctions dirigeantes	40%	42%	37%	35%	27%
Frais de formation par équivalent temps plein (en euros)	2.055	1.731	2.020	1.897	1.318
Écart entre les salaires maximal et minimal*****	9,4	9,4	9,8	8,5	8,5
Environnement					
Émissions de CO ₂ (1.000 kg)	2.906	2.986	2.885	2.800	2.604
Compensation CO ₂	100%	100%	100%	100%	100%

* Y compris les fonds sous gestion auprès de sociétés liées ne faisant pas partie du périmètre de consolidation.

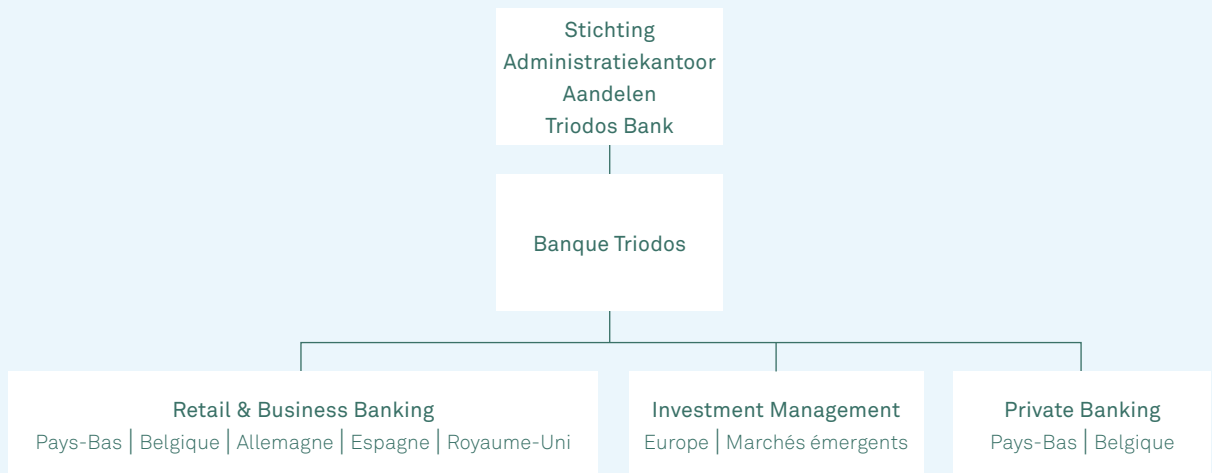
** Le ratio de levier est calculé selon les directives Bâle III.

*** Le bénéfice net par action est calculé sur base du nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice concerné.

**** Concerne tous les collaborateurs de Triodos Bank NV, hormis ceux de la coentreprise Triodos MeesPierson.

***** L'écart entre les salaires maximal et minimal est soigneusement contrôlé pour s'assurer qu'il n'est pas excessif. Il est calculé sur une base nationale. Aux Pays-Bas, ce ratio est de 9,4 en 2013. Il est plus faible dans d'autres pays en raison de la plus petite taille des succursales et parce que le Comité exécutif de la Banque Triodos est localisé aux Pays-Bas, où se trouve son siège social.

Structure du Groupe Triodos en 2013



Retail Banking

Au travers de notre réseau européen de succursales, notre objectif est d'offrir à nos clients un ensemble de services de qualité: épargne, paiements, crédits et investissements.

Business Banking

Nous finançons uniquement des organisations qui visent, par leur action, un changement positif et durable. Au travers des crédits que nous octroyons, nous privilégions trois secteurs d'activités:

- Nature et Environnement
- Culture et Bien-Être
- Secteur social

L'impact investing' est réalisé par le biais de fonds ou de sociétés d'investissement portant le nom de Triodos.

Les 19 fonds sous gestion sont répartis en trois catégories, en fonction des secteurs dans lesquels ils investissent:

- Énergie et Climat
- Marchés émergents
- Immobilier
- Arts et Culture
- Alimentation et Agriculture durables
- Investissement Socialement Responsable (ISR)

Private Banking

Private Banking propose une gamme étendue de services financiers et non financiers à une clientèle fortunée, ainsi qu'à des fondations, des associations et des institutions religieuses.

La gestion de patrimoine durable est le coeur de métier de Triodos Bank Private Banking. Elle s'exerce via les fonds de placement Triodos et par le biais de la gestion privée.

La banque durable

La Banque Triodos finance des entreprises, des institutions et des projets présentant une valeur ajoutée sur les plans culturel, social et environnemental. Elle agit grâce aux moyens que lui confient des épargnants et des investisseurs désireux d'encourager le développement d'entreprises socialement responsables et d'une société durable.

La mission de la Banque Triodos est de :

- contribuer à une société favorisant la qualité de vie et accordant une place centrale à la dignité humaine ;
- permettre aux particuliers, aux institutions et aux entreprises d'utiliser leur argent de manière responsable et de mettre celui-ci au service du développement durable ;
- offrir à nos clients des produits et services financiers durables et de grande qualité.

Notre ambition

La Banque Triodos souhaite promouvoir la dignité humaine et la préservation de l'environnement, et centre son attention sur la qualité de vie en général. Une gestion responsable, la transparence et un usage raisonné de l'argent qui nous est confié sont essentiels à cette approche. La Banque Triodos concrétise le principe de banque durable. Cela signifie en premier lieu que la banque propose des produits et services exerçant une influence directe sur la durabilité. L'argent joue un rôle moteur dans cette stratégie, car une utilisation réfléchie de celui-ci équivaut à investir dans une économie durable et à œuvrer, de ce fait, à la construction d'une société offrant une meilleure qualité de vie.

Nos marchés et activités de base

La Banque Triodos accomplit sa mission de banque durable de trois manières différentes.

Banque privilégiant la relation avec le client

La philosophie de la Banque Triodos en matière de services est de construire et développer des relations approfondies et à long terme avec ses clients. Cette attention toute particulière pour les

relations est commune à l'ensemble du groupe, même si l'approche est susceptible de varier selon les succursales et les pays, l'organisation tirant ainsi avantage de l'unité dans la diversité. Différents canaux permettent de favoriser ces relations, qu'il s'agisse de rencontres dans nos bureaux entre clients et collaborateurs de la Banque, de courriers, d'appels téléphoniques ou de contacts - de plus en plus fréquents - via Internet.

L'objectif de la Banque Triodos est de se constituer une clientèle diversifiée qui interagit avec elle : des clients tant particuliers que professionnels qui, tous, ont choisi la Banque Triodos comme partenaire financier. La manière dont cela se concrétise varie d'un pays à l'autre : nos services se sont, en effet, développés de différentes manières dans chacun des pays où nous sommes actifs, en fonction essentiellement du degré de développement de nos succursales et bureaux sur place.

Prestataire de services durables

Les clients attendent de la banque non seulement des produits et services durables, mais aussi des tarifs compétitifs et un service professionnel. La Banque Triodos considère que ces valeurs clés pour le consommateur ne peuvent être dissociées l'une de l'autre. C'est pourquoi elle s'efforce d'offrir un éventail de services bancaires contribuant au développement durable, dans le cadre de relations constructives et transparentes avec ses clients.

Le fait de considérer cette dimension relationnelle comme un objectif stratégique essentiel a conduit la Banque Triodos à développer des produits innovants reflétant directement la mission et les valeurs qui constituent le cœur de son activité. Le développement de produits a lieu dans tous les pays où la Banque est présente.

Point de référence

La Banque Triodos souhaite encourager le débat public sur les problématiques de la qualité de vie, de la responsabilité sociale des entreprises et de la banque durable.

Forte de ses 30 années d'expérience, elle entend également encourager la société à promouvoir un développement plus durable. Les implications de ce débat public débordent largement du cadre des activités de la Banque Triodos elle-même. La vision et l'approche de la Banque Triodos lui ont valu une reconnaissance internationale. Sa participation au débat public, souvent au travers d'événements de haut niveau qu'elle organise ou auxquels elle participe, permet aux citoyens d'identifier les causes qu'elle soutient et de connaître son point de vue au sujet des évolutions sociétales importantes. L'identité de la Banque Triodos joue ici un rôle crucial, renforçant à la fois sa marque et sa réputation.

Rapport du Comité exécutif

Une époque de transition

Notre monde a considérablement évolué au cours des dernières années, poussant les personnes, les entreprises et les pouvoirs publics à repenser la manière dont nous souhaitons nous développer en tant qu'individus et en tant que société. Le besoin de changement est reconnu par la majorité d'entre nous, même si nous ne savons pas toujours clairement identifier la nature des changements souhaités.

Un exemple : la façon dont nous produisons et distribuons l'énergie connaît une mutation rapide, alors même que les pouvoirs publics et les acteurs du secteur privé - qui poursuivent des objectifs à court terme - sont confrontés au besoin de réduire et de remplacer les carburants fossiles, très polluants. Une partie du débat est focalisée sur la question de savoir si la production et le contrôle de l'énergie devraient être centralisés ou non. Une autre concerne la façon dont nous devons évoluer vers une société qui produit peu de CO₂, sachant que les mécanismes de marché n'apporteront pas le soutien attendu. Les mêmes questions se posent en matière d'éducation, de production alimentaire et d'autres aspects importants de notre vie.

Le débat sur la nature des changements dont nous avons besoin et sur la manière de les réaliser est particulièrement pertinent pour le secteur financier. Ce dernier est étroitement lié au bien-être de la société dans son ensemble, parce qu'il permet aux entreprises et à l'économie de se développer grâce au financement. Pour certains, nous devons simplement "ajuster" le système actuel. D'autres, y compris la Banque Triodos, estiment qu'il est nécessaire de changer radicalement le système tout entier.

Le rôle des réglementations

Des efforts - notamment sur le plan du renforcement des règles - ont été consentis pour améliorer le contrôle du système bancaire. Ces règles ont un impact important sur la gestion quotidienne des banques, y compris celle de la Banque Triodos.

Elles peuvent aider à créer un contexte favorable à l'émergence d'une industrie bancaire plus résiliente.

C'est particulièrement vrai si les réglementations peuvent être reformulées en fonction des besoins en termes de responsabilité et de transparence - en expliquant comment les banques réalisent leurs bénéfices et développent leurs activités -, en combinaison avec une augmentation de la responsabilité personnelle. Ces principes font précisément partie de la philosophie de la Banque Triodos.

Bien que l'amélioration du cadre réglementaire soit indispensable, elle ne suffira pas à changer les choses. Les scandales bancaires qui ont éclaté en 2013 ont accru l'urgence d'améliorer les règles, mais celles-ci ne sont qu'une facette - certes importante - des changements nécessaires à l'amélioration du secteur bancaire.

Les vrais changements, à savoir ceux qui impliquent d'évoluer d'une stratégie à court terme vers une vision long terme, exigent une nouvelle culture, plus responsable, au sein du système bancaire.

Privilégier la qualité plutôt que la taille

Ces dernières années, l'augmentation de la taille des entreprises était synonyme de meilleure qualité dans l'esprit de bon nombre de responsables économiques et politiques. Cette tendance était applaudie par les régulateurs, ce qui a poussé de nombreuses entreprises sur la voie des fusions et acquisitions suite à la crise financière, avec pour résultat que de nombreuses structures - dont des banques - sont devenues gigantesques. La disparition - volontaire ou forcée - de petits acteurs s'est traduite par une baisse de la diversité. Or, comme déjà évoqué dans les précédents rapports du Comité exécutif, nous croyons fermement que la diversité est un élément essentiel de l'assainissement du système bancaire.

Cette diversité devrait être soutenue par l'amélioration de la transparence et par l'établissement de relations directes avec les acteurs de l'économie réelle, qui est clairement liée aux besoins de la population. Ce type d'approche est privilégié par la Banque Triodos et d'autres banques durables. Ces relations devraient se focaliser sur les entreprises et les entrepreneurs délivrant des services ou fabriquant et vendant des produits

répondant aux besoins de la société, et non sur des transactions réalisées au sein de l'économie financière, dans le seul but de générer de l'argent à partir de l'argent, tout en ignorant les besoins réels de la société.

Les individus réclament aussi davantage d'attention personnelle, ce qui peut représenter un défi dans un environnement monoculturel dominé par les grandes banques, où standardisation et économies d'échelle sont devenues la règle. Dans le secteur bancaire, dont les décisions financières peuvent avoir un impact important sur la qualité de vie des personnes, les relations et les discussions qui en découlent sont cruciales. La technologie joue, certes, un rôle important pour accélérer la fourniture de services et développer des solutions à la carte, mais elle ne peut remplacer le véritable dialogue dont un banquier et un emprunteur, un investisseur ou un épargnant ont besoin pour répondre aux attentes et réaliser les rêves de ces derniers.

Les règles du jeu

Les gouvernements, en partenariat avec les régulateurs et les banques elles-mêmes, jouent un rôle capital dans la définition des règles du jeu que les banques, quelle que soit leur taille, sont tenues de respecter. Ceci est extrêmement important, car c'est la société qui souffre en cas d'assèchement des crédits. La définition du cadre permettant l'émergence d'un secteur bancaire prospère et diversifié est donc essentielle.

La Banque Triodos a pu tester l'influence des gouvernements sur l'économie réelle pendant l'année 2013. Les décisions qu'ils ont prises de soutenir certains domaines d'activités ou de leur imposer l'austérité ont eu un impact sur de nombreux secteurs durables dans lesquels la Banque Triodos est active, qu'il s'agisse du maintien des incitants fiscaux en matière d'investissements verts aux Pays-Bas, de la suppression des incitants dans le secteur de l'énergie renouvelable en Espagne, ou des changements attendus dans les mécanismes de subsidiation en Allemagne ainsi que dans le secteur de l'énergie hydraulique au Royaume-Uni.

La Banque Triodos et la nouvelle économie

Ces problématiques globales se posent également dans le cadre du développement sain de la Banque Triodos.

L'opportunité s'offre à nous de continuer à augmenter notre impact en nous concentrant davantage sur l'augmentation du nombre d'emprunteurs plutôt que sur le volume de nos crédits. Ce choix nous permettra de réduire notre concentration sur certains secteurs. Dans la pratique, cela devrait se traduire par une plus grande diversité au sein de notre portefeuille de crédits, tant en termes de secteurs d'activités que de zones géographiques.

La Banque Triodos souhaite être reconnue comme "la" banque qui soutient de nombreux secteurs durables améliorant la qualité de vie de la population, en cohérence avec nos racines et nos activités actuelles, qui sont ancrées de manière équitable dans les domaines social, culturel et environnemental. De plus, nous souhaitons privilégier davantage le financement d'entreprises qui aspirent à se transformer pour devenir plus durables, et pas uniquement celles qui appliquent déjà les normes environnementales et sociales les plus strictes.

Nous souhaitons également continuer à financer les entreprises durables pionnières dans leurs secteurs. Ces entreprises sont souvent organisées de manière "horizontale", s'appuyant sur des travailleurs indépendants connectés entre eux et gérant des entreprises de taille relativement modeste. La plupart sont très avancées sur le plan technologique, travaillent en réseau, souhaitent partager leurs connaissances et sont prêtes à en acquérir de nouvelles.

Cette volonté de partage nous donne une leçon essentielle, qui tend à démontrer que nous avons besoin d'une industrie bancaire plus progressiste, privilégiant la proximité. Nous pensons que l'émergence de ce phénomène est importante, raison pour laquelle nous souhaitons à l'avenir nous rapprocher de ces entreprises.

Cette nouvelle catégorie d'entrepreneurs et d'entreprises aide à construire une économie nouvelle, plus durable, en croissance, et qui touche tous les aspects de la vie. Les soins traditionnels aux personnes âgées, par exemple, sont en pleine mutation, grâce à des organisations qui essaient de combiner les soins et les opportunités de travail pour les personnes âgées souhaitant bénéficier de ces deux volets. De nouveaux réseaux pour la distribution d'électricité capables d'absorber des systèmes décentralisés de production d'énergie contribuent également à l'émergence de ce processus de changement. Les banques devront s'adapter elles aussi et évoluer dans cette direction si elles veulent financer ces industries émergentes.

Approche stratégique

La Banque Triodos est restée attachée à ses missions de départ. Celles-ci - et les valeurs qui les sous-tendent - représentent l'ancrage de l'ensemble des activités de la Banque Triodos. Elles déterminent également sa stratégie. Cette année, nous avons accordé une plus grande attention à la description de cette stratégie, qui est détaillée dans le chapitre "La banque durable" du présent rapport.

Nous avons aussi davantage mis l'accent sur les questions les plus importantes auxquelles la Banque Triodos est confrontée et sur la manière dont nous y avons fait face en 2013. Cette approche répond à l'évolution des directives de reporting durable émanant de la Global Reporting Initiative. Ces directives ont pour objectif d'aider nos parties prenantes à mieux comprendre les défis les plus importants influençant les activités de la Banque Triodos et la façon dont nous y avons répondu en 2013.

Tous ces efforts démontrent que 2013 fut une nouvelle année couronnée de succès, avec une croissance de 22% de notre bilan et plus de 80.000 nouveaux clients. Toutes les succursales, à l'exception de l'Allemagne (qui lancera sa campagne d'augmentation de capital en 2014), sont responsables de la levée de capitaux dans leur pays : une nouvelle fois en 2013, ces opérations ont permis d'attirer 68 millions d'euros dans l'ensemble des succursales. Nous avons, par ailleurs, continué à développer nos activités en France, conformément à nos plans, après y avoir ouvert un bureau de représentation – plutôt qu'une succursale - à la fin 2012.

Notre objectif principal étant d'améliorer la qualité de vie de la population, les chiffres pris séparément ne sont qu'un instrument rudimentaire pour évaluer dans quelle mesure nous avons atteint notre objectif. Cette année, nous avons franchi une étape supplémentaire dans l'évaluation de notre impact aux niveaux local et international. Un chapitre détaillé du rapport annuel électronique fournit une image plus complète de ce travail en décrivant la façon dont nous percevons notre impact et la manière dont nous l'avons évalué en 2013. La Banque Triodos a toujours eu comme priorité de "faire la différence", mais nous pensons qu'il est de plus en plus important d'expliquer en détail la manière dont nous évaluons notre efficacité. Nous comptons poursuivre dans cette voie en 2014 et dans les années futures.

Le tableau ci-dessous fournit des informations détaillées sur les principaux objectifs stratégiques de la Banque Triodos et les réalisations concrètes sur lesquelles nous nous basons pour évaluer si nous avons ou non atteint ces objectifs.

Nos principaux objectifs stratégiques

Banque Triodos

Proposer ou développer une gamme crédible de services afin que la Banque Triodos devienne “la banque préférée” de ses clients, par le biais de véritables relations de partenariat.

Poursuivre la mise en place d’une banque résiliente offrant un “juste” retour sur investissement - entre 4 et 7% - dans des conditions de marché normales.

Comment nous les avons atteints en 2013

La banque a proposé une gamme pertinente de services aux Pays-Bas et en Espagne, notamment des crédits hypothécaires durables, des comptes à vue, ainsi que des ATM et terminaux de paiement.

Les études réalisées en 2013 ont révélé que la Banque Triodos était la banque principale de la majorité de ses clients néerlandais.

Sous réserve de l’évaluation des risques, les projets de lancement de comptes à vue en Belgique et au Royaume-Uni - respectivement en 2015 et 2016 - sont en place.

L’offre de fonds d’investissements durables, via deux fonds investissant dans des actions cotées, a été proposée pour la première fois au Royaume-Uni en 2013, en plus d’émissions obligataires dans le secteur caritatif.

Le rendement sur fonds propres (“return on equity” ou ROE) a atteint 4,3%, contre un objectif de 7% dans des conditions normales de marché. Le ROE sur le capital exigé est de 5%. L’objectif de 7% doit être considéré comme une moyenne réaliste à long terme pour le type d’activités déployées par la Banque Triodos. Les succursales ont démontré qu’elles pouvaient atteindre ce niveau de rentabilité dans des conditions économiques et financières stables. Nous préférons maintenir une base de fonds propres relativement élevée et un surplus de liquidités substantiel, ce qui se traduit par un ROE plus faible. Le ratio de levier financier de 8,7%, à comparer aux 3% exigés en Europe, reflète l’approche qui privilégie la résilience plutôt que les bénéfices à court terme, car un ratio élevé se traduit pas un ROE plus faible mais plus stable.

De nombreuses banques financent leur portefeuille de crédits et d’autres actifs via des prêts interbancaires, en plus de leurs dépôts, tandis que la Banque Triodos finance ses crédits exclusivement grâce à l’épargne de ses clients.

Renforcer et poursuivre le développement d'une présence paneuropéenne permettant de bénéficier de l'unité dans la diversité.

Utilisation d'une identité visuelle et d'une marque cohérentes dans l'ensemble du réseau (unité). Offre de produits et services en ligne dans l'ensemble du réseau, à l'exception de l'Espagne où l'approche locale est privilégiée, notamment par le développement d'un réseau de bureaux commerciaux (diversité).

Mise en place de plans sectoriels dans tous les principaux segments et de plans d'information pour des activités futures spécifiques aux succursales. Renforcement des fonctions de gestion des risques, de contrôle et de reporting, essentiellement au niveau du siège central, en 2014.

Le développement du bureau de représentation en France est conforme aux prévisions et une collaboration a été mise en place avec la succursale belge pour accroître les activités de crédit dans ce pays. Le projet d'ouvrir une succursale à part entière en France a été reporté.

Maintenir la priorité accordée aux activités durables, tant par le biais du financement d'activités durables existantes que par l'augmentation des efforts consentis envers les entreprises qui souhaitent évoluer vers des modèles plus durables.

Cette année encore, 100% de nos crédits ont été investis dans l'économie réelle et les industries durables dans les secteurs suivants : environnement (49%), social (29%), culturel (15%) et autres catégories (7%).

Le financement d'entreprises en transition vers des activités durables est un domaine encore sous-représenté sur le plan des crédits. Il recevra une attention toute particulière dès 2014.

Cependant, le ratio crédits/dépôts est en baisse, ce qui signifie qu'une part moins importante des avoirs confiés à la banque a été utilisée pour financer des secteurs clés.

Augmenter la part des crédits hypothécaires privés, utiliser les fonds déposés par des clients particuliers et des entreprises.

Les prêts hypothécaires durables, qui représentaient 7,7% du portefeuille de crédits aux Pays-Bas et en Belgique en 2013 (5,8% en 2012), ont été développés dans ces deux pays et en Espagne pour devenir des produits clés en 2013, représentant 274 millions d'euros de financements (contre 189 millions d'euros en 2012).

Encourager les collaborateurs à s'intégrer activement dans une communauté créative et dynamique.

Les réunions hebdomadaires du lundi matin offrent toujours l'opportunité au personnel de toutes les succursales et unités opérationnelles de se rencontrer pour discuter ensemble de problèmes communs.

Le programme de formation “Leadership visionnaire” a été étendu, avec 15 participants en 2013. Les résultats d’une enquête réalisée en 2013 par le siège social et la succursale néerlandaise confirment la motivation et l’engagement des collaborateurs. Le score global de l’enquête est de 7,9/10, à comparer au score de 7,4/10 de l’ensemble du secteur financier. Une étude comparable avait été menée en Belgique en 2012. Ces enquêtes font désormais partie des outils traditionnels de mesure de la satisfaction des collaborateurs. La conférence annuelle des collaborateurs s’est déroulée à Berlin sur le thème des arts et de la culture et a attiré 120 employés de tous niveaux.

Être reconnue par des leaders d’opinion comme une référence dans le secteur bancaire, de sorte que la Banque Triodos puisse contribuer au développement d’un secteur bancaire plus diversifié, transparent et durable.

Nous avons joué un rôle important en tant que référence dans chacun des pays où la Banque Triodos est active, grâce à notre participation à des comités gouvernementaux et à des consultations gouvernementales, y compris une réponse au “Green Paper” de l’Union Européenne sur la finance à long terme.

Nous avons mené - et participé à - des débats de haut niveau sur l’avenir du secteur bancaire, dans les médias et par l’intermédiaire d’activités en ligne ou sur le terrain.

Nos succursales ont activement collaboré avec les médias cherchant à recueillir et à analyser l’opinion de la Banque Triodos en matière de services bancaires et de finance durable.

Une étude de cas sur le modèle opérationnel de la Banque Triodos a été préparée et utilisée dans le cadre d’un cours de MBA à Harvard et au Massachusetts Institute of Technology.

Triodos Investment Management (TIM)

Triodos Investment Management compte poursuivre le développement et l’intensification de l’impact de ses fonds, y compris dans des conditions de marché difficiles.

Le total des actifs sous gestion se monte aujourd’hui à 2,5 milliards d’euros, un montant supérieur à nos objectifs pourtant considérés comme ambitieux. En 2013, nos fonds spécialisés en microcrédit ont soutenu 110 institutions de microcrédit (99 en 2012) et autres véhicules financiers dans 44 pays (45 en 2012), touchant 7,9 millions d’épargnants (6,4 millions en 2012) et 8,4 millions d’emprunteurs (6,9 millions en 2012).

Continuer à innover dans les produits financiers afin de soutenir la mission sociétale de la Banque Triodos. Indicateur : le développement de nouveaux fonds d'investissement à impact sociétal.

Deux nouveaux fonds d'investissement à impact sociétal ont été développés en 2013 :

- création du Triodos Organic Growth Fund, un fonds de private equity avec un horizon d'investissement à long terme sans politique de sortie préétablie, lancé en janvier 2014 ;
- repositionnement du Triodos Sustainable Trade Fund.

TIM poursuivra, en 2014, le développement de méthodologies applicables aux fonds d'investissement socialement responsables. Par ailleurs, la gestion du fonds Ampere sera confiée à un autre gestionnaire début 2014, ce qui réduira le total des actifs sous gestion de TIM de près de 221 millions d'euros.

Private Banking

Développer des services de Private Banking en tant que prolongement essentiel de l'offre de banque de détail de la Banque Triodos. Ceci répond à la demande des clients d'avoir accès à une approche globale combinant les conseils financiers, le rendement financier et la prise en compte de leurs valeurs personnelles. Développer un dialogue de qualité avec ces clients.

2013 a vu le lancement d'une offre de services sur mesure faisant écho aux valeurs de durabilité et aux profils de risque/rendement de clients disposant d'actifs entre 300.000 et 500.000 euros.

Une attention toute particulière a été accordée aux clients professionnels, ce qui s'est traduit par des réunions dédiées et par l'édition d'un magazine biannuel, centrés sur les thèmes de l'usage alternatif de l'argent.

Le contenu du site Internet a été revu, tandis qu'une enquête auprès de la clientèle a été reportée à 2014 à cause de contraintes de capacité.

Gestion des risques, le cœur des activités bancaires

Pour réellement comprendre comment la Banque Triodos a réussi à jouer son rôle de moteur de changement en 2013 et depuis sa création, il est nécessaire de comprendre ce que les risques représentent et la façon dont ils influencent l'ensemble du secteur bancaire.

Toutes les banques doivent, par définition, prendre des risques. Les réglementations fournissent un cadre global qui leur sert de guide dans la gestion des risques. Par ailleurs, il est de notre responsabilité de rester proches des gens, de répondre aux besoins les plus pressants de la société et de nous concentrer sur l'avenir - des éléments qui, à notre avis, réduisent efficacement les risques. En ce sens, notre mission est un facteur de réduction des risques et permet à la Banque Triodos de développer des activités résilientes, capables de contribuer à l'émergence d'un secteur bancaire plus diversifié, durable et transparent. Nous sommes certains que le présent rapport vous permettra de mieux comprendre la manière dont nous avons appréhendé notre mission au cours de l'année 2013.

Résultats

La Banque Triodos est au service du développement durable et met l'accent sur la qualité de vie des citoyens. Cette notion englobe, de façon non restrictive, le bien-être des personnes, les relations sociales et le respect de l'environnement. Elle est complémentaire avec les notions d'esprit d'entreprise et de rendement financier, les plaçant dans un contexte plus large. La qualité de vie, c'est la valeur ajoutée de la Banque Triodos.

Une conception plus étendue de la vie socio-économique a entraîné un intérêt croissant pour la qualité de vie, les personnes et l'environnement. La Banque Triodos y répond en élargissant et en approfondissant ses activités.

Outre une synthèse des chiffres clés au début de ce rapport, vous trouverez ci-après les principaux résultats réalisés en 2013, ainsi que des informations détaillées sur les différentes divisions

de la Banque Triodos, ses produits et services, son impact plus large et ses perspectives pour les années à venir.

Banque Triodos (Groupe)

En 2013, les revenus de la Banque Triodos ont augmenté de 8% pour atteindre 164 millions d'euros (152 millions en 2012). Triodos Investment Management y a contribué à hauteur de 25 millions d'euros (23 millions en 2012). En 2013, les commissions ont représenté 31% des revenus totaux (31% en 2012), conformément aux attentes.

Le total des actifs sous gestion, englobant la Banque Triodos, les fonds d'investissement et l'activité Private Banking, a progressé de 1,6 milliard d'euros (+ 20%) pour atteindre 9,6 milliards d'euros.

Le total de bilan de la Banque Triodos a augmenté de 22% pour atteindre 6,4 milliards d'euros, grâce à la croissance constante des dépôts de la clientèle et au succès de l'émission de certificats d'actions. Les prévisions tablaient sur une croissance comprise entre 15% et 20%.

Le nombre total de clients de la Banque Triodos a augmenté de 18%, alors que la croissance attendue oscillait entre 15% et 20%. À la fin 2013, la Banque Triodos a franchi le cap des 500.000 clients (ils étaient très précisément 517.000 à cette date). Ces chiffres démontrent qu'un nombre sans cesse croissant de personnes mènent une véritable réflexion en matière bancaire et choisissent leur banque en connaissance de cause.

En 2013, le ratio charges d'exploitation/total des produits était de 69% (66% en 2012). Cette évolution s'explique par le ralentissement de la hausse des revenus d'intérêts et de commissions liés à l'activité de crédits, et ce, en dépit d'un strict contrôle des dépenses.

Le bénéfice avant impôt et provisions sur créances est passé de 51,5 millions d'euros en 2012 à 51 millions d'euros en 2013, malgré la croissance du total bilantaire et des fonds sous gestion. Ce recul s'explique par le ralentissement de la hausse des revenus des activités de crédit. Le bénéfice net est

en hausse de 14%, à 25,7 millions d'euros (22,6 millions d'euros en 2012). Les provisions sur créances douteuses, en légère baisse, se situent à 0,49% de la moyenne du portefeuille de crédits (0,67% en 2012).

Le rendement des fonds propres de la Banque Triodos a atteint 4,3% en 2013 (4,5% en 2012). L'objectif à moyen terme est de porter celui-ci à 7% dans des conditions économiques normales. Cet objectif doit être considéré comme une moyenne réaliste à long terme pour le type d'activités bancaires exercées par la Banque Triodos. Les succursales ayant atteint une certaine maturité ont démontré qu'elles pouvaient atteindre ce niveau de rentabilité dans des conditions économiques et financières stables.

Les perturbations du climat économique et financier que nous connaissons actuellement ont conduit les banques centrales à maintenir les taux d'intérêt artificiellement bas. Au même moment, la Banque Triodos a décidé de renforcer ses ratios de capitaux et ses réserves de liquidités, ce qui, ajouté à une hausse des provisions pour créances douteuses par rapport aux années précédentes, s'est traduit par une baisse du rendement.

Le délai nécessaire pour que la Banque Triodos réalise son objectif de bénéfices de 7% dépendra également des opportunités sur le marché de la durabilité, en croissance constante. Dans l'environnement de marché actuel, et bien que la Banque Triodos poursuive ses efforts pour améliorer sa rentabilité, elle ne prévoit pas d'atteindre cet objectif au cours des trois prochaines années.

Le bénéfice par action, calculé sur base du nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice écoulé, a atteint 3,23 euros (3,37 euros en 2012), soit une baisse de 4%. Les bénéfices sont mis à la disposition des actionnaires.

La Banque Triodos propose un dividende de 1,95 euro par action (1,95 euro en 2012), ce qui correspond à un ratio de distribution (pourcentage des bénéfices totaux distribués sous la forme de dividendes) de 60% (58% en 2012).

La Banque Triodos a augmenté son capital social de 68 millions d'euros (+ 14%) grâce à des campagnes d'émission de certificats d'actions ciblant en particulier les investisseurs individuels. Ces campagnes ont eu lieu tout au long de l'année aux Pays-Bas, en Belgique, au Royaume-Uni et en Espagne.

Le nombre de détenteurs de certificats d'actions est passé de 26.876 à 31.304. Les fonds propres ont augmenté de 16%, passant de 565 à 654 millions d'euros. Cette augmentation inclut le nouveau capital net et les bénéfices (moins le dividende). En 2013, le marché interne pour l'achat et la vente de certificats d'actions a continué à bien fonctionner. À la fin 2013, la valeur nette d'inventaire de chaque certificat était de 77 euros, contre 75 euros à la fin 2012.

Depuis le début 2008, le ratio BRI (ratio d'adéquation des fonds propres), une mesure importante de la solvabilité d'une banque, a été calculé selon les directives Bâle II. À la fin 2013, le ratio BRI était de 17,8% (16,0% en 2012). La Banque Triodos s'est fixé comme objectif d'atteindre un ratio de solvabilité réglementaire d'au moins 14%. Le ratio Core Tier I, quant à lui, a atteint 17,8% (15,9% en 2012).

Notre impact

La Banque Triodos souhaite rendre compte de l'impact plus étendu de ses activités de financement sur le plan social, culturel ou environnemental. En 2013, nous avons poursuivi dans cette voie, en y consacrant un chapitre de notre rapport annuel électronique. Celui-ci explique comment nous mesurons notre impact, précise le contexte international à travers les travaux de la "Global Alliance for Banking on Values" dans le même domaine et commence à démontrer l'impact de la Banque Triodos dans l'ensemble de l'organisation, d'une manière plus détaillée et plus compréhensible.

Pour plus de détails sur le contexte et la méthodologie utilisée pour produire ces données, veuillez consulter le site Internet de la Banque, via l'adresse www.triodos.com/reports.

La manière dont nous mesurons l'impact de nos activités continuera à évoluer en 2014, avec pour objectif, notamment, d'enraciner davantage cette évaluation dans le travail quotidien de la banque.

Notre rapport annuel électronique détaille l'impact non financier de la Banque Triodos dans nos principaux secteurs d'activités. Même si les chiffres seuls ne donnent qu'une vision limitée des choses, ils fournissent malgré tout des précisions quantitatives quant à l'impact de la mission de la Banque Triodos sur le terrain.

Une des spécialités de la Banque Triodos est de financer des entreprises qui accroissent le recours aux énergies renouvelables. La Banque soutient également des projets qui visent à réduire la demande énergétique et encouragent un usage plus propre des énergies fossiles. À la fin 2013, la Banque Triodos et ses fonds d'investissement Énergie et Climat finançaient 376 projets à travers l'Europe (346 en 2012), soit une capacité de production d'énergie de 2.280 MW (2.038 MW en 2012). Celle-ci équivalait aux besoins en électricité de 1.480.000 ménages européens pendant une année (1.300.000 en 2012).

Au cours de l'exercice 2013, les activités de financement de la Banque Triodos ont permis à 16,3 millions de personnes (5,7 millions en 2012) de participer à des activités culturelles, notamment au cinéma, dans les théâtres et les musées en Europe. Cette augmentation est due en grande partie aux activités de crédit à l'industrie cinématographique en Espagne.

Grâce aux crédits accordés au niveau européen, 14.720 personnes âgées (9.840 en 2012) ont pu profiter des services offerts par 215 maisons de repos et de soins (150 en 2012) financées par la Banque Triodos.

En 2013, les fonds spécialisés en microcrédit de Triodos Investment Management ont permis de financer 110 institutions de microcrédit (99 en 2012) et autres véhicules financiers dans 44 pays (45 en 2012), au bénéfice de 7,9 millions d'épargnants (6,4 millions en 2012) et de 8,4 millions d'emprunteurs (6,9 millions en 2012).

Les fermes biologiques financées par la Banque Triodos ont représenté une capacité de production équivalente à un peu plus de 19 millions de repas en 2013, soit une quantité de nourriture suffisante pour alimenter de manière durable 17.670 personnes durant un an (16.800 en 2012).

Enfin, 187.500 personnes ont bénéficié d'un enseignement dispensé par des établissements scolaires financés par la Banque Triodos (65.800 en 2012), essentiellement suite à la croissance de ce secteur en Espagne.

Perspectives

Grâce à son développement constant et équilibré au cours des dernières années, la Banque Triodos fait désormais partie des banques de taille moyenne. Nous comptons répondre entièrement à nos obligations en tant que banque moyenne et assumer nos responsabilités. Pour y arriver, nous devons fournir des efforts supplémentaires et y consacrer de nouveaux moyens en 2014, parallèlement au développement de notre gestion des risques et de notre gouvernance interne. Nous comptons fermement enregistrer des progrès notables sur ce plan au cours de l'exercice 2014.

Sauf circonstances imprévues, la Banque Triodos prévoit une nouvelle croissance de son bénéfice d'exploitation en 2014. Nous savons déjà que les résultats de la Banque Triodos seront affectés par un impôt spécial du gouvernement néerlandais, en tant que contribution au sauvetage de la banque néerlandaise SNS. Nous sommes également conscients du fait que le ralentissement économique résultant de la crise financière et la timidité de la reprise enregistrée dans certains pays perdureront en 2014 et pourraient avoir un impact négatif sur les résultats de la Banque Triodos. Malgré ces facteurs externes, la Banque Triodos s'attend à maintenir le même niveau de bénéfices nets en 2014.

En 2014, nous continuerons à contribuer activement à une société plus durable. Pour ce faire, nous répondrons aux défis qui se posent à court, moyen et long termes, que ce soit sur le plan social, environnemental ou culturel. Nous populariserons davantage encore l'idée d'une utilisation plus

réfléchi de l'argent au niveau sociétal par le biais du système bancaire.

Pour soutenir ces objectifs, nous continuerons à influencer les esprits au travers du débat public et en tant que praticiens de la finance, la Banque Triodos se profilant comme un acteur du changement finançant des entreprises durables, qui génèrent des avantages durables pour la société et l'environnement.

Synthèse du rapport social

La Banque Triodos souhaite donner à ses collaborateurs l'opportunité de réaliser pleinement leur potentiel professionnel en appliquant et en développant au maximum leurs compétences et leurs talents.

Réalisations 2013

La Banque Triodos connaît un développement constant. En 2013, elle a attiré 189 nouveaux collaborateurs (144 en 2012). Le nombre total de collaborateurs a augmenté de 15,6%, passant de 788 à 911. Cette hausse s'explique non seulement par la croissance de la banque, mais aussi et surtout par l'inflation de nouvelles réglementations et la nécessité de s'y conformer.

En 2013, la Banque Triodos employait 481 femmes (52,8%) et 430 hommes (47,2%). La proportion de collaboratrices féminines aux postes de direction est désormais de 40%, un chiffre relativement équilibré (42% en 2012). La moyenne d'âge des collaborateurs est restée stable à 39,6 ans (39,5 ans en 2012), tout comme l'ancienneté moyenne, qui était de 4,7 ans à la fin 2013 (4,6 ans en 2012). Le taux d'absentéisme pour maladie s'est élevé à 2,6% en 2013 (3% en 2012), sous l'objectif de 3% maximum.

La Banque Triodos investit dans la formation, le développement et le soutien de ses collaborateurs. L'organisation base ses programmes de formation et de développement sur les questions et les besoins de son personnel. Elle a recours à des programmes et instituts de formation de premier plan pour développer les connaissances et les compétences de

ses collaborateurs. L'Académie Triodos propose également des programmes de développement personnel, basés sur les valeurs du groupe. En 2013, 82 collaborateurs ont pris part aux différents programmes proposés par l'Académie.

En 2013, la conférence annuelle des collaborateurs sur le thème du "Renouveau social à travers les arts et la culture" a eu lieu à Berlin. Elle a accueilli 120 salariés.

La Banque Triodos est convaincue de l'importance d'une rémunération correcte pour tous ses collaborateurs. Elle gère attentivement les différences de rémunération par rapport aux autres banques. La Banque Triodos est d'avis qu'une politique de rémunération modérée, et sans aucun bonus, crée un système sain et simple, nécessitant peu de contrôle. Dans cette optique, la banque a établi une politique de rémunération internationale.

Perspectives

La Banque Triodos continuera à renforcer son organisation et sa politique de ressources humaines en 2014 et les années suivantes. Elle s'est fixé les objectifs prioritaires suivants :

- Développer les aspects qualitatifs de l'organisation en 2014. Grâce au renforcement de certains postes au siège social, en particulier dans le domaine de la gestion des risques, une attention particulière sera accordée aux processus de gestion et de prise de décision.
- Réduire le taux de rotation du personnel durant la première année d'emploi.
- Poursuivre les efforts en vue d'atteindre un meilleur équilibre entre les genres au sein de l'organisation, en particulier dans les postes de cadre commercial.
- Devenir un employeur plus attractif pour les jeunes, écouter et répondre aux attentes d'une nouvelle génération de collaborateurs.
- Accorder une attention plus soutenue au développement et à la formation des collaborateurs, avec pour objectif d'enraciner les valeurs et les bonnes pratiques inhérentes à une banque durable en général et à la Banque Triodos en particulier.

Synthèse du rapport environnemental

L'impact positif le plus important de la Banque Triodos dans le domaine de l'environnement découle du financement d'entrepreneurs et d'entreprises qui développent des projets durables et innovants. Toutefois, notre organisation a également une responsabilité en ce qui concerne son propre impact environnemental.

Le principe de base de la politique environnementale de la banque est le "trias energetica". Ce concept exige que la Banque Triodos réduise au minimum sa consommation énergétique, qu'elle utilise de l'énergie ou des ressources renouvelables lorsque cela est possible, et qu'elle compense son impact environnemental sur le plan énergétique. De cette manière, elle limite au maximum et compense son impact environnemental. La Banque Triodos est neutre en termes d'émissions de CO₂.

Réalisations 2013

Le contrat qui lie la Banque Triodos à son fournisseur d'énergie néerlandais a été renouvelé en 2013. Toute l'énergie achetée par les bureaux néerlandais, générée exclusivement par des éoliennes, est renouvelable à 100%.

En 2013, l'énergie consommée par les ordinateurs a été réduite grâce à l'utilisation de "clients légers", c'est-à-dire des ordinateurs qui sont moins énergivores que les ordinateurs conventionnels. Dans les bureaux de la succursale britannique, 60% des postes de travail sont déjà équipés de cette solution. En Belgique, la proportion est de 65%. Lorsque les circonstances l'ont permis, les "clients légers" ont été introduits dans d'autres bureaux au cours de l'année.

Les émissions moyennes de CO₂ de la flotte automobile commerciale, qui répond aux normes les plus strictes en matière de performance environnementale, sont passées de 115 grammes en 2012 à 107 en 2013. Au cours de la même année, les voyages en avion ont augmenté de 8% par ETP (contre une baisse de 4% en 2012). Un projet-pilote de visioconférences reliant toutes les succursales a été lancé en septembre 2013. L'objectif est de

réduire le recours au transport aérien. L'utilisation de ces équipements est en croissance constante.

Les distances moyennes parcourues par collaborateur entre leur domicile et leur lieu de travail se sont accrues de 1% en 2013. Les collaborateurs de la Banque Triodos ont eu recours aux transports en commun à concurrence de 37% de leurs déplacements, contre 42% en 2012. L'usage de la voiture pour les trajets domicile-lieu de travail a augmenté de 13% par ETP.

La consommation de papier par ETP augmente de 1% en 2013, tandis que le recours aux documents imprimés est en baisse de 29% par ETP et de 32% par client.

En 2012, les équipes de la Banque Triodos au Royaume-Uni avaient déménagé dans de nouveaux locaux, le contrat de leasing de l'ancien bâtiment expirant le 1er septembre 2013. 80% du mobilier et des équipements ont été offerts gracieusement à des organisations caritatives. Les 20% restants ont été entièrement recyclés. La Banque Triodos s'est ainsi assurée qu'aucun équipement obsolète ne finisse sa vie en décharge.

Perspectives

Les mesures décidées par la Banque Triodos pour améliorer sa performance environnementale en 2014 comprennent les points suivants :

- La poursuite de la réduction de l'impact environnemental des déplacements du personnel, qu'il s'agisse des trajets domicile-lieu de travail ou des voyages d'affaires. La Banque Triodos compte lancer un projet qui répond à ces deux problématiques et vise à identifier des mesures et des recommandations pour réduire l'impact environnemental de la banque. Hors transport aérien, la Banque Triodos a engrangé de bons résultats dans le domaine des déplacements par rapport à d'autres institutions comparables. Il est malgré tout important qu'elle évalue régulièrement sa politique et continue à chercher le moyen d'améliorer ses performances.
- Les projets en vue de la construction d'un nouveau siège social aux Pays-Bas sont à l'étude depuis plusieurs années. Des étapes importantes devraient être franchies en 2014, avec pour objectif de

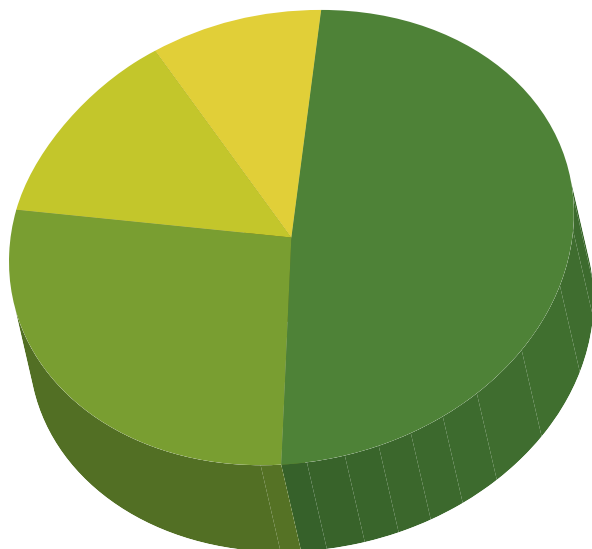
Encours de crédits par secteur en 2013

ENVIRONNEMENT 49%

SOCIAL 29%

CULTURE 15%

CRÉDITS LOCAUX ET PRIVÉS 7%



construire un bâtiment répondant aux normes les plus strictes sur le plan de la durabilité.

- En 2014, la Banque Triodos procèdera à des mesures dans tous ses bâtiments. Sur base des résultats, elle établira une liste d'actions à entreprendre pour améliorer ses performances énergétiques et environnementales.

Divisions de la Banque Triodos et résultats

Les activités de la Banque Triodos se répartissent entre trois grandes divisions. La première division est le Retail & Business Banking, qui s'appuie sur un réseau européen de succursales et a généré environ 78% du résultat net de la Banque en 2013. La deuxième est Triodos Investment Management, qui a représenté 18% du résultat net en 2013. La troisième est Triodos Private Banking, qui délivre des services bancaires à des particuliers et groupes de personnes fortunés et n'est active jusqu'ici qu'aux Pays-Bas et en Belgique.

Ces trois divisions proposent des produits et services aux investisseurs et aux épargnants, ce qui permet à la Banque Triodos de financer de nouvelles entreprises et des entreprises existantes contribuant à l'amélioration de l'environnement ou générant une valeur ajoutée sociale ou culturelle. Vous trouverez plus de détails sur ces produits et services dans les paragraphes qui suivent.

Réseau européen de succursales (Retail & Business Banking)

Le développement d'un réseau européen de succursales est fondamental pour la Banque Triodos. Cette stratégie lui permet de bâtir une expertise, de la partager et d'en faire bénéficier une communauté de clients en forte croissance, mais aussi de proposer un ensemble crédible de services à des centaines de milliers de clients, particuliers et professionnels. Ce faisant, elle élargit à la fois l'échelle et l'influence de la banque durable.

Bien que les valeurs de la Banque Triodos soudent clients et collaborateurs, d'importantes différences se manifestent selon les pays. Les mécanismes de régulation, les incitants fiscaux et les approches gouvernementales en matière de durabilité diffèrent, en effet, d'un marché à l'autre, parfois sensiblement. La culture locale, au sein d'un même pays ou entre les pays, a également un impact sur la manière dont la Banque Triodos exerce son métier de banquier.

Avec, en toile de fond, la crise de la dette, les activités de banque de détail ont poursuivi leur croissance en 2013. Ceci s'explique, en partie, par la volonté de changement de plus en plus forte exprimée par les citoyens, qui choisissent leur banque de manière plus réfléchie.

Dépôts de la clientèle

Grâce aux dépôts de la clientèle (épargne), la Banque Triodos finance des entreprises et des organisations qui créent une valeur ajoutée pour l'homme, l'environnement et la culture. L'augmentation des dépôts de la clientèle est un indicateur important de la capacité de la Banque Triodos à attirer des moyens suffisants pour financer des organisations durables.

Pour les raisons décrites plus avant, et dans le cadre de leur objectif stratégique d'offrir une palette complète de services à leurs clients, les succursales de la Banque proposent désormais une gamme élargie de produits et services. Cet objectif a été atteint dans certaines succursales et est en développement dans d'autres, ce qui s'est d'ores et déjà traduit par une croissance des dépôts de la clientèle de 23%, à 1.057 millions d'euros, alors que la hausse escomptée oscillait entre 15% et 20%.

Cette croissance s'est manifestée dans tous les pays où la Banque Triodos est active. Elle s'explique, d'une part, par le développement de la banque et la mise en œuvre de procédures plus efficaces et conviviales pour l'ouverture de comptes et, d'autre part, par un marché de plus en plus réceptif à l'idée d'une utilisation réfléchie de l'argent.

Grâce à l'opportunité offerte aux épargnants de certains pays de faire don d'une partie des intérêts perçus à une association à but non lucratif, de nombreuses organisations sociales sont soutenues chaque année. En 2013, 401 organisations (404 en 2012) ont bénéficié de dons pour un montant total de 0,4 million d'euros (0,5 million en 2012).

Crédits

La croissance du portefeuille de crédits - tant sur le plan qualitatif que quantitatif - constitue un

indicateur important de la contribution de la Banque Triodos à une économie plus durable. Tous les secteurs financés cadrent avec ses objectifs de développement durable, et les entreprises et projets qu'elle finance contribuent à la réalisation de sa mission.

Afin d'être certaine de ne financer que des entreprises durables, la Banque Triodos évalue d'abord les candidats sur base de la valeur ajoutée qu'ils créent en termes de durabilité. Elle évalue ensuite la faisabilité commerciale du prêt éventuel et décide s'il s'agit ou non d'une transaction bancaire responsable. Les critères retenus par la Banque Triodos pour l'évaluation des entreprises sont mentionnés sur les différents sites Internet de la Banque.

La Banque Triodos continue à concentrer ses activités sur les secteurs dans lesquels elle a développé une expertise considérable.

Secteur environnemental (49%, comme en 2012)

Ce secteur englobe des projets dans le domaine des énergies renouvelables, comme l'énergie éolienne et solaire, l'énergie tirée de la biomasse et l'énergie hydro-électrique, ainsi que les projets liés aux économies d'énergie. Il s'étend également à l'agriculture biologique et à des projets impliquant tous les maillons de la chaîne alimentaire, des exploitations agricoles, usines de transformations et grossistes jusqu'aux magasins d'alimentation

7,9%

La croissance du portefeuille de crédits s'est chiffrée à 259 millions d'euros, soit 7,9%.

naturelle. Les technologies environnementales sont également reprises dans cette catégorie, notamment au travers d'entreprises de recyclage et de projets de conservation de la nature.

Secteur social (29%, contre 28% en 2012)

Ce secteur comprend les crédits aux entreprises artisanales, aux organisations du secteur non marchand, ainsi qu'aux entreprises et fournisseurs de services innovants, affichant des objectifs sociaux clairs, comme les sociétés de logements sociaux, les entreprises de commerce équitable, les organisations œuvrant à l'intégration des personnes porteuses d'un handicap ou menacées par l'exclusion sociale, ainsi que les institutions actives dans les soins de santé.

Secteur culturel (15%, contre 12% en 2012)

Ce secteur regroupe les organismes actifs dans l'éducation, les centres de retraite et groupes religieux, les centres et organisations culturels, ainsi que les artistes.

Le solde du portefeuille de crédits comprend les crédits à court terme accordés aux pouvoirs locaux et les crédits hypothécaires durables pour les particuliers.

Les secteurs décrits ci-dessus constituent les principaux secteurs auxquels la Banque Triodos accorde des crédits. Certains d'entre eux sont financés à la fois par la Banque et par ses fonds

d'investissement (voir chapitre Investissements ci-après).

Le portefeuille de crédits représentait 63% du total des dépôts de la clientèle en 2013 (contre 72% en 2012), l'objectif de la Banque Triodos étant de maintenir ce ratio dans une fourchette comprise entre 70% et 80%.

La qualité du portefeuille de crédits est restée globalement satisfaisante, malgré la récession économique. Cet état de fait, associé à l'attention continue accordée au maintien et à la diversification du portefeuille de crédits, s'est traduit par un recul de la provision pour risques crédits à 0,49% de la moyenne de l'encours des crédits (0,67% en 2012). Ce résultat se rapproche davantage de l'objectif à long terme de la Banque Triodos qui est d'atteindre 0,25%. Ces provisions sont constituées en vue de faire face à des pertes éventuelles suite à des défauts de paiement des emprunteurs.

La croissance du portefeuille de crédits se chiffre à 259 millions d'euros, soit une hausse de 7,9%, alors que la hausse escomptée oscillait entre 15% et 20%. La raison principale de ce recul est la réduction sensible des emprunts importants consentis aux municipalités aux Pays-Bas, essentiellement due à la gestion des liquidités. Ces investissements sont comptabilisés dans le portefeuille de crédits conformément aux réglementations relatives au reporting financier.

1.092 millions

Le Private Banking a accru ses fonds sous gestion de 17% à 1.092 millions d'euros.

Au cours des six premiers mois de l'année 2013, suite à des décisions prises dans le cadre de la gestion des liquidités, ces prêts à court terme ont été comptabilisés dans la rubrique "autres investissements", qui n'est pas reprise dans le portefeuille de crédits. Sans cette modification, le portefeuille de crédit afficherait une hausse d'environ 14%.

La concurrence entre institutions financières sur le marché du crédit a diminué en raison de la crise financière et des exigences accrues en matière de fonds propres, même si cette tendance est moins perceptible pour les secteurs dans lesquels la Banque Triodos exerce ses activités de crédit. Dans le même temps, un grand nombre de banques considèrent la durabilité comme un marché émergent et souhaitent s'y impliquer.

Perspectives

En 2014, le total de bilan de la Banque Triodos devrait connaître une croissance plus modeste, estimée entre 5% et 15%.

Toutes les succursales prévoient de se concentrer en priorité sur l'élargissement et le développement d'une gamme pertinente de services. La succursale belge prépare le lancement d'un compte à vue en 2015. Le Royaume-Uni suivra un an plus tard. Le nombre de clients devrait augmenter de 10% à 15% dans l'ensemble du Groupe.

La croissance du portefeuille de crédits et des dépôts de la clientèle est évaluée à 15%. L'ambition de la Banque Triodos est de privilégier la qualité et la diversification de son portefeuille de crédits. Nous nous focaliserons sur les crédits qui reflètent les efforts de la banque pour financer ceux qui jouent le rôle de pionniers dans leur domaine, ainsi que les entrepreneurs développant les industries durables du futur. Nous estimons que les provisions sur crédits devraient continuer à baisser au cours des prochaines années.

Triodos Investment Management

Les investissements sont réalisés par le biais de fonds ou de sociétés d'investissement portant le nom de Triodos. Ils sont gérés par Triodos Investment Management BV, filiale à 100% de la Banque Triodos.

Les fonds d'investissement Triodos investissent dans différents secteurs tels que le microcrédit, le commerce équitable, l'agriculture biologique, le climat et l'énergie, l'immobilier durable, les arts et la culture ou dans des sociétés cotées réalisant des performances environnementales, sociales et de gouvernance supérieures à la moyenne.

Les fonds publient des comptes annuels séparés et, pour la plupart, organisent leur propre Assemblée générale annuelle des actionnaires.

Triodos Investment Management assure la gestion de 19 fonds, tant pour les particuliers que pour les investisseurs institutionnels, totalisant 2,5 milliards d'euros d'actifs sous gestion. Leur croissance cumulée a atteint 317 millions d'euros en 2013, soit une progression de 15%, alors que l'objectif oscillait entre 10% et 15%. La morosité des marchés et les mesures d'austérité prises par les autorités dans l'ensemble de l'Europe se sont traduites par une contraction des nouveaux investissements.

La hausse du total des actifs confiés à Triodos Investment Management correspond aux objectifs de l'année et traduit l'intérêt des investisseurs pour des placements dans ces grands thèmes. En 2013, Triodos Investment Management a conclu un accord avec les actionnaires de l'Ampere Equity Fund (221 millions d'euros) portant sur le transfert de la gestion du fonds à un autre gestionnaire - externe à la Banque Triodos - à partir du 1er janvier 2014. Ce transfert n'est donc pas visible dans les chiffres de l'exercice 2013.

Perspectives

Triodos Investment Management compte lancer de nouveaux fonds innovants qui viendront soutenir sa mission. D'une part, le Triodos Organic Growth Fund sera lancé au début de l'année 2014. Ce fonds unique, doté d'un horizon d'investissement à long

terme sans politique de sortie préétablie, investira dans des sociétés matures produisant des biens de consommation biologiques et durables. D'autre part, le nouveau Triodos Sustainable Trade Fund devrait permettre d'augmenter encore l'impact de Triodos Investment Management sur le développement de l'agriculture biologique et du commerce équitable dans les marchés émergents.

Malgré les nombreux changements réglementaires annoncés, Triodos Investment Management s'est donné comme objectif de maintenir ses actifs sous gestion au niveau de 2,5 milliards d'euros en 2014 grâce à la priorité accordée à ces nouveaux fonds d'investissement novateurs. Le transfert de l'Ampere Fund devrait être totalement compensé par la croissance des activités existantes et par le développement de nouveaux produits et services.

Triodos Private Banking

Triodos Private Banking offre une gamme étendue de services financiers et non financiers à des particuliers, des fondations, des associations et des institutions religieuses fortunés. La gestion de patrimoine durable est le cœur de métier de Triodos Private Banking. Elle s'exerce à la fois via les fonds d'investissement Triodos et par le biais d'une gestion privée de patrimoine.

Triodos Private Banking a augmenté ses fonds sous gestion de 17% (l'objectif se situant entre 20% et 25%), à 1.092 millions d'euros, dont 407 millions d'euros sont gérés par Triodos Private Banking tout en étant inscrits au bilan de la succursale néerlandaise.

Perspectives

Triodos Private Banking estime que l'intérêt suscité par son offre d'investissements durables aux Pays-Bas et en Belgique restera élevé et table sur une croissance à long terme se situant entre 15% et 20%.

Pour plus de détails au sujet des succursales locales, de Triodos Investment Management et de Triodos Private Banking, veuillez consulter le rapport annuel électronique de la Banque Triodos, à l'adresse www.triodos.com/reports.

Risques et conformité

Gestion des risques

La gestion des risques est une composante fondamentale de l'activité bancaire. La Banque Triodos estime que cette gestion fait partie d'une stratégie de résilience à long terme.

La gestion des risques est intégrée à l'ensemble de l'organisation. Alors que les directeurs opérationnels ont pour responsabilité directe de développer une approche résiliente, ils sont épaulés par des gestionnaires de risques, qui connaissent l'environnement local, pour l'identification, l'évaluation et la gestion de ces risques. Au niveau du Groupe, une procédure portant sur "l'appétit pour le risque" a été mise en œuvre afin d'aligner le profil de risque de la Banque Triodos sur sa disposition à prendre des risques en vue de la réalisation de ses objectifs.

Durant cette procédure, chaque département réalise une évaluation des risques stratégiques afin d'identifier et de gérer les risques potentiels qui pourraient entraver la réalisation de ses objectifs. Les résultats de ces évaluations sont consolidés et utilisés par le Comité exécutif dans l'évaluation de ses propres risques, ainsi que pour déterminer l'appétit pour le risque de la Banque Triodos.

Les objectifs de gestion des risques stratégiques ont été pleinement intégrés dans l'appétit pour le risque, le plan de sauvetage et la procédure d'évaluation de l'adéquation des fonds propres et des liquidités.

Les résultats des évaluations des risques stratégiques et des objectifs de gestion de ces risques sont utilisés pour mettre au point les scénarios de résistance utilisés pour mesurer la solvabilité, la liquidité et la rentabilité de la Banque Triodos au cours de l'année 2013. Les résultats de ces tests se sont révélés satisfaisants.

Un rapport entièrement intégré portant sur la gestion des risques donne une vision claire du profil de risque de la Banque par rapport au niveau accepté de son appétit pour le risque. Ce rapport fournit des informations sur des thèmes spécifiques, ainsi qu'une image globale du risque au niveau des départements. Il est réalisé trimestriellement et présenté au Comité d'audit et des risques du Conseil des commissaires.

Le Comité de gestion de l'actif et du passif (ALCO), qui se réunit mensuellement, est responsable de l'évaluation du risque de taux d'intérêt, du risque de liquidité, du risque de change et du risque lié à la gestion du capital.

La fonction de gestion du risque de crédit joue un rôle important dans l'évaluation des risques que représentent les nouveaux crédits et dans la gestion des risques de l'ensemble du portefeuille de crédits.

L'évaluation du risque de crédit exige une grande proximité avec le terrain et relève essentiellement de la responsabilité des succursales locales dans le cadre de leurs activités quotidiennes. La fonction centrale de gestion des risques fixe des normes, approuve les dossiers de crédit importants et gère le risque de crédit de l'ensemble du portefeuille de crédits de la Banque Triodos.

La rubrique Gestion des risques des comptes annuels de la Banque Triodos fournit une description des principaux risques liés à la stratégie de l'entreprise. Elle comprend également une description de la conception et de l'efficacité des systèmes internes de gestion et de contrôle des risques en ce qui concerne les principaux risques encourus durant l'exercice sous revue. Aucune défaillance majeure dans la gestion interne des risques et dans les systèmes de contrôle n'a été mise au jour au cours de l'exercice écoulé. Les développements des risques majeurs au sein de la Banque Triodos font l'objet de discussions régulières au Comité d'audit et des risques du Conseil des commissaires.

Directives Bâle III en matière de fonds propres et de liquidités

L'objectif des nouvelles réglementations est de contribuer à la construction d'un secteur bancaire plus résilient grâce à un renforcement de la solvabilité des banques et à l'introduction d'exigences strictes en matière de liquidités, telles que celles développées par le Comité de Bâle sur la Supervision bancaire. Sur base des dernières informations disponibles, la Banque Triodos satisfait d'ores et déjà aux attentes en termes de fonds propres et de liquidités qui seront exigées à partir de 2019 dans le cadre des directives Bâle III.

La stratégie de la Banque Triodos en matière de fonds propres est de disposer d'un capital abondant. Cet objectif stratégique est devenu encore plus important à mesure que les réglementations exigeant le renforcement des fonds propres des banques sont entrées en vigueur suite à la crise financière. La Banque Triodos s'est fixé pour objectif d'atteindre un ratio de solvabilité réglementaire (ratio BRI) d'environ 14%, ce qui dépasse largement ses propres estimations internes en termes de capital économique nécessaire pour garantir un profil de risque sain et sûr. La qualité du capital est un facteur important, de même que le ratio de solvabilité. Près de 100% de la solvabilité de la Banque Triodos provient de ses fonds propres. Le capital économique est calculé sur base du processus annuel d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (ICAAP), qui est contrôlé par la Banque centrale néerlandaise.

En 2013, la Banque Triodos a levé avec succès 68 millions d'euros de capital auprès de ses clients, ce qui a contribué à maintenir un ratio de solvabilité de 17,8% à la fin 2013, un niveau largement supérieur aux exigences réglementaires et à ses propres exigences.

La position financière de la Banque Triodos est restée très liquide en 2013. Sa stratégie consiste à investir ses liquidités excédentaires dans des actifs très liquides au sein même du pays où les fonds ont été récoltés. Aux Pays-Bas, la Banque Triodos a principalement investi ses liquidités en obligations de l'État néerlandais, auprès des pouvoirs locaux et des banques, et auprès de la Banque centrale européenne. En Belgique, l'essentiel de ses liquidités a été investi en obligations de l'État belge et auprès d'autres banques. En Espagne, une partie des excédents a été investie dans des obligations de l'État espagnol. Dans les autres pays où la Banque Triodos est active, elle a investi ses liquidités excédentaires auprès d'autres banques.

Le ratio de liquidité à court terme (LCR) et le ratio de liquidité à long terme (NSFR) se situent largement au-dessus des minima fixés par Bâle III.

Déclaration relative au contrôle interne

Le Comité exécutif est responsable de la conception, de la mise en œuvre et du maintien d'un système adéquat d'audit interne portant sur le reporting financier. Ce dernier résulte d'un processus structuré, exécuté par différentes fonctions et succursales, sous l'autorité et la supervision de la direction financière de la Banque Triodos.

Le Comité exécutif assume également la responsabilité des fonctions de gestion des risques et de conformité. Le responsable de la gestion des risques travaille avec la direction à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et des procédures de risques, qui comprennent l'identification, la mesure, l'évaluation, la limitation et la surveillance des risques financiers et non financiers. Le responsable de la conformité joue un rôle essentiel dans la surveillance de l'adhésion de la Banque Triodos au respect des règles et réglementations externes et des politiques internes. L'efficacité du fonctionnement de ces deux fonctions en tant qu'éléments du système d'audit interne fait l'objet de discussions fréquentes au sein du Comité d'audit et des risques. L'auditeur interne de la Banque Triodos valide de manière indépendante et objective les systèmes de gouvernance, de contrôle interne, de conformité et de gestion des risques de la Banque. Le Comité exécutif, sous le contrôle du Conseil des commissaires et de son Comité d'audit et des risques, est responsable de la définition de l'ensemble des opérations de contrôle interne et de la surveillance de ces systèmes.

La structure de gestion des risques de l'entreprise sert de base à un processus intégré pour l'établissement de la déclaration relative au contrôle interne. Le Comité exécutif souligne que ce processus devrait conduire à une déclaration donnant une assurance positive au cours des années à venir.

Pour le Comité exécutif de la Banque Triodos, aucun élément n'indique que les systèmes de gestion des risques et d'audit n'ont pas fonctionné de manière adéquate et efficace en 2013.

Les systèmes de gestion des risques et d'audit donnent une garantie raisonnable, mais non absolue,

quant à la fiabilité de l'information financière, de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers.

Conformité et intégrité

La Banque Triodos dispose de politiques, de règles et de procédures internes garantissant que son équipe de direction se comporte envers les clients et les partenaires commerciaux en conformité avec les lois et réglementations. En outre, le département Conformité exerce un contrôle indépendant sur la manière dont la Banque Triodos respecte ses propres règles et procédures. Les aspects externes de ce département concernent principalement l'acceptation de nouveaux clients, la surveillance des transactions financières et la prévention de toute opération de blanchiment d'argent. Les aspects internes consistent prioritairement à contrôler les transactions privées des collaborateurs, à éviter et, au besoin, à gérer de façon transparente les conflits d'intérêts, et à protéger les informations confidentielles. Le département a également pour tâche de faire prendre conscience des réglementations financières, des procédures de conformité et des mesures de lutte contre la fraude et la corruption, et de maintenir la vigilance en ces domaines. La Banque Triodos dispose d'une équipe européenne chargée de la conformité, qui est dirigée depuis le siège central de Zeist. Des responsables de la conformité sont présents dans chaque succursale. Le responsable du département Conformité est placé directement sous l'autorité du Comité exécutif de la Banque Triodos et a un accès direct à la présidence du Conseil des commissaires.

Aucun incident significatif ne s'est produit en 2013 sur les plans de la conformité et de l'intégrité. La Banque Triodos n'a été impliquée dans aucune procédure judiciaire et n'a subi aucune sanction découlant du non-respect de la législation ou des réglementations en matière de surveillance financière, de corruption, de message publicitaire, de concurrence, de violation de la vie privée ou de responsabilité liée à ses produits.

Transparence et reporting

La Banque Triodos applique les directives de la Global Reporting Initiative (GRI) depuis 2001.

La GRI a été créée en 1997 par les Nations Unies et la Coalition pour les économies écologiquement responsables (CERES). Sa mission est de faire en sorte que les rapports de développement durable soient élaborés de façon cohérente, en présentant les performances en toute objectivité et en facilitant la comparaison entre les données. La Banque Triodos est l'une des parties prenantes structurelles de la GRI.

En 2013, la GRI a lancé les nouvelles directives G4 afin d'améliorer la pertinence du reporting concernant l'impact de l'institution sur le plan de la durabilité, et de faire en sorte qu'il soit plus compréhensible pour ses parties prenantes. La méthode principale utilisée est la mise en évidence des problématiques que la banque et ses parties prenantes considèrent comme les plus importantes - ou les plus significatives - par rapport au travail réalisé. Nous avons adopté cette approche pour la première fois dans le présent rapport. Répondant aux directives G3 dans le rapport 2013, nous espérons adopter les directives G4 dans leur totalité dans le rapport annuel 2014. En outre, la Banque Triodos a participé à la création d'un tableau de bord dit de "durabilité, avec d'autres membres de la "Global Alliance for Banking on Values", un réseau de banques durables indépendantes de premier plan. Dans le cadre d'un projet-pilote, nous avons réalisé et partagé le tableau de bord concernant la Banque Triodos dans le rapport annuel en ligne de cette année. À l'avenir, cette approche permettra aux parties prenantes de comparer la durabilité des crédits proposés par les différentes banques. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sur le site Internet de la Banque, à l'adresse www.triodos.com/reports.

Politique en matière de durabilité

Les préoccupations en matière de développement durable sont partagées à tous les niveaux de la Banque Triodos et font partie intégrante de la gestion de l'entreprise. Les aspects sociaux et

environnementaux jouent un rôle dans tous les processus décisionnels de la Banque Triodos au niveau quotidien. Ceci explique pourquoi la Banque ne dispose pas de département spécifique centré sur les questions de durabilité ou de responsabilité sociétale.

La Banque Triodos respecte des critères spécifiques pour garantir la durabilité de ses produits et services. Il s'agit à la fois de critères positifs permettant d'assurer que ses actions ont des effets positifs, et de critères négatifs (exclusion) pour veiller à ne porter préjudice à qui que ce soit. Les critères négatifs excluent tout crédit ou investissement dans les secteurs ou activités nuisibles pour la société. Les critères positifs identifient les entreprises leaders et stimulent leur contribution à une société durable. Deux fois par an, ces critères sont évalués et, au besoin, ajustés. La Banque Triodos a également défini des principes de durabilité pour son organisation interne, consignés dans ses Principes d'affaires. Toutes ces dispositions peuvent être consultées sur le site Internet de la Banque, à l'adresse www.triodos.com/businessprinciples.

Code bancaire néerlandais

Le Code bancaire néerlandais (en abrégé, "Code bancaire") est entré en vigueur le 1er janvier 2010. La Banque Triodos souscrit au Code bancaire, qu'elle a commencé à appliquer en 2010. Elle adhère sans restriction à son objectif de rendre les activités bancaires plus transparentes et responsables. La déclaration de conformité ou de justification imposée par le Code bancaire est publiée intégralement sur le site Internet de la Banque, à l'adresse www.triodos.com/bankingcode.

Zeist, le 27 février 2014

Comité exécutif de la Banque Triodos

Pierre Aeby*

Jellie Banga

Peter Blom*, Président

* Directeur statutaire

Biographies

Pierre Aeby (1956), CFO

Pierre Aeby est directeur statutaire de Triodos Bank NV depuis 2000 et membre du Comité exécutif de la Banque. Il est également membre du Conseil d'administration de Stichting Triodos Holding, directeur statutaire de Triodos Ventures BV, membre du Conseil d'administration de Stichting Hivos Triodos Fonds et de Stichting Triodos Sustainable Finance Foundation, membre du Conseil des commissaires de Triodos Fair Share Fund, administrateur de l'ASBL Fonds Triodos, membre du Conseil d'administration de Triodos Invest SCRL, président du Conseil d'administration de Triodos SICAV I et Triodos SICAV II. Il est, par ailleurs, président du Conseil d'administration d'Enclude Ltd et membre du Conseil d'administration de la Vlaams Cultuurhuis De Brakke Grond. Pierre Aeby est de nationalité belge et détient 21 certificats d'actions de la Banque Triodos.

Jellie Banga (1974), COO

Jellie Banga exerce la fonction de Chief Operating Officer et est membre du Comité exécutif de Triodos Bank NV depuis le 1er mars 2013. Elle est également membre du Conseil consultatif de Stichting Lichter. Jellie Banga est de nationalité néerlandaise et ne possède aucun certificat d'action de la Banque Triodos.

Peter Blom (1956), CEO

Peter Blom est directeur statutaire de Triodos Bank NV depuis 1989 et président du Comité exécutif de la Banque. Il est également membre du Conseil d'administration de Stichting Triodos Holding, directeur statutaire de Triodos Ventures BV, membre du Conseil des commissaires de Triodos Groenfonds NV et de Triodos Vastgoedfonds NV, membre du Conseil d'administration de Stichting Hivos Triodos Fonds et de Stichting Triodos Sustainable Finance Foundation, président du Conseil d'administration de Stichting Triodos Foundation et de Stichting Global Alliance for Banking on Values. Peter Blom siège au Conseil d'administration de la Dutch Banking Association, de Stichting Sustainable Finance Lab, du Nationaal Restauratiefonds et de Stichting Natuur College. Il est membre du Scientific Advisory Council for Integrated Sustainable Agriculture and Food, et membre du Club de Rome. Il est de nationalité néerlandaise et détient 1 certificat d'action de la Banque Triodos.

Gouvernance

La Banque Triodos dispose d'une structure de gouvernance qui reflète et protège sa mission, et rencontre toutes les obligations légales en la matière. Les informations générales au sujet de la conformité de la Banque Triodos avec le Code néerlandais de Gouvernance d'Entreprise et le Code bancaire néerlandais sont fournies ci-après. Des informations détaillées sur la structure de gouvernance de la Banque Triodos sont disponibles sur son site Internet, à l'adresse www.triodos.com/governance.

Gouvernance interne de la Banque Triodos

La Banque Triodos est une banque européenne comptant des succursales aux Pays-Bas (Zeist), en Belgique (Bruxelles), au Royaume-Uni (Bristol),

en Espagne (Madrid) et en Allemagne (Francfort). Elle possède également un bureau de représentation en France (Paris). Le siège social est situé à Zeist, aux Pays-Bas.

Stichting Administratiekantoor Aandelen Triodos Bank (SAAT)

La Banque Triodos estime qu'il est crucial que sa mission et son identité soient protégées. Dès lors, toutes les actions de la Banque Triodos sont détenues par la Stichting Administratiekantoor Aandelen Triodos Bank (SAAT). La SAAT émet ensuite des certificats d'actions de la Banque Triodos à l'intention des particuliers et des investisseurs institutionnels. Ces certificats d'actions incarnent les aspects économiques des actions de la Banque Triodos.

Nombre de certificats d'actions par détenteur

Montants en millions d'euros	Détenteurs de certificats		Capital émis	
	2013	2012	2013	2012
1 – 50	12.901	11.876	18,5	16,3
51 – 500	15.691	12.886	209,4	165,1
501 – 1.000	1.770	1.354	93,6	70,3
1.001 et plus	942	760	332,5	313,6
Total	31.304	26.876	654,0	565,3

Nombre de certificats d'actions par pays

	Certificats × 1.000		Détenteurs de certificats	
	2013	2012	2013	2012
Pays-Bas	5.257	4.954	16.968	15.421
Belgique	1.672	1.359	5.650	4.604
Royaume-Uni	228	165	1.954	1.604
Espagne	1.376	1.024	6.698	5.210
Allemagne	16	16	34	37
Total	8.549	7.518	31.304	26.876

La SAAT exerce les droits de vote liés aux actions de la Banque Triodos. Les décisions de vote du Conseil d'administration de la SAAT sont guidées par les objectifs et la mission de la Banque Triodos, ses intérêts commerciaux et les intérêts des détenteurs de certificats d'actions. Les certificats d'actions de la Banque Triodos ne sont pas cotés en Bourse. La Banque dispose, en revanche, d'une plateforme permettant des échanges sur base de la valeur nette d'inventaire.

Détenteurs de certificats d'actions

Les détenteurs de certificats d'actions bénéficient d'un droit de vote à l'Assemblée générale annuelle des détenteurs de certificats, limité à maximum 1.000 voix par détenteur de certificats. L'Assemblée générale annuelle des détenteurs de certificats d'actions nomme les membres du Conseil d'administration de la SAAT, sur base de ses recommandations. Ces recommandations doivent être approuvées par les directeurs statutaires et le Conseil des commissaires de la Banque Triodos. Aucun détenteur de certificats d'actions ne peut détenir plus de 10% de tous les certificats d'actions émis.

Conseil des commissaires de la Banque Triodos

La Banque Triodos s'est dotée d'un Conseil des commissaires, dont la mission est de contrôler les opérations de la Banque et de conseiller et assister le Comité exécutif, dans l'intérêt de la Banque.

Les nouveaux membres du Conseil des commissaires sont nommés par l'Assemblée générale de la Banque Triodos, sur la base des recommandations du Conseil des commissaires.

Comité exécutif et directeurs statutaires de la Banque Triodos

La gestion quotidienne de la Banque Triodos relève de la responsabilité du Comité exécutif, qui se compose des directeurs statutaires et d'un ou de plusieurs directeurs nommés par les directeurs statutaires. Les directeurs statutaires sont formellement responsables de la gestion de la Banque Triodos et sont nommés par le Conseil des commissaires.

Stichting Triodos Holding

Stichting Triodos Holding est une entité légale distincte de la Banque Triodos, mais liée à elle sur le plan de son organisation. Elle est actionnaire à hauteur de 100% de Triodos Ventures BV, un fonds d'investissement qui développe des activités à plus haut risque stratégiquement importantes pour la mission et les activités de la Banque Triodos. Le Conseil d'administration de Stichting Triodos Holding et le Comité de direction de Triodos Ventures BV sont composés des directeurs statutaires de la Banque Triodos. Stichting Triodos Holding est dotée d'un Conseil de surveillance nommé sur recommandation du Conseil d'administration de la SAAT.

Institutions détenant une participation de 3% ou plus

en %	2013	2012
Coöperatieve Centrale Raiffeisen-Boerenleenbank BA	6,0	6,6
Delta Lloyd Levensverzekering NV	4,2	4,7
Stichting Grafische Bedrijfspensioenfondsen	3,1	3,5
Stichting Pensioenfonds ABP	2,9	3,3

Les institutions figurant ci-dessus sont les plus grandes parmi les 6 (9 en 2012) qui détiennent une participation d'au moins 1%. Leur participation totale est de 20,2% (28,3% en 2012).

Stichting Triodos Foundation

Stichting Triodos Foundation est une institution sœur de la Banque Triodos, juridiquement distincte mais liée à elle sur le plan de son organisation. Actuellement, le Conseil d'administration de Stichting Triodos Foundation est composé de collaborateurs de la Banque Triodos. La fondation accorde des dons à des initiatives qui soutiennent la Banque Triodos dans la réalisation de ses objectifs durables. Des fondations semblables ont été mises en place en Belgique, au Royaume-Uni et en Espagne.

Code néerlandais de Gouvernance d'Entreprise

Le Code néerlandais de Gouvernance d'Entreprise (en abrégé, "Code") ne s'applique qu'aux institutions dont les actions sont cotées sur un marché réglementé. Bien que les certificats d'actions de la Banque Triodos ne soient cotés sur aucun marché réglementé, la Banque a décidé d'adhérer entièrement aux principes et aux bonnes pratiques décrits dans le Code. La déclaration de conformité ou de justification imposée par le Code est disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse www.triodos.com/governance.

Bien que la Banque Triodos soit, en règle générale, en conformité avec les principes et bonnes pratiques décrits dans le Code, elle a volontairement décidé de s'en écarter dans plusieurs cas précis.

La première différence avec le Code porte sur les droits de vote liés aux actions. Pour assurer la continuité de la mission et des objectifs de la Banque Triodos, les détenteurs de certificats d'actions ne peuvent exercer le droit de vote lié aux actions sous-jacentes. Ces droits sont exercés par la Stichting Administratiekantoor Aandelen Triodos Bank (SAAT). Pour la même raison, les détenteurs de certificats d'actions ne peuvent faire de recommandations au sujet de la nomination des membres du Conseil d'administration de la SAAT.

La deuxième différence porte sur la durée du mandat des directeurs statutaires. Leur mandat n'est pas limité à une période de quatre ans, car la Banque

Triodos estime qu'une telle durée serait néfaste pour son développement à long terme.

Une troisième différence par rapport aux bonnes pratiques du Code concerne le fait que les membres du Conseil des commissaires ne pourraient être nommés que pour trois mandats de quatre ans maximum. Les statuts de la Banque autorisent, en effet, l'Assemblée générale à reconduire le mandat d'un membre du Conseil des commissaires pour raisons exceptionnelles au-delà du nombre maximal de mandats autorisés. L'objectif de cette disposition est de laisser au Conseil des commissaires plus de temps et de latitude pour pourvoir aux postes vacants.

La quatrième différence concerne le fait que la Banque Triodos a adopté, pour des raisons pratiques, un régime différent en matière de conflits d'intérêts concernant les cas où elle a l'intention de conclure une transaction avec une personne morale dans laquelle un membre du Comité exécutif exerce une fonction de management ou de supervision. Dans l'hypothèse où un tel conflit d'intérêts concernerait une personne morale en dehors du Groupe Triodos et serait d'une importance significative pour ce dernier, le régime adapté fournit des freins et contrepoids (par exemple, grâce à l'implication du Comité d'audit et des risques du Conseil des commissaires) et assure une transparence suffisante.

Dans l'hypothèse où le conflit d'intérêts concernerait une personne morale au sein du Groupe Triodos, aucune règle ne s'appliquera. Ceci est en conformité avec les dernières évolutions de la réglementation et de la jurisprudence. Pour tout autre conflit d'intérêts (personnel) concernant les membres du Comité exécutif - tels que définis dans les bonnes pratiques II.3.2 sub i) et ii) du Code -, ce sont les recommandations prévues par le Code qui s'appliquent.

La cinquième différence se rapporte au fait que le Conseil des commissaires de la Banque Triodos n'est pas doté de Comités de nomination et de rémunération distincts, mais fonctionne sur la base d'un Comité intégré de nomination et de rémunération. Cette décision a été prise pour des raisons pratiques, compte tenu de la taille relativement modeste de la Banque Triodos.

La Banque Triodos s'écarte également des bonnes pratiques du Code suggérant de soumettre à l'Assemblée générale des actionnaires, dans des points distincts de l'ordre du jour, toutes les propositions de modifications des statuts. Pour des raisons pratiques, la Banque Triodos souhaite maintenir la possibilité, laissée à la discrétion du Comité exécutif et du Conseil des commissaires, de soumettre une proposition de modifications multiples aux statuts en un seul point de l'ordre du jour, lorsqu'il existe une forte corrélation entre les modifications proposées.

Enfin, étant donné qu'il n'existe aucun plan d'achat d'actions ou d'options sur actions au sein de la Banque, plusieurs recommandations portant sur la rémunération de la direction ne s'appliquent pas à la Banque Triodos. Le montant total de la rémunération des dirigeants exécutifs, composée uniquement de salaires et de contributions à des plans de pension, est publié dans le rapport annuel.

Code bancaire néerlandais

Le Code bancaire néerlandais (en abrégé, "Code bancaire") est entré en vigueur le 1er janvier 2010. Il comporte une série de recommandations et de principes destinés à rendre les banques les plus performantes possible. Il met l'accent en particulier sur la gouvernance et place les intérêts du client au centre de l'activité bancaire, ce qui cadre parfaitement avec la vision et les Principes d'affaires de la Banque Triodos. Le client est une partie prenante essentielle pour l'ensemble des activités de la Banque Triodos et au regard de sa mission.

La Banque Triodos souscrit aux principes du Code bancaire, à une exception près : elle a décidé de ne pas offrir de rémunérations variables basées sur des objectifs financiers ou des opérations concrètes prédéfinis, qui pourraient inciter à prendre davantage de risques.

La Banque Triodos surveille, identifie et traite toutes les situations où elle ne respecte pas le Code bancaire de manière continue. Plus d'informations sur la mise en œuvre du Code bancaire, en ce compris la déclaration de conformité ou de

justification imposée par le Code, sont disponibles sur le site Internet de la Banque, à l'adresse www.triodos.com/governance.

Déclaration relative au Code de Gouvernance d'Entreprise et au Code bancaire

Conformément à l'Arrêté néerlandais du 23 décembre 2004 (amendé le 20 mars 2009), recommandant de nouvelles normes comptables pour les rapports annuels, et à l'Arrêté néerlandais du 1er juin 2010 recommandant de nouvelles normes comptables pour le contenu des rapports annuels des banques, le Comité exécutif de la Banque Triodos a rédigé une déclaration relative au Code de Gouvernance d'Entreprise et au Code bancaire. Cette déclaration fait partie du rapport annuel 2013 et est valide à la date de sa publication. Elle est consultable dans le rapport annuel électronique de la Banque, à l'adresse www.triodos.com/statements.

Rapport du Conseil des commissaires

Introduction

Le Conseil des commissaires supervise et suit les politiques menées par le Comité exécutif, l'évolution des activités de la Banque Triodos et la réalisation de la mission de la Banque. En outre, le Conseil des commissaires assiste le Comité exécutif en lui prodiguant des conseils.

La Banque Triodos et son environnement économique et financier

Compte tenu de la persistance d'un environnement difficile sur les marchés financiers, le Conseil des commissaires se félicite que la Banque Triodos ait pu poursuivre son développement de manière positive, tout en maintenant un niveau de rentabilité correct. La Banque Triodos demeure une référence pour les parties prenantes en quête d'approches crédibles et centrées sur les valeurs dans le domaine des services bancaires.

La pression réglementaire a continué de croître en 2013, ce qui pourrait éventuellement peser sur la rentabilité de la Banque Triodos. Certains signes tendent à démontrer que cette évolution perdurera en 2014. Une réglementation efficace a un rôle positif à jouer dans le développement du secteur bancaire, mais elle ne peut régler qu'une partie des problèmes structurels et culturels profonds qui continuent d'affecter le secteur.

Le rapport du Comité exécutif analyse l'environnement dans lequel opère la Banque Triodos. Le Conseil des commissaires adhère pleinement à ces commentaires. Il soutient de manière inconditionnelle le Comité exécutif et les collaborateurs de la Banque Triodos dans leurs efforts permanents pour améliorer la qualité de vie des gens au travers d'une approche différente, à la fois bien enracinée et positive.

Événements marquants de 2013

L'année 2013 a été marquée par un écart croissant entre les dépôts de la clientèle et les crédits. Le Conseil des commissaires y voit un défi à relever, tant sur le plan financier qu'en ce qui concerne la mission de la Banque Triodos. De nombreux efforts

ont été consentis, de manière coordonnée au sein de la Banque, afin d'améliorer ses systèmes de contrôle des risques.

Avec l'appui de consultants, la Banque Triodos a initié un projet important visant à analyser la structure et l'efficacité opérationnelle de son modèle de gouvernance interne. Le Conseil des commissaires sera impliqué dans la prise de décisions concernant la mise en œuvre des changements qui en résulteront, ainsi que dans le suivi de ces évolutions.

Au cours de l'exercice, tous les membres du Conseil des commissaires et du Comité exécutif ont prêté le serment obligatoire des banquiers néerlandais. Bien que les valeurs de la Banque Triodos correspondent à celles du serment des banquiers et soient d'ores et déjà intégrées dans sa culture d'entreprise, cette prestation de serment devrait les consolider encore davantage. Elle constitue également un élément important dans le processus de restauration de la confiance vis-à-vis du secteur financier.

Activités du Conseil des commissaires

Les activités de supervision et de contrôle du Conseil des commissaires sont basées sur les rapports trimestriels du Comité exécutif, ainsi que sur des présentations réalisées par les directions de différents départements et succursales. Ces présentations détaillées sont planifiées de telle sorte que toutes les activités essentielles de la Banque Triodos soient couvertes sur une période de deux ans.

Au cours de l'exercice 2013, des présentations ont été faites par les directions de Triodos Investment Management et des succursales espagnole et allemande. En outre, Margot Scheltema, Vice-Présidente du Conseil des commissaires, a partagé les recommandations du rapport 'Towards a serviceable and stable banking system', rédigé par l'influente Commission sur la structure des banques néerlandaises, présidée par le professeur Herman Wijffels et dont elle est elle-même membre. De son côté, Jellie Banga, qui a été nommée Chief Operating Officer dans le courant de l'année et est membre du Comité exécutif, a délivré ses premières impressions et commentaires. Le Conseil des commissaires a,

par ailleurs, été tenu informé des développements les plus récents concernant les systèmes informatiques de la Banque Triodos.

Grâce à ces présentations, le Conseil des commissaires bénéficie d'une meilleure compréhension des développements au sein de la Banque Triodos et de son environnement.

Les contacts entre la Banque centrale néerlandaise et la Banque Triodos, et plus spécifiquement encore entre les superviseurs et le Comité exécutif, se sont intensifiés en 2013. La Banque centrale a invité les Président et Vice-Président du Conseil des commissaires à clarifier les activités de supervision qui leur incombent, ainsi que le type de relations existant entre le Conseil et le Comité exécutif. Ces contacts plus fréquents avec le régulateur résultent de la croissance du bilan et de l'étendue des activités de la Banque Triodos.

Durant ses réunions et ses contacts avec le Comité exécutif, le Conseil des commissaires a abordé de nombreux sujets, tels que :

- L'évolution du contexte économique et financier et son impact possible sur les activités de la Banque Triodos, sa stratégie, ses résultats financiers, les conclusions des activités de gestion des risques et d'audit, y compris les rapports et procès-verbaux du Comité d'audit et des risques, les rapports du réviseur, les problèmes liés à l'augmentation de capital, les rapports trimestriels, les rapports sur les crédits et les réglementations Bâle III.
- La gouvernance et la conformité.
- La gestion des ressources humaines, la formation de la direction, les changements sur le plan de l'organisation et la culture d'entreprise.
- Les développements et l'exploration de nouveaux marchés géographiques et au sein de Triodos Investment Management, en particulier le marché de l'énergie solaire en Espagne.

Les questions suivantes ont été discutées de manière approfondie – et approuvées – au cours de l'exercice sous revue :

- Le processus de recrutement d'un nouveau Président, ainsi que d'un nouveau membre du Conseil en remplacement de Jan Lamers, qui prend

sa retraite en 2014. Cette opération est chapeautée par le Comité de nomination et de rémunération, et implique tous les membres du Conseil des commissaires, du Comité exécutif et du Conseil d'administration de la SAAT.

- La structure des organes de gestion de la Banque Triodos au plus haut niveau (senior management).
- La position du nouveau Directeur des Risques, appelé à épauler le Comité exécutif dans ses responsabilités en matière de gestion des risques. Le recrutement pour ce nouveau poste a débuté à la fin 2013.
- Le plan d'action pour 2014, sur base du plan d'affaires 2012-2014.
- L'examen du rapport annuel 2012 et de la "Lettre du management", en présence du réviseur externe.
- Le rapport semestriel.
- L'appétit pour le risque de la Banque Triodos.
- La politique de rémunération de la Banque Triodos : la révision annuelle de la politique de rémunération internationale a été approuvée après discussions ; le Comité de nomination et de rémunération s'est fortement impliqué dans les débats autour de cette question.
- Les développements de la "Global Alliance for Banking on Values" (GABV), dont la Banque Triodos est l'un des membres fondateurs et dont son CEO Peter Blom assume actuellement la présidence. Le Conseil des commissaires considère qu'il s'agit d'un outil capital pour la réalisation de la mission de la Banque.
- Les développements du bureau de représentation de la Banque Triodos en France. Le Conseil des commissaires continuera à exercer son contrôle et à veiller à ce que le rythme de l'expansion internationale corresponde bien à l'évolution des résultats opérationnels de la Banque Triodos.
- Une adaptation (mineure) des règles internes de fonctionnement du Conseil des commissaires et du Comité exécutif.
- Les rôles et responsabilités du Conseil d'administration de la SAAT, du Conseil des commissaires et du Comité exécutif replacés dans le contexte des relations qui existent entre ces trois comités, ont fait l'objet de discussions régulières. En dépit d'une charge de travail croissante, le Conseil des commis-

saires a décidé de ne pas soumettre une demande d'augmentation de la rémunération de ses membres à l'Assemblée générale de 2014.

Parmi les activités accomplies individuellement par les membres du Conseil en 2013, citons :

- La participation à des réunions locales avec les clients et/ou les détenteurs de certificats d'actions au Royaume-Uni, en Belgique, aux Pays-Bas et en Espagne.
- Les membres du Conseil des commissaires résidant – ou ayant résidé – dans les pays où la Banque Triodos est active ont entretenu des contacts informels avec les membres des directions et cadres supérieurs locaux, ce qui leur a permis de mieux comprendre le travail des succursales.
- La participation à des réunions régulières entre les Présidents du Conseil d'administration de la SAAT, du Conseil des commissaires et du Comité exécutif.
- Le Président du Conseil des commissaires a participé (sur invitation) à une réunion du Comité d'entreprise néerlandais.
- Marcos Eguiguren Huerta a participé à l'assemblée annuelle de la "Global Alliance for Banking on Values" à Berlin et a informé le Conseil des commissaires de ses conclusions.

Activités des Comités du Conseil des commissaires

Le Conseil des commissaires dispose de deux comités, ainsi que cela est détaillé dans le chapitre consacré à la Gouvernance : le Comité d'audit et des risques et le Comité de nomination et de rémunération. Ceux-ci se sont réunis séparément durant l'année 2013. Leurs principales considérations et conclusions ont été transmises au Conseil des commissaires, qui prend les décisions formelles.

Activités du Comité d'audit et des risques

Le Comité d'audit et des risques (CAR) s'est réuni à six reprises en 2013. Le Chief Financial Officer, le responsable de l'audit interne et le responsable de la gestion des risques de la Banque Triodos étaient présents lors de chaque réunion. Les réviseurs

externes ont pris part à quatre de ces réunions.

De plus, une réunion s'est tenue avec le réviseur externe, en l'absence du Comité exécutif.

Le Président du Comité d'audit et des risques a également rencontré séparément, et à plusieurs reprises, le réviseur externe. Le CAR accorde une grande importance à un audit efficace, indépendant et professionnel au sein de la Banque Triodos et salue les efforts permanents accomplis par le responsable de l'audit interne afin d'accroître son influence. Ceci comprend à la fois une représentation adéquate des principales constatations de l'audit et un suivi des problèmes relevés, y compris les réponses apportées à ceux-ci par les managers respectifs.

Au cours de ses délibérations, le Comité d'audit et des risques a examiné les questions suivantes : le risque global de la Banque Triodos et son système de contrôle, les comptes annuels et résultats trimestriels, les conclusions du réviseur externe, des décisions importantes en matière de comptabilité, de crédits et de concentration des risques, de gestion de la trésorerie et d'appétit pour le risque. Le CAR a accordé une attention particulière au suivi des recommandations d'amélioration de la Banque centrale néerlandaise et à la nécessité de consolider davantage encore le système de gestion des risques. Un directeur des Risques a été embauché à cette fin, avec une très grande implication du Président du Comité dans le processus de recrutement. Le CAR s'est également investi dans la nomination d'un directeur financier, ainsi que dans l'examen approfondi des politiques de contrôle et de gestion des risques, en particulier les risques de crédit. La qualité des données, l'évaluation des garanties, la classification des risques, les dossiers de crédits, une documentation adéquate : tous ces aspects ont particulièrement retenu l'attention du Comité.

Comme précédemment, des processus internes d'évaluation de l'adéquation des liquidités (ILAAP) et des fonds propres (ICAAP) ont été mis en œuvre au cours de l'année. Un "plan de sauvetage" de la Banque Triodos a également été élaboré et présenté à la Banque centrale néerlandaise.

En 2013, les pertes sur créances ont conservé un niveau raisonnable compte tenu de l'environnement économique. Toutefois, le Comité d'audit et des risques a constaté une augmentation de l'exposition suite à l'évolution de la politique du gouvernement espagnol en matière de subsides aux projets d'énergie solaire et s'est, dès lors, fortement impliqué dans ce dossier.

Le CAR se félicite de la diversification du portefeuille de crédits découlant, notamment, du lancement de prêts hypothécaires durables. Il constate que de nouvelles approches en matière de diversification sont à l'étude, entre autres des opportunités d'investissement pour les liquidités excédentaires.

Enfin, le CAR a débattu avec le réviseur externe de la "Lettre du management" qui contient, entre autres, les observations de ce dernier concernant le contrôle interne. Le Comité estime que la manière dont le contrôle interne est effectué au sein de la Banque Triodos est adéquate, sur base des informations globales contenues dans les audits externe et interne, ainsi que dans les rapports sur la conformité et la gestion des risques.

Activités du Comité de nomination et de rémunération

Le Comité de nomination et de rémunération (CNR) s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'exercice, en présence de tous ses membres. Certains membres du CNR se sont, par ailleurs, réunis en d'autres occasions afin de débattre de différents thèmes.

Une des missions principales du CNR est de conseiller le Conseil des commissaires au sujet de la politique de rémunération de la Banque Triodos en général et de la détermination des paquets de rémunération des directeurs statutaires. Il conseille également le Conseil des commissaires en ce qui concerne les paquets de rémunération des directeurs généraux se trouvant directement sous la responsabilité des directeurs statutaires. Les membres du Comité bénéficient d'une expérience de haut niveau en matière de gestion, ainsi que d'une très bonne connaissance et de l'expertise requise dans les domaines de la gestion de la performance

et de la rémunération en général. De plus, ils font appel aux conseils d'experts externes indépendants lorsque la situation l'exige.

Les contrats de travail des deux directeurs statutaires ont été analysés et adaptés afin d'être parfaitement conformes aux exigences réglementaires.

La coordination du processus de recrutement du successeur du Président du Conseil des commissaires a représenté une activité importante au cours de l'exercice 2013. Le profil de la fonction de Président a été adapté au regard des difficultés rencontrées à trouver un candidat qui conjugue une expérience complète du secteur bancaire, une expérience éprouvée en matière de gestion et une adhésion forte aux valeurs qui sous-tendent le travail de la Banque Triodos. Il a été décidé que la connaissance approfondie du secteur bancaire pourra être le fait d'un autre membre du Conseil et pas nécessairement de son Président. En conséquence, le processus de recrutement d'un membre supplémentaire du Conseil, ayant acquis une très large expérience en 'retail banking' dans une fonction dirigeante au sein d'une banque, a été initié dans le courant de l'année. Ce nouveau membre succèdera à Jan Lamers, qui quittera le Conseil en 2014.

Le Comité de nomination et de rémunération a organisé une session de formation de deux jours dans le cadre de la formation continue des membres du Conseil des commissaires et du Comité exécutif, conformément aux exigences du Code bancaire néerlandais dans ce domaine. En 2013, ce programme a porté sur la gestion des risques et les évolutions du cadre réglementaire, les valeurs fondamentales de la Banque Triodos et leur pertinence sur les plans personnel et professionnel, ainsi que la dynamique au sein du Conseil des commissaires de la Banque Triodos. La formation a été animée par un consultant externe.

Par ailleurs, le CNR a conseillé le Conseil des commissaires sur la révision de la politique de rémunération internationale de la Banque Triodos, qui est désormais entièrement conforme aux règles européennes et néerlandaises relatives aux rémunérations dans le secteur bancaire.

Vous trouverez plus d'informations sur la politique internationale de rémunération de la Banque à la page 81 du rapport annuel.

Enfin, d'autres questions ont été débattues au sein du CNR ou avec le CEO durant les réunions, parmi lesquelles :

- Un document d'orientation consacré aux 'relations au travail'.
- La taille et la composition du Conseil des commissaires, ainsi que la matrice des compétences de ses membres.
- Les consultations annuelles avec les directeurs statutaires.
- Le recrutement d'un(e) secrétaire de direction.
- La reconduction du mandat de deux membres du Conseil des commissaires.
- La succession à des postes clés au niveau de la haute direction.
- Le développement de l'équipe de management, incluant le plan de carrière de cadres supérieurs et de collaborateurs à haut potentiel.

Organisation interne

Composition du Conseil des commissaires

Les statuts de la Banque Triodos stipulent que le Conseil des commissaires comprend au minimum trois membres. Il en compte actuellement sept.

Lors de l'Assemblée générale de la Banque Triodos de mai 2013, Marius Frank a quitté le Conseil et n'a pas été remplacé. Hans Voortman a vu son mandat prolongé d'un an.

Mixité

Le Conseil des commissaires a exprimé son souhait d'être correctement diversifié, avec un équilibre adéquat sur le plan des nationalités, de l'âge, de l'expérience professionnelle, de la formation et des genres. Un des objectifs du Conseil des commissaires est qu'aucun des genres n'occupe plus de 70% des sièges.

Jusqu'en mai 2013, le Conseil des commissaires totalisait six membres masculins (75%) pour deux membres féminins (25%). Depuis cette date, la

composition a évolué : il y a désormais cinq hommes et deux femmes, soit approximativement un ratio 70% - 30%.

Comités du Conseil des commissaires

La composition des Comités est la suivante :

Comité d'audit et des risques

- Margot Scheltema, Présidente
- Marcos Eguiguren Huerta
- Carla van der Weerd

Comité de nomination et de rémunération

- Marius Frank, Président jusqu'au 17 mai 2013
- Mathieu van den Hoogenband, Président à partir du 17 mai 2013
- Hans Voortman
- David Carrington (à partir de mai 2013)

Vous trouverez les biographies des membres du Conseil des commissaires à la page 44 du rapport annuel.

La matrice des compétences (voir page 42), mise en place pour la première fois en 2011, a fait l'objet de modifications à la fin 2013. Elle met en évidence les domaines dans lesquels les membres du Conseil disposent de connaissances approfondies et contribue à évaluer si le Conseil des commissaires dans son ensemble dispose des compétences adéquates pour mener à bien ses missions.

Cette matrice est basée sur les exigences définies dans le profil collectif du Conseil des commissaires, qui est régulièrement mis à jour.

Réunions du Conseil des commissaires

Toutes les réunions ont lieu en présence des directeurs statutaires et, depuis novembre 2013, en présence du Comité exécutif dans son ensemble. Chacune des réunions de 2013 (six au total) a été précédée d'une réunion réservée aux membres du Conseil des commissaires. L'un de ces réunions a été consacrée à une discussion sur le rapport d'évaluation interne ainsi que sur l'évaluation des prestations des directeurs statutaires.

Depuis 2012, au minimum une réunion du Conseil des commissaires se déroule chaque année dans un pays où la Banque Triodos possède une succursale. En 2013, cette réunion a eu pour cadre la succursale espagnole. Le Conseil des commissaires a ainsi eu l'opportunité de rencontrer de nombreux collaborateurs locaux. Différentes présentations et discussions ont été organisées avec les membres de la direction de la succursale, ce qui a permis aux membres du Conseil des commissaires de mieux connaître les activités de la banque en Espagne. Le Conseil a également visité l'une des nombreuses installations de panneaux solaires financées par la succursale.

Au cours de l'année, les Présidents du Conseil des commissaires et du Comité exécutif ont eu des contacts fréquents. La Présidente du Comité d'audit et des risques a entretenu, quant à elle, des contacts réguliers et étroits avec le CFO, tandis que le Président du Comité de nomination et de rémunération a eu des contacts suivis avec le CEO.

Participation aux réunions

La participation des membres du Conseil des commissaires aux réunions se présente comme suit en 2013 :

Membres du Conseil des commissaires	Réunions du Conseil des commissaires	Réunions du Comité d'audit et des risques	Réunions du Comité de nomination et de rémunération
Hans Voortman	6/6		6/6
Margot Scheltema	5/6	6/6	
David Carrington	6/6		4/4 **
Marcos Eguiguren Huerta	6/6	5/6	
Marius Frank	3/3 *		3/3 *
Mathieu van den Hoogenband	6/6		4/4 **
Jan Lamers	5/6		
Carla van der Weerdt	6/6	6/6	

* Marius Frank a quitté le Conseil le 17 mai 2013

** À partir du 17 mai 2013

Indépendance

Tout au long de l'année, tous les membres du Conseil des commissaires ont répondu au critère d'indépendance par rapport à la Banque Triodos, selon la définition du Code néerlandais de Gouvernance d'Entreprise. La composition du Conseil est telle qu'elle permet à ses membres d'agir de manière critique et indépendante par rapport aux autres membres du Conseil des commissaires, du Comité exécutif et de tout autre intérêt particulier.

Conflits d'intérêts

Conformément aux exigences du Code néerlandais de Gouvernance d'Entreprise, le Conseil des commissaires dispose de règles internes permettant de résoudre tout conflit d'intérêts – réel ou potentiel – des membres du Conseil. Aucun conflit d'intérêts ne s'est présenté en 2013.

Formation

Dans le cadre du programme de formation continue du Conseil, ce dernier organise des rencontres annuelles avec des experts externes pour se tenir informé des dernières évolutions de la société et des secteurs ayant un impact sur les activités de la Banque Triodos. De plus amples informations à ce sujet sont disponibles dans le rapport du Comité de nomination et de rémunération.

Auto-évaluation

L'auto-évaluation annuelle du Conseil des commissaires a été réalisée à la fin de l'année 2013 par deux consultants indépendants. Il a été décidé en 2010 d'impliquer un consultant indépendant dans le processus d'évaluation tous les deux ans.

L'évaluation a porté sur le fonctionnement du Conseil des commissaires dans son ensemble, de chacun de ses membres et comités, ainsi que sur les relations de travail entre le Conseil des commissaires et le Comité exécutif. Les résultats de ce processus ont été évoqués lors de la réunion interne du Conseil des commissaires de décembre et ont été considérés comme fructueux, comme ce fut le cas en 2012.

Le Conseil examinera les recommandations des évaluateurs avec le Comité exécutif au début 2014.

Les membres du Comité exécutif ont partagé leurs priorités personnelles pour 2013 avec le Conseil des commissaires. Celles-ci seront évaluées au début 2014.

Conclusion

Le Conseil des commissaires considère que les comptes annuels et le rapport du Comité exécutif délivrent une image fidèle de la position de la Banque Triodos. Nous proposons que les actionnaires approuvent les comptes annuels et donnent décharge aux directeurs statutaires pour leur gestion de la Banque Triodos en 2013, ainsi qu'au Conseil des commissaires pour ses activités de supervision.

Le Conseil des commissaires approuve la proposition du Comité exécutif d'octroyer un dividende de 1,95 euro par certificat d'action.

Le Conseil des commissaires souhaite remercier toutes les parties prenantes de la Banque Triodos pour leur confiance, ainsi que le Comité exécutif et l'ensemble des collaborateurs de la Banque pour leurs efforts. Le Conseil des commissaires est convaincu que la Banque Triodos pourra faire face aux défis qui l'attendent en 2014 et continuera à jouer le rôle de banque de référence dans le secteur financier.

Zeist, le 27 février 2014

Au nom du Conseil des commissaires,

Hans Voortman, Président
Margot Scheltema, Vice-Présidente
David Carrington
Marcos Eguiguren Huerta
Mathieu van den Hoogenband
Jan Lamers
Carla van der Weerd

Cette page est intentionnellement restée vierge.

Matrice des compétences du Conseil des commissaires

La matrice ci-dessous énumère les compétences clés de chacun des membres du Conseil des commissaires, qui sont pertinentes dans l'exercice de leurs responsabilités de supervision.

Pour être éligible à un poste de commissaire, toute personne doit présenter les trois caractéristiques suivantes :

- des affinités avec la mission et les valeurs de la Banque Triodos ;
- une expérience éprouvée en gestion au plus haut niveau ;
- une expérience internationale.

Tous les membres du Conseil des commissaires répondent à ces critères.

Le tableau ci-dessous énumère les autres compétences dans les domaines clés décrits dans le profil du Conseil des commissaires.

Nom (nationalité)	Année de naissance	Genre	Expertise géographique	Développement durable	Secteur bancaire
Carrington (RU)	1946	M	Royaume-Uni	•	
Eguiguren Huerta (E)	1959	M	Espagne		•
Frank (PB)*	1947	M	Pays-Bas, France		
Lamers (B)	1948	M	Belgique, France		
Scheltema (PB)	1954	F	Pays-Bas		
Van den Hoogenband (PB)	1944	M	Pays-Bas, Allemagne	•	
Van der Weerdt (PB)	1964	F	Pays-Bas		•
Voortman (PB)	1944	M	Pays-Bas	•	•

* Marius Frank a pris sa retraite depuis le 17 mai 2013

Principaux domaines de compétences

Gestion des risques	Relations avec diverses parties prenantes	Finance, administration et contrôle interne	Autres domaines d'expertise fonctionnelle et sectorielle
	•		Impact investment, gouvernance dans le secteur social
•		•	
		•	Stratégie, Développement du leadership
	•	•	Marketing, Médias, Culture
•		•	Gouvernance, Droit
			Retail
•		•	
•	•		Conservation de la nature

Biographies

David Carrington (1946)

David Carrington a été nommé pour la première fois en 2009 et son mandat actuel expire en 2017. Il fait partie du Comité de nomination et de rémunération de la Banque Triodos. David Carrington est consultant indépendant depuis 2001, spécialisé dans la philanthropie et la finance sociale, ainsi que dans la gouvernance d'organisations caritatives et d'entreprises à finalité sociale. Il dispose de 25 ans d'expérience à la tête d'organisations caritatives - ces 13 dernières années en tant que CEO - et en tant que membre du Conseil d'administration d'un grand nombre d'organisations britanniques. Il est directeur non exécutif de Big Society Capital et président du Programme Board of Inspiring Impact. Il préside et dirige Alliance Publishing Trust ainsi que Bridges Charitable Trust, dont il est l'un des fondateurs. Il est également membre du Conseil consultatif du Centre for Effective Philanthropy aux États-Unis. David Carrington est de nationalité britannique et ne détient aucun certificat d'action de la Banque Triodos.

Marcos Eguiguren Huerta (1959)

Marcos Eguiguren a été nommé pour la première fois en 2008 et son mandat actuel expire en 2016. Il est membre du Comité d'audit et des risques de la Banque Triodos. Marcos Eguiguren possède une grande expérience en matière de conseils aux institutions financières en Espagne et dans plusieurs pays d'Amérique latine. Il est cofondateur et partenaire de SingularNet, un groupe espagnol de services aux entreprises spécialisé dans la stratégie d'entreprise, le développement humain et la communication. Il a précédemment occupé des postes à responsabilité au sein de Barclays Bank et BBVA. Il est, en outre, professeur en gestion d'entreprise à l'Université polytechnique de Catalogne. Marcos Eguiguren est de nationalité espagnole et détient 194 certificats d'actions de la Banque Triodos.

Mathieu van den Hoogenband (1944)

Mathieu van den Hoogenband a été nommé pour la première fois en 2007 et son mandat actuel expire en 2015. Il préside le Comité de nomination et de rémunération de la Banque Triodos. Mathieu van den Hoogenband est l'ancien président du Conseil d'administration de Weleda Group AG à Arlesheim, en Suisse. Il est membre du Conseil des actionnaires de Rhea Holding BV (Eosta BV), président du Conseil de surveillance de Stichting Widar 1st line Health Organisation, ainsi que membre du Conseil consultatif de l'Anthroposophical Medical Faculty de l'université privée Witten/Herdecke. Il enseigne les matières 'Leadership et Éthique' à la SRH Business School de Berlin et 'Life Stages' à l'Alanus Hochschule de Bonn-Alfter. Mathieu van den Hoogenband est de nationalité néerlandaise et détient 931 certificats d'actions de la Banque Triodos.

Jan Lamers (1948)

Jan Lamers a été nommé pour la première fois en 2002 et son mandat actuel expire en 2014. Il est l'un des anciens CEO de Uitgeversbedrijf Tijd et vice-président de l'European Newspaper Publishers Association. Il est l'actuel CEO de Lamers-Media C&P, président de CultuurNet Vlaanderen, directeur de l'ASBL Wereldmediahuis et membre du Conseil d'administration de I-Propellor NV. Jan Lamers est de nationalité belge et ne détient aucun certificat d'action de la Banque Triodos.

Margot Scheltema (1954), Vice-Présidente

Margot Scheltema a été nommée pour la première fois en 2006 et son mandat actuel expire en 2014. Elle préside le Comité d'audit et des risques de la Banque Triodos. Margot Scheltema a été, jusqu'à la fin 2008, directrice financière de Shell Nederland BV. Elle est membre du Comité d'audit du Algemeen Burgerlijk Pensioenfonds et du Conseil de surveillance de ASR NV, Schiphol NV et TNT Express NV. Margot Scheltema est avocate suppléante à la Chambre des entreprises de la Cour d'appel d'Amsterdam. Elle est également membre non exécutive du Conseil de Lonza Plc et membre du Conseil de surveillance du Rijksmuseum, de World Press Photo et de Warmtebedrijf Rotterdam. Margot Scheltema est de nationalité néerlandaise et ne détient aucun certificat d'action de la Banque Triodos.

Hans Voortman (1944), Président

Hans Voortman a été nommé pour la première fois en 2001 et son mandat actuel expire en 2014. Il est membre du Comité de nomination et de rémunération de la Banque Triodos. Hans Voortman est l'ancien directeur général du Fonds mondial pour la nature (WWF) aux Pays-Bas et un ex-directeur de MeesPierson. Il est président du Conseil de surveillance d'Ark Natuurontwikkeling et membre du Conseil de surveillance de Pan Parks. Hans Voortman est de nationalité néerlandaise et ne détient aucun certificat d'action de la Banque Triodos.

Carla van der Weerd-Norder (1964)

Carla van der Weerd a été nommée pour la première fois en 2010 et son mandat actuel expire en 2014. Elle est membre du Comité d'audit et des risques de la Banque Triodos. Carla van der Weerd détient et dirige les sociétés Accent Organisatie Advies et Accent Finance & Accountancy. Elle a accumulé 15 ans d'expérience chez ABN AMRO Bank NV, entre autres aux postes de CFO/COO de Global Transaction Banking, Global Head d'Operational Risk Management et Global Head de Risk Management & Compliance in Asset Management. Elle est membre du Conseil de surveillance et présidente du Comité d'audit de la Saxion Hogeschool. Carla van der Weerd est de nationalité néerlandaise et ne détient aucun certificat d'action de la Banque Triodos.

Cette page est intentionnellement restée vierge.

Comptes annuels 2013 de Triodos Bank NV

Page

Bilan consolidé au 31 décembre 2013	48
Compte de résultat consolidé en 2013	49
Tableau consolidé du résultat global en 2013	50
Tableau consolidé des variations des fonds propres en 2013	52
Tableau consolidé des flux de trésorerie en 2013	54
Annexes aux comptes annuels consolidés	55
Rapports par secteur et par entité	60
Solvabilité	96
Ratio de levier	99
Gestion des risques	100
Bilan de la société au 31 décembre 2013	128
Compte de résultat de la société 2013	129
Tableau des variations des fonds propres en 2013	130
Annexes aux comptes annuels de la société	132
Autres informations	140

Bilan consolidé au 31 décembre 2013

avant affectation du bénéfice en milliers d'euros	Référence*	31.12.2013	31.12.2012
ACTIF			
Encaisse	1	895.755	380.497
Effets publics	2	48.000	–
Établissements de crédit	3	551.541	561.167
Créances	4	3.544.716	3.285.359
Valeurs mobilières à revenu fixe	5	1.224.180	896.530
Actions	6	4	4
Participations	7	7.630	7.594
Immobilisations incorporelles	8	11.810	12.285
Immobilisations corporelles	9	39.085	38.647
Autres actifs	10	17.212	18.874
Comptes de régularisation de l'actif	11	106.720	89.926
Total de l'actif		6.446.653	5.290.883
PASSIF			
Établissements de crédit	12	62.105	62.799
Dépôts de la clientèle	13	5.650.103	4.593.501
Autres dettes	14	21.222	12.368
Comptes de régularisation du passif	15	52.881	50.971
Provisions	16	1.010	675
Emprunts subordonnés	17	5.300	5.300
Fonds propres	18	654.032	565.269
Total du passif		6.446.653	5.290.883
Passifs éventuels	19	43.656	60.860
Engagements irrévocables	20	627.785	606.960
		671.441	667.820

*Les références renvoient aux Annexes débutant à la page 55. Celles-ci font partie intégrante des comptes annuels consolidés.

Compte de résultat consolidé en 2013

en milliers d'euros	Référence*	2013	2012
Produits			
Revenus d'intérêts	21	164.617	158.363
Charges d'intérêts	22	-52.661	-55.218
Intérêts		111.956	103.145
Produits d'autres participations	23	120	-
Produits des placements		120	-
Commissions perçues	24	52.993	48.989
Commissions versées	25	-2.295	-1.845
Commissions		50.698	47.144
Résultat sur opérations financières	26	437	433
Autres produits	27	454	844
Autres produits		891	1.277
Total des produits		163.665	151.566
Charges			
Charges de personnel et autres frais de gestion	28	104.177	93.694
Dépreciations, amortissements et réductions de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	29	8.421	6.392
Charges d'exploitation		112.598	100.086
Dépréciation des créances	30	17.061	20.911
Dépréciation des participations		-207	-218
Total des charges		129.452	120.779
Résultat d'exploitation avant impôt		34.213	30.787
Impôt sur le résultat d'exploitation	31	-8.530	-8.161
Résultat net		25.683	22.626
en euros			
Résultat net par action		3,23	3,37
Dividende par action		1,95	1,95

Tableau consolidé du résultat global en 2013

en milliers d'euros	2013	2012
Résultat net	25.683	22.626
Réévaluation des biens immobiliers, des biens d'exploitation et des participations après impôt	170	-41
Résultat sur taux de change lié à des activités à l'étranger après impôt	-241	-151
Montant total directement comptabilisé en fonds propres	-71	-192
Total du résultat global	25.612	22.434

Cette page est intentionnellement restée vierge.

Tableau consolidé des variations des fonds propres en 2013

en milliers d'euros	Capital social	Primes d'émission
Fonds propres au 1er janvier 2012	305.688	76.234
Augmentation du capital social	64.540	31.075
Dividendes en actions	5.653	-5.653
Réévaluation des biens immobiliers, des biens d'exploitation et des participations après impôt		
Résultat sur taux de change lié à des activités à l'étranger après impôt		
Affectation du bénéfice de l'exercice antérieur, dotation aux autres réserves		
Affectation du bénéfice de l'exercice antérieur, dividendes		
Dividendes non distribués en numéraire		
Dividendes échus		
Transfert à la réserve légale pour frais de développement		
Acquisition ou vente de certificats d'actions propres		
Résultat de l'exercice		
Fonds propres au 31 décembre 2012	375.881	101.656
Augmentation du capital social	44.822	23.255
Dividendes en actions	6.749	-6.749
Réévaluation des biens immobiliers, des biens d'exploitation et des participations après impôt		
Réalisation de la réévaluation		
Résultat sur taux de change lié à des activités à l'étranger après impôt		
Affectation du bénéfice de l'exercice antérieur, dotation aux autres réserves		
Affectation du bénéfice de l'exercice antérieur, dividendes		
Dividendes non distribués en numéraire		
Dividendes échus		
Transfert à la réserve légale pour frais de développement		
Acquisition ou vente de certificats d'actions propres		
Résultat de l'exercice		
Fonds propres au 31 décembre 2013	427.452	118.162

Réserve de réévaluation	Réserve légale	Autres réserves	Bénéfices non distribués	Total des fonds propres
49	7.024	44.847	17.324	451.166
				95.615
				-
-41				-41
	-151			-151
		5.217	-5.217	-
			-12.107	-12.107
		8.158		8.158
		2		2
	-842	842		-
		1		1
			22.626	22.626
8	6.031	59.067	22.626	565.269
				68.077
				-
170				170
2		-2		-
	-241			-241
		7.709	-7.709	-
			-14.917	-14.917
		10.003		10.003
		-		-
	-674	674		-
		-12		-12
			25.683	25.683
180	5.116	77.439	25.683	654.032

Tableau consolidé des flux de trésorerie en 2013

en milliers d'euros	2013	2012
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Résultat net	25.683	22.626
Corrections découlant de :		
• amortissements	6.356	6.391
• dépréciation des créances	17.061	20.911
• dépréciation des participations	-207	-218
• écarts de taux de change sur immobilisations corporelles	2.074	-64
• variations des provisions	335	223
• autres variations des comptes de régularisation	-14.746	-14.037
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	36.556	35.832
Variation des effets publics	-48.000	15.000
Variation des créances à terme sur les établissements de crédit	63.866	-32.164
Variation des crédits	-276.418	-468.452
Variation des actions	-	-
Variation des dettes à terme envers les établissements de crédit	-694	27.897
Variation des dépôts de la clientèle	1.056.602	862.793
Autres variations liées aux activités opérationnelles	10.516	239
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	842.428	441.145
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Investissements nets en :		
• valeurs mobilières à revenu fixe	-327.650	-323.434
• participations	-213	-4.437
• immobilisations incorporelles	-2.218	-1.911
• immobilisations corporelles	-6.000	-5.810
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-336.081	-335.592
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Variation des dettes subordonnées	-	-10.000
Augmentation des fonds propres	68.077	95.615
Païement du dividende en numéraire	-4.914	-3.949
Acquisition de certificats d'actions propres	-12	1
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	63.151	81.667
Flux net de trésorerie	569.498	187.220
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début d'exercice	623.618	436.398
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin d'exercice	1.193.116	623.618
Dépôts directement exigibles auprès des banques centrales	895.755	380.497
Dépôts directement exigibles auprès des établissements de crédit	297.361	243.121
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin d'exercice	1.193.116	623.618

Annexes aux comptes annuels consolidés

en milliers d'euros

Généralités

Triodos Bank, dont le siège social est établi à Nieuweroordweg 1, à Zeist, aux Pays-Bas, est une société anonyme de droit néerlandais.

Base préparatoire

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions légales régissant les comptes annuels des banques telles qu'elles sont stipulées dans la Section 14, Titre 9 du Livre 2 du Code civil néerlandais. Les comptes annuels se rapportent au trente-troisième exercice de Triodos Bank NV.

Ces états financiers ont été préparés en se fondant sur l'hypothèse de la continuité des activités.

Principes comptables

Généralités

Sauf mention contraire, l'actif est comptabilisé au coût réel, ce qui implique, dans le cas des créances, la constitution de provisions pour créances douteuses.

Un actif figure dans le bilan lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs attendus attribuables à cet actif afflueront vers la Banque Triodos et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable. Un passif est repris au bilan lorsqu'on s'attend à ce qu'il donne lieu à une sortie, au départ de la Banque Triodos, de ressources représentant des avantages économiques et que le montant de l'obligation peut être mesuré de manière suffisamment fiable.

Un produit est repris dans le compte de résultat lorsqu'une hausse du potentiel économique futur liée à une hausse d'un actif ou à une baisse d'un passif a eu lieu, l'ampleur de cette hausse pouvant être mesurée de manière suffisamment fiable. Les charges sont reprises lorsqu'une baisse du potentiel économique futur liée à une baisse d'un actif ou à une hausse d'un passif a eu lieu, l'ampleur de cette baisse pouvant être mesurée de manière suffisamment fiable.

Lorsqu'une transaction donne lieu à un transfert d'avantages économiques futurs et/ou lorsque tous

les risques liés à des transferts d'actifs ou de passifs sont transférés à une tierce partie, l'actif ou le passif ne figure plus au bilan. Les actifs et les passifs ne sont pas repris au bilan lorsque les avantages économiques ne sont pas probables et/ou ne peuvent pas être mesurés de manière suffisamment fiable.

Les produits et les charges sont attribués à la période à laquelle ils se rapportent ou à la période au cours de laquelle le service a été fourni. Des recettes sont comptabilisées lorsque la Banque Triodos a transféré à l'acheteur les risques et bénéfices significatifs liés à la possession des biens.

Les intérêts et commissions de prêts ne sont pas repris dans le compte de résultat si l'encaissement desdits intérêts et commissions est incertain.

Les états financiers sont présentés en euros, la devise fonctionnelle de la Banque Triodos. Toutes les informations financières libellées en euros ont été arrondies au millier le plus proche.

Utilisation d'estimations et d'hypothèses lors de l'établissement des états financiers

La préparation des états financiers consolidés exige que la Banque Triodos réalise des estimations et des hypothèses affectant les montants mentionnés à l'actif et au passif, ainsi que l'actif et le passif éventuels à la date de clôture du bilan, et les produits et charges de l'exercice. Ceci concerne essentiellement les méthodes utilisées pour déterminer le niveau des provisions pour créances douteuses, la juste valeur de l'actif et du passif, mais aussi les dépréciations et autres ajustements de valeur. L'évaluation de certaines situations s'effectue donc sur la base des données financières et des informations disponibles à ce moment-là. Pour certaines catégories de l'actif et du passif, le risque inhérent à l'estimation peut être plus élevé en raison du manque de liquidité sur les marchés concernés. Bien que les estimations relatives aux événements et actions actuels soient établies au mieux des connaissances dont dispose la direction de la banque, des écarts peuvent exister entre les estimations et les résultats réels.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de manière régulière. Les révisions des estimations comptables sont imputées à la période durant laquelle l'estimation a été réexaminée, ou à la période de révision et aux périodes futures si la révision a un impact à la fois sur la période sous revue et sur les périodes futures.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les données financières de la Banque Triodos, des sociétés du groupe et d'autres sociétés sur lesquelles la Banque Triodos exerce le contrôle. Il y a contrôle lorsque la Banque Triodos a le pouvoir, direct ou indirect, de gérer les politiques financière et opérationnelle d'une entité, et de retirer des bénéfices de ses activités. Les sociétés du groupe sont les participations dans laquelle la Banque Triodos détient directement ou indirectement une participation majoritaire. Pour déterminer s'il existe une participation majoritaire, il est tenu compte des droits de vote potentiels exerçables actuellement. Les sociétés acquises uniquement en vue d'une revente sont exclues de la consolidation.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés depuis la date où le contrôle débute jusqu'à la date où celui-ci prend fin.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, les dettes, créances et transactions intra-groupe sont éliminées. Les sociétés du groupe sont entièrement consolidées. Les données financières des coentreprises ont été consolidées au prorata de la participation, lorsque la consolidation s'avère nécessaire pour avoir une vision transparente du capital et du résultat de Triodos Bank NV.

Liste des participations conformément aux Sections 2:379 et 2:414 du Code civil néerlandais :

- Kantoer Buitenzorg BV à Zeist, participation de 100%, société du groupe, consolidation complète.
- Kantoer Nieuweroord BV à Zeist, participation de 100%, société du groupe, consolidation complète.
- Stichting Triodos Beleggersgiro à Zeist, société du groupe, consolidation complète.
- Triodos Assurantiën BV en liquidation à Zeist,

participation de 100%, société du groupe, consolidation complète.

- Triodos Cultuurbank BV en liquidation à Zeist, participation de 100%, société du groupe, consolidation complète.
- Triodos Custody BV à Zeist, participation de 100%, société du groupe, consolidation complète.
- Triodos Finance BV à Zeist, participation de 100%, société du groupe, consolidation complète.
- Triodos IMMA SPRL à Bruxelles, participation de 100%, société du groupe, consolidation complète.
- Triodos Investment Management BV à Zeist, participation de 100%, société du groupe, consolidation complète.
- Triodos MeesPierson Sustainable Investment Management BV à Zeist, participation de 50%, coentreprise avec un contrôle conjoint, consolidation au prorata de la participation.
- Triodos Nieuwbouw BV à Zeist, participation de 100%, société du groupe, consolidation complète.

Transactions en devises étrangères

Les éléments de l'actif et du passif liés à des transactions libellées en devises étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture du bilan. Les transactions en devises étrangères ainsi que les produits et charges qui en résultent sont convertis au cours en vigueur à la date de la transaction. Les écarts de taux de change résultant de la conversion sont comptabilisés au compte de résultat sous la rubrique 'Résultat sur opérations financières'.

Activités commerciales à l'étranger

Les éléments de l'actif et du passif liés à des activités commerciales dans des entités étrangères situées à l'extérieur de la zone euro sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture du bilan. Les produits et les charges liés à des activités commerciales dans des entités étrangères situées à l'extérieur de la zone euro sont convertis au cours en vigueur à la date de la transaction. Les écarts de taux de change résultant de la conversion sont directement comptabilisés à la charge ou au crédit des fonds propres.

Couverture de l'investissement net dans les activités commerciales à l'étranger

Les écarts de taux de change survenant suite à la conversion d'un passif libellé en devise étrangère acté au titre de couverture d'un investissement net dans des entités étrangères situées à l'extérieur de la zone euro sont imputés directement sur les fonds propres, dans la réserve légale pour écarts de conversion, dans la mesure où la couverture est efficace. La partie inefficace est comptabilisée dans le compte de résultat à titre de dépense.

Instruments financiers

Les instruments financiers, y compris les produits dérivés séparés de leurs contrats hôtes, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur. Si des instruments ne sont pas comptabilisés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat, tout coût de transaction directement imputable est ajouté à l'évaluation initiale. Après la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués de la manière décrite ci-après.

Établissements de crédit et créances

Les dépôts auprès des établissements de crédit et les créances sont comptabilisés au coût amorti, après déduction des provisions pour créances douteuses. Les corrections de valeur pour créances douteuses sont déterminées par poste, en tenant compte de la valeur des garanties consenties. Outre cette provision spécifique, une provision générale a été constituée à partir de 2013 afin de couvrir le risque résultant de pertes sur créances encourues mais non encore comptabilisées.

Effets publics et valeurs mobilières à revenu fixe

L'ensemble des effets publics et des valeurs mobilières à revenu fixe font partie du portefeuille d'investissement. Ils sont comptabilisés à leur valeur de remboursement après déduction des provisions pour créances douteuses. Les différences entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement sont amorties sur la période résiduelle des titres et sont considérées comme des comptes de régularisation de l'actif ou comme des comptes de régularisation du passif dans le bilan. Les variations de valeur réalisées sont reprises dans le compte de résultat.

Actions

Les actions ne font pas partie du portefeuille de négociation et sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Participations

Les participations sur lesquelles une influence notable peut être exercée sont comptabilisées à la valeur nette d'inventaire.

Les participations sur lesquelles aucune influence notable ne peut être exercée sont comptabilisées à leur juste valeur. S'il s'agit d'une participation cotée sur une place boursière active, la juste valeur sera celle du dernier cours de bourse connu. S'il s'agit d'une participation non cotée sur une place boursière active ou sans cotation régulière, la juste valeur sera établie au mieux des possibilités, sur la base de toutes les données disponibles, dont les rapports annuels audités par des réviseurs externes, les informations financières intérimaires et toute autre information mise à la disposition de la Banque Triodos. Les variations de valeur non réalisées des participations dans lesquelles aucune influence notable n'est exercée sont directement comptabilisées dans les fonds propres par l'intermédiaire de la réserve de réévaluation, à l'exception des variations de valeur inférieures au prix d'acquisition, qui sont directement comptabilisées dans le compte de résultat.

Les variations de valeur réalisées sont reprises dans le compte de résultat.

Les écarts de taux de change résultant de la conversion de devises étrangères sont comptabilisés à la charge ou au crédit des fonds propres.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition ou au coût de fabrication après déduction des amortissements. Ce coût englobe principalement les coûts de main-d'œuvre directe, à la fin de la phase de développement. Les amortissements sont calculés sur la base de la durée de vie économique estimée.

Le goodwill payé par la Banque Triodos pour l'implantation de la succursale espagnole sera amorti sur dix ans. La période d'amortissement restante est d'un an. Aucune réduction de valeur n'a été comptabilisée pour le goodwill.

Les coûts de développement du système informatique de la banque sont amortis sur sa durée de vie économique estimée à partir du moment de sa mise en service. Suite à un audit technique de ce système en 2013, la date d'expiration de la durée de vie économique a été postposée de décembre 2016 à décembre 2020.

Les contrats de gestion payés par la Banque Triodos lors de l'acquisition de la participation dans Triodos Investment Management NV sont amortis sur une période de vingt ans. La période d'amortissement restante est de treize ans. Aucune réduction de valeur n'a été comptabilisée.

Les logiciels achetés seront amortis sur leur durée de vie économique. Cette période ne pourra excéder cinq ans.

Immobilisations corporelles

Les biens immobiliers en cours de développement sont évalués au plus faible des coûts engagés et des coûts de remplacement escomptés au moment de la livraison. Les coûts engagés se composent de la somme des paiements effectués à des tiers.

Les biens immobiliers pour usage propre sont comptabilisés à leur valeur actuelle, qui est basée sur leur valeur de remplacement. Une estimation est effectuée au moins tous les cinq ans par un expert externe. La dernière expertise a eu lieu en novembre 2013. Les bâtiments pour usage propre sont amortis selon la méthode linéaire sur base de leur durée de vie économique, estimée à 40 ans. Les terrains pour usage propre ne font l'objet d'aucun amortissement.

Les biens d'exploitation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition après déduction des amortissements réalisés selon la méthode linéaire sur base de leur durée de vie économique estimée. Les périodes d'amortissement peuvent varier entre trois et dix ans.

Provisions

Les provisions sont évaluées à la valeur nominale des dépenses qui devraient être engagées pour régler les dettes et les pertes. Les provisions se composent essentiellement de provisions pour le gros entretien des bâtiments, sur base d'un programme d'entretien à long terme.

Acquisition de certificats d'actions propres

L'acquisition et la réémission de certificats d'actions propres sont respectivement comptabilisées à la charge et au crédit des 'Autres réserves'. Tout solde positif enregistré après la réémission de l'ensemble des certificats d'actions acquis sera mis à la disposition de l'Assemblée générale des actionnaires.

L'acquisition de certificats d'actions propres est autorisée à concurrence de 2% du nombre d'actions en circulation.

La décision d'acquérir des certificats d'actions propres peut être adoptée si l'offre en certificats existants est supérieure à la demande en nouveaux certificats. Une procuration est donnée à la direction à cet effet par l'Assemblée générale des actionnaires.

Produits dérivés et comptabilité de couverture

Les produits dérivés sont évalués à leur juste valeur, sauf si le modèle de coût pour la comptabilité de couverture est appliqué.

Les produits dérivés incorporés dans des contrats seront séparés de leur contrat hôte et comptabilisés séparément à leur juste valeur si :

- les caractéristiques économiques et les risques du contrat hôte et du produit dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés ;
- un instrument séparé comportant les mêmes termes et conditions que le produit dérivé incorporé répond à la définition d'un produit dérivé ;
- l'instrument combiné n'est pas évalué à sa juste valeur, avec des variations de juste valeur comptabilisées en résultat.

Si des contrats de change à terme sont conclus pour couvrir des actifs et passifs monétaires en devises étrangères, la comptabilité de couverture des coûts est appliquée. La comptabilité de couverture est

appliquée pour veiller à ce que les bénéfices ou les pertes survenant suite à la conversion des éléments monétaires comptabilisés dans le compte de résultat soient compensés par les variations de la valeur des contrats de change à terme générées par la différence entre le taux au comptant initial et les taux au comptant à la date de clôture. La différence entre le taux au comptant convenu à la conclusion du contrat de change à terme et le taux à terme est amortie sur la durée du contrat.

La Banque Triodos a documenté sa stratégie de couverture et la manière dont elle est liée à l'objectif de gestion des risques. La Banque a également documenté son évaluation de la manière dont les produits dérivés utilisés dans les transactions de couverture sont efficaces pour compenser les résultats de change des éléments couverts en utilisant de la documentation générique. Toute perte encourue à l'égard du pourcentage avec lequel le montant du produit dérivé dépasse la position couverte est comptabilisée directement dans le compte de résultat à son prix d'acquisition ou, si elle est plus faible, à la valeur de marché.

Les relations de couverture sont clôturées à l'expiration ou au moment de la vente des produits dérivés respectifs. Le gain ou la perte cumulé qui n'a pas encore été inclus dans le compte de résultat est reconnu comme un élément reporté au bilan jusqu'à ce que les transactions couvertes aient eu lieu. Si ces transactions ne devaient pas avoir lieu, le gain ou la perte cumulé serait comptabilisé dans le compte de résultat.

Impôt sur le résultat d'exploitation

Les impôts sont calculés sur le résultat avant impôt sur la base des taux d'imposition en vigueur. Dans le calcul de l'impôt, il est tenu compte des bénéfices exonérés, des abattements, des majorations et des différences entre la valeur du bilan et la valeur fiscale de certains éléments de l'actif et du passif.

Les impôts différés issus de la différence entre la valeur inscrite au bilan et la valeur fiscale sont repris à leur valeur nominale dans la mesure où ils peuvent être récupérés au travers de bénéfices futurs (différences temporaires).

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé sur la base de la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation. Lors du calcul de la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation :

- les actions propres détenues par la Banque Triodos sont déduites du nombre total d'actions en circulation ;
- le calcul est établi sur la base des moyennes mensuelles.

Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie indique la variation des liquidités de la Banque Triodos, répartie entre les activités opérationnelles, d'investissement et de financement. Les liquidités se composent de l'encaisse et des dépôts directement exigibles auprès des établissements de crédit.

Pour plus de détails sur ces principes comptables, veuillez vous référer aux Annexes correspondant aux états financiers.

Actif

1. Encaisse

Ventilation de la valeur au bilan de l'encaisse au 31 décembre :

	2013	2012
Dépôts directement exigibles auprès de la Banque centrale néerlandaise	767.659	355.161
Dépôts directement exigibles auprès de la Banque centrale belge	49.798	9.128
Dépôts directement exigibles auprès de la Banque centrale allemande	9.223	751
Dépôts directement exigibles auprès de la Banque centrale espagnole	69.019	15.441
Cash in ATM's	56	16
Valeur au bilan au 31 décembre	895.755	380.497

2. Effets publics

	2013	2012
Certificats de trésorerie espagnols	48.000	–
	48.000	–

Ventilation de la valeur des effets publics :

	2013	2012
Valeur au bilan au 1er janvier	–	15.000
Achats	88.000	–
Remboursements	-40.000	-15.000
Ventes	–	–
Valeur au bilan au 31 décembre	48,000	–

3. Établissements de crédit

	2013	2012
Dépôts directement exigibles	297.361	243.121
Dépôts à terme	254.180	318.046
	551.541	561.167

Les dépôts directement exigibles sont entièrement disponibles.

Ventilation des dépôts selon leur échéance résiduelle :

	2013	2012
Directement exigibles	297.361	243.121
1 à 3 mois	202.180	163.546
3 mois à 1 an	50.000	152.500
1 à 5 ans	1.000	–
Plus de 5 ans	1.000	2.000
	551.541	561.167

Ventilation de la valeur au bilan des dépôts auprès des établissements de crédit au 31 décembre :

	2013	2012
ABN Amro	135.510	136.345
Banco Cooperativo	35.492	32.447
Bank Nederlandse Gemeenten (BNG)	–	40.000
Barclays	71.961	14.826
Belfius Banque	30.000	30.000
Co-operative Bank	–	49.012
Coventry	18.068	–
DZ Bank	18.160	20.381
Frankfurter Volksbank	16.935	–
ING Banque	30.694	77.381
KBC Banque	11.493	10.902
Van Lanschot	5.376	1.771
Nationwide Building Society	24.090	24.506
Rabobank	88.728	90.922
Royal Bank of Scotland	43.283	28.875
Yorkshire Bank	18.068	–
Autres	3.683	3.799
	551.541	561.167

4. Créances

	2013	2012
Créances	3.606.765	3.341.518
Provisions pour créances douteuses	-62.049	-56.159
	3.544.716	3.285.359

Ce poste reprend les créances consenties aux clients, par opposition aux créances vis-à-vis des banques.

Ventilation des créances selon leur échéance résiduelle :

	2013	2012
Directement exigibles	210.440	179.576
1 à 3 mois	97.402	178.737
3 mois à 1 an	209.466	250.218
1 à 5 ans	1.035.913	834.764
Plus de 5 ans	2.053.544	1.898.223
	3.606.765	3.341.518

Évolution de la valeur des provisions pour créances douteuses :

	2013	2012
Valeur au bilan au 1er janvier	56.159	36.583
Dotations	22.189	24.779
Amortissements	-12.040	-2.178
Reprise sur provisions	-4.221	-3.096
Écarts de taux de change	-38	71
Valeur au bilan au 31 décembre	62.049	56.159

Les provisions pour créances douteuses ne concernent pas les dettes éventuelles et engagements irrévocables. Elles incluent, en revanche, une provision pour sinistres dits "inconnus" (survenus mais non encore déclarés) à concurrence de 0,8 million d'euros (néant en 2012).

Une dotation de 1,1 million d'euros à la provision concerne les intérêts facturés mais non encore perçus (0,7 million en 2012).

5. Valeurs mobilières à revenu fixe

	2013	2012
Obligations de l'État néerlandais	159.800	144.500
Obligations de l'État belge	383.144	351.698
Obligations de l'État espagnol	167.500	87.734
Obligations de l'État britannique	69.138	–
Autres obligations	444.598	312.598
	1.224.180	896.530

Valeur au bilan des 'Autres obligations' au 31 décembre :

	2013	2012
Obligation durable Nederlandse Financieringsmaatschappij voor Ontwikkelingslanden (FMO), Pays-Bas ¹	140.000	–
Bank Nederlandse Gemeenten (BNG), Pays-Bas	77.203	77.203
Obligation énergie durable Landwirtschaftliche Rentenbank, Allemagne ¹	50.000	–
Obligation climatiquement responsable European Investment Bank ¹	45.000	–
Nederlandse Financieringsmaatschappij voor Ontwikkelingslanden (FMO), Pays-Bas	40.000	150.000
Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE), Belgique	15.000	15.000
Obligation verte NRW Bank, Allemagne ¹	15.000	–
SNS Bank (garantie du gouvernement), Pays-Bas	12.000	12.000
Fédération Wallonie-Bruxelles, Belgique	12.000	12.000
Rabobank, Pays-Bas	10.000	10.000
Région wallonne, Belgique	10.000	–
Région de Bruxelles-Capitale, Belgique	5.000	15.000
Société Wallonne du Crédit Social, Belgique	5.000	–
Nederlandse Waterschapsbank, Pays-Bas	4.895	7.895
Communauté flamande, Belgique	3.000	13.000
Ethias Vie, Belgique	500	500
	444.598	312.598

¹ Il s'agit d'obligations vertes/durables dont les revenus sont investis par l'émetteur dans des domaines tels que l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et le microcrédit.

Une partie de la valeur des titres est utilisée comme garantie pour un solde débiteur éventuel, couvrant un montant de 10,0 millions d'euros auprès de la Banque centrale néerlandaise (5,0 millions en 2012) et de 0 euro auprès d'un établissement de crédit aux Pays-Bas (4,6 millions en 2012). La garantie pour les prêts tirés auprès d'un établissement de crédit en Espagne est également nulle en 2013 (4,6 millions en 2012).

Au 31 décembre 2013, les écarts entre les valeurs d'acquisition et les valeurs de remboursement n'étant pas encore comptabilisés, un montant de 30,4 millions d'euros (25,5 millions en 2012) a été repris en compte de régularisation de l'actif et un montant de 3,2 millions d'euros (3,0 millions en 2012) en compte de régularisation du passif.

Évolution de la valeur des valeurs mobilières à revenu fixe :

	2013	2012
Valeur au bilan au 1er janvier	896.530	573.096
Achats	517.738	529.258
Remboursements	-150.088	-103.324
Ventes	-40.000	-102.500
Valeur au bilan au 31 décembre	1.224.180	896.530

6. Actions

	2013	2012
S.W.I.F.T. SCRL	3	3
Ampere Equity Fund BV	0	0
SEPA Biogasanlage Hattingen GmbH	1	1
	4	4

Les actions de S.W.I.F.T. SCRL sont détenues dans le cadre de la participation de la Banque Triodos aux transactions financières S.W.I.F.T. Les actions de Ampere Equity Fund BV sont détenues dans le cadre des activités de Triodos Investment Management. Les actions de SEPA Biogasanlage Hattingen GmbH sont détenues dans le cadre d'un prêt accordé à l'entreprise.

Évolution du portefeuille d'actions :

	2013	2012
Valeur au bilan au 1er janvier	4	4
Achats	–	–
Ventes	–	–
	4	4

7. Participations

	2013	2012
Autres participations	7.630	7.594

Ce poste recouvre les participations suivantes :

les participations dans New Resource Bank (San Francisco), Merkur Bank (Copenhague), Cultura Bank (Oslo), GLS Gemeinschaftsbank eG (Bochum), Banca Popolare Etica Scpa (Padoue), Ekobanken Medlemsbank (Järna) et Nederlandse Financieringsmaatschappij voor Ontwikkelingslanden NV (FMO, La Haye), vis-à-vis desquelles la Banque ne peut exercer aucune influence notable. La valeur de ces participations est estimée à 7,3 millions d'euros (7,3 millions en 2012) sur base des cours de bourse officiels. En l'absence de cours de bourse, la Banque Triodos estime la valeur intrinsèque sur base de la valeur nette d'inventaire.

la participation dans Social Enterprise Finance Australia Limited (Sydney), vis-à-vis de laquelle la Banque Triodos ne peut exercer aucune influence notable. La valeur intrinsèque de la participation dans Social Enterprise Finance Australia Limited ne peut être estimée de manière fiable car il s'agit d'une start-up, dont les actions n'ont dès lors aucune valeur représentative et ne sont pas négociées sur un marché actif. Cette participation est, dès lors, évaluée à 0,3 million d'euros (0,3 million en 2012) sur base de la valeur d'acquisition.

Évolution de la valeur des participations :

	2013	2012
Valeur au bilan au 1er janvier	7.594	3.166
Acquisitions	–	1.519
Augmentation de capital	213	2.919
Réévaluation	63	142
Remboursement du capital	–	-1
Écarts de taux de change sur devises étrangères	-240	-151
Valeur au bilan au 31 décembre	7.630	7.594

8. Immobilisations incorporelles

	2013	2012
Goodwill acquitté	84	190
Coûts de développement informatique	7.621	8.361
Contrats de gestion	2.569	2.771
Logiciels informatiques	1.536	963
	11.810	12.285

Le goodwill acquitté comprend :

- le goodwill payé par Triodos Fonds Management à Triodos Investment Management en 2004 pour le rachat des activités de recherche et qui, à la fin 2013, est entièrement amorti ;
- le goodwill payé par la Banque Triodos à Triodos Investments España en 2004 et 2005, avec un complément en 2009, pour le rachat du droit au bénéfice futur de la filiale espagnole.

Évolution de la valeur du goodwill :

	2013	2012
Valeur d'acquisition au 1 ^{er} janvier	900	900
Amortissements cumulés au 1 ^{er} janvier	-710	-605
Valeur au bilan au 1 ^{er} janvier	190	295
Acquisitions	-	-
Amortissements	-106	-105
Valeur au bilan au 31 décembre	84	190

Coûts de développement informatique

Les coûts de développement informatique portent sur le développement du système ICT de la Banque Triodos. Suite à un audit technique du système informatique de la banque en 2013, la date d'expiration de sa durée de vie économique a été prolongée de décembre 2016 à décembre 2020. La réduction des coûts résultant de l'extension de la durée de vie estimée, de l'ordre de 0,9 million d'euros par an, est inscrite de manière prospective dans le compte de résultat à compter de l'exercice 2013. Un même effet positif est escompté pour les quatre années qui viennent. L'investissement dans le système informatique de la banque a été réduit en 2013 suite à la décision d'acquérir un nouveau système ERP pour Triodos Investment Management. Cette perte de valeur est inscrite dans le compte de résultat pour un montant de 0,2 million d'euros.

Évolution des coûts de développement informatique :

	2013	2012
Valeur d'acquisition au 1 ^{er} janvier	21.558	20.534
Amortissements cumulés au 1 ^{er} janvier	-13.197	-11.005
Valeur au bilan au 1 ^{er} janvier	8.361	9.529
Dépenses capitalisées	1.046	1.218
Amortissements*	-1.604	-2.386
Dépréciations	-182	-
Valeur au bilan au 31 décembre	7.621	8.361

* hors cessions à concurrence de 2,0 millions d'euros (néant en 2012).

Contrats de gestion

Ce poste se réfère aux contrats de gestion de fonds de Triodos Investment Management. Lors de l'acquisition de sa participation dans Triodos Investment Management, la Banque Triodos a versé pour ce faire un montant

déterminé à Triodos Holding.

Évolution de la valeur des contrats de gestion :

	2013	2012
Valeur d'acquisition au 1 ^{er} janvier	4.030	4.030
Amortissements cumulés au 1 ^{er} janvier	-1.259	-1.058
Valeur au bilan au 1 ^{er} janvier	2.771	2.972
Amortissements	-202	-201
Valeur au bilan au 31 décembre	2.569	2.771

9. Immobilisations corporelles

	2013	2012
Biens immobiliers à usage propre	23.257	24.982
Biens d'exploitation	15.828	13.665
	39.085	38.647

Évolution de la valeur des biens immobiliers à usage propre :

	2013	2012
Valeur d'acquisition au 1 ^{er} janvier	28.112	26.274
Réévaluation cumulée au 1 ^{er} janvier	-435	-435
Amortissements cumulés au 1 ^{er} janvier	-2.695	-2.343
Valeur au bilan au 1 ^{er} janvier	24.982	23.496
Acquisitions	475	1.838
Amortissements	-366	-352
Réévaluation	-1.834	-
Valeur au bilan au 31 décembre	23.257	24.982

La valeur des biens immobiliers à usage propre a été estimée par un expert externe en novembre 2013.

Évolution de la valeur des biens d'exploitation :

	2013	2012
Valeur d'acquisition au 1 ^{er} janvier	26.332	22.737
Amortissements cumulés au 1 ^{er} janvier	-12.667	-10.170
Valeur au bilan au 1 ^{er} janvier	13.665	12.567
Acquisitions	5.578	4.019
Ventes*	-53	-46
Amortissements*	-3.296	-2.939
Écarts de taux de change	-66	64
Valeur au bilan au 31 décembre	15.828	13.665

* hors cessions à concurrence de 0,3 million d'euros (0,5 million en 2012).

10. Autres actifs

Les autres actifs incluent une réclamation relative au régime néerlandais de garantie des dépôts pour un montant de 8.479 euros (9.705 euros en 2012).

11. Comptes de régularisation de l'actif

Ventilation des comptes de régularisation de l'actif au 31 décembre :

	2013	2012
Plus-values sur placements	30.403	25.463
Intérêts à recevoir	37.577	34.998
Latences fiscales	5.981	3.797
Autres comptes de régularisation de l'actif	32.759	25.668
Valeur au bilan au 31 décembre	106.720	89.926

Les latences fiscales concernent essentiellement les pertes qui restent à déduire des bénéfices nets imposables futurs de la succursale allemande, pour une durée illimitée.

Passif

12. Établissements de crédit

	2013	2012
Dépôts des établissements de crédit	62.105	62.799

Ce poste comprend les soldes créditeurs de Kreditanstalt für Wiederaufbau (Allemagne), Landwirtschaftliche Rentenbanken (Allemagne) et Instituto de Crédito Oficial (Espagne) pour des prêts bonifiés dans le secteur des énergies renouvelables.

Ventilation des dépôts selon leur échéance résiduelle :

	2013	2012
Directement exigibles	833	919
1 à 3 mois	1.355	1.324
3 mois à 1 an	2.804	2.876
1 à 5 ans	26.038	19.565
Plus de 5 ans	31.075	38.115
	62.105	62.799

13. Dépôts de la clientèle

	2013	2012
Comptes d'épargne	4.007.294	3.324.300
Autres dépôts de la clientèle	1.642.809	1.269.201
	5.650.103	4.593.501

Ventilation des dépôts de la clientèle selon leur échéance résiduelle :

	2013	2012
Directement exigibles	4.217.071	3.409.344
1 à 3 mois	526.361	422.947
3 mois à 1 an	368.692	281.898
1 à 5 ans	439.989	384.037
Plus de 5 ans	97.990	95.275
	5.650.103	4.593.501

14. Autres dettes

Ce poste se compose de diverses charges, dont les impôts à acquitter aux Pays-Bas et dans d'autres pays, ainsi que les cotisations de sécurité sociale, pour un montant de 9,6 millions d'euros (7,1 millions en 2012).

15. Comptes de régularisation du passif

Ventilation des comptes de régularisation du passif au 31 décembre :

	2013	2012
Moins-values sur investissements	3.202	3.008
Intérêts à acquitter	15.422	14.911
Latences fiscales	3.828	4.070
Autres comptes de régularisation du passif	30.429	28.982
Valeur au bilan au 31 décembre	52.881	50.971

Les latences fiscales concernent essentiellement :

- les bénéfices futurs de la succursale allemande, imposables aux Pays-Bas. La durée est illimitée.
- les écarts temporaires entre les valeurs comptables des immobilisations incorporelles utilisées à des fins d'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales. La durée restante est comprise entre un an et quatre ans.

16. Provisions

	2013	2012
Gros entretien des immeubles	1.005	670
Autres provisions	5	5
	1.010	675

Évolution de la valeur des provisions :

	2013	2012
Valeur au bilan au 1er janvier	675	452
Dotation	334	311
Retrait	–	-88
Reprise sur provisions	–	–
Écarts de taux de change	1	–
Valeur au bilan au 31 décembre	1.010	675

17. Emprunts subordonnés

Ce poste se réfère à un emprunt obligataire sur 10 ans émis le 12 juillet 2006. Le taux d'intérêt nominal est de 5,625% et le prix d'émission de 99,314%. Le remboursement des obligations est subordonné à tous les autres passifs. Pendant la durée de l'emprunt obligataire, la Banque peut faire l'acquisition d'obligations et les annuler, sous réserve de l'approbation de la Banque centrale néerlandaise.

En raison des différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de rachat, un montant de 13 euros (17 euros en 2012) a été incorporé aux comptes de régularisation du passif en date du 31 décembre 2013.

Évolution de la valeur des emprunts subordonnés :

	2013	2012
Valeur au bilan au 1 ^{er} janvier	5.300	15.300
Retrait	–	-10.000
Valeur au bilan au 31 décembre	5.300	5.300

18. Fonds propres

Les fonds propres du bilan consolidé sont égaux à ceux de la société mère. Pour la ventilation, veuillez vous reporter aux Annexes des comptes annuels de la société.

Juste valeur

Le tableau suivant indique la juste valeur des instruments financiers détenus au 31 décembre 2013. La juste valeur des valeurs mobilières à revenu fixe équivaut à leur valeur de marché. La juste valeur des établissements de crédit, des créances, des dépôts à terme à taux fixe de la clientèle et de l'emprunt subordonné a été déterminée sur base de la valeur actuelle nette des intérêts attendus et des flux de trésorerie portant sur les remboursements, calculée en tenant compte des taux d'intérêt du marché en fin d'exercice. La juste valeur des autres postes est considérée comme étant égale aux valeurs inscrites au bilan.

La juste valeur des actifs restants comprend également les postes de latence fiscale. Les agios et disagios des valeurs mobilières à revenu fixe non encore amortis ont été pris en compte dans la valeur de celles-ci inscrite au bilan.

	2013 Valeur comptable	2013 Juste valeur	2012 Valeur comptable	2012 Juste valeur
Actif				
Encaisse	895.755	895.755	380.497	380.497
Effets publics	48.000	47.860	–	–
Établissements de crédit	551.541	550.832	561.167	561.927
Créances	3.544.716	3.509.290	3.285.359	3,325.547
Valeurs mobilières à revenu fixe incluant agios/disagios	1.251.033	1.276.816	918.985	964.325
Actions	4	4	4	4
Participations	7.630	7.630	7.594	7.594
Autres	144.773	152.807*	134.269	122.371*
	6.443.452	6.440.994	5.287.875	5,362.265
Passif				
Établissements de crédit	62.105	62.105	62.799	62.799
Dépôts de la clientèle	5.650.103	5.671.748	4.593.501	4.632.197
Autres	77.212	77.212	66.306	66.306
Fonds propres	654.032	654.032	565.269	565.269
Réévaluation	–	-24.103	–	35.694
	6.443.452	6.440.994	5.287.875	5.362.265

* La juste valeur subit l'impact négatif de l'incidence fiscale de tous les ajustements de juste valeur comptabilisés sous le poste 'Autres'.

	2013 Juste valeur	2012 Juste valeur
Instruments financiers dérivés		
Contrats de devises à terme	1.135	812

Les justes valeurs estimées délivrées par les institutions financières ne sont pas considérées comme étant comparables sur une base individuelle en raison des différences dans les méthodes d'évaluation utilisées et du recours à des estimations dans ces évaluations. L'absence de méthode objective d'évaluation signifie que les justes valeurs estimées sont subjectives au regard des durées de vie estimées et des taux d'intérêt appliqués.

Engagements hors bilan

19. Passifs éventuels

Ce poste recouvre les garanties remplaçant ou non des crédits, et qui sont partiellement couvertes par des comptes bloqués à concurrence du même montant.

20. Engagements irrévocables

Ce poste recouvre l'ensemble des obligations liées à des engagements irrévocables pouvant mener à un nouveau crédit.

Autres engagements hors bilan

Outre les passifs éventuels et engagements irrévocables mentionnés au bilan, les régimes néerlandais de garantie des dépôts et d'indemnisation des investisseurs sont d'application, conformément à la Section 3:259 de la loi néerlandaise sur la surveillance financière.

Loyers

en milliers d'euros

Localisation	Montant annuel	Durée résiduelle
Zeist, Pays-Bas	575	20 mois
Zeist, Pays-Bas	160	48 mois
Bruxelles, Belgique	645	63 mois
Bristol, Royaume-Uni	792	147 mois
Édimbourg, Royaume-Uni	31	9 mois
Barcelone, Espagne	149	10 mois
Bilbao, Espagne	14	3 mois
Gérone, Espagne	18	61 mois
Grenade, Espagne	40	22 mois
La Corogne, Espagne	15	3 mois
Las Palmas, Espagne	7	3 mois
Madrid, Espagne	460	22 mois
Madrid, Espagne	123	3 mois
Madrid, Espagne	19	19 mois
Murcie, Espagne	85	7 mois
Oviedo, Espagne	71	10 mois
Palma de Majorque, Espagne	92	16 mois
Pampelune, Espagne	62	12 mois
Santa Cruz de Ténérife, Espagne	27	6 mois
Séville, Espagne	96	16 mois
Valence, Espagne	16	3 mois
Valladolid, Espagne	22	3 mois
Saragosse, Espagne	15	6 mois
Francfort, Allemagne	267	10 mois

Contrats de leasing

en milliers d'euros

Des contrats de leasing se rapportant principalement à des véhicules ont été conclus pour des périodes comprises entre 2 et 48 mois, avec une charge annuelle de 759 euros.

Utilisation de logiciels

en milliers d'euros

Les engagements suivants ont été pris pour l'utilisation de logiciels :

- Un paiement annuel fixe de 28 euros pour la maintenance d'un système de gestion des e-mails.
- Un montant annuel variable d'environ 234 euros sur une période d'un an minimum pour l'utilisation d'un système bancaire.

Autres engagements

en milliers d'euros

Les engagements suivants ont été pris :

- Services concernant la gestion des crédits hypothécaires pour une période d'au moins un an, avec une charge annuelle de 276 euros.
- Services concernant les opérations de paiement pour une période d'au moins cinq ans, avec une charge annuelle variable d'environ 2.800 euros.
- Services concernant la protection des systèmes de paiement pour une période d'au moins deux ans et demi, avec une charge annuelle variable d'environ 218 euros.

En 2010, la Banque Triodos avait conclu un accord avec un promoteur immobilier pour la création d'une coentreprise. Ce contrat, qui porte sur la construction d'un nouvel immeuble de bureaux pour la Banque Triodos avant le troisième trimestre 2016, a été modifié en 2011. À la fin 2011, la Banque Triodos a signé un accord avec une tierce partie pour l'acquisition d'un terrain avant le 1er septembre 2014. Cet achat est conditionné au respect d'un certain nombre de conditions spécifiques.

Produits

21. Revenus d'intérêts

	2013	2012
Créances	131.738	124.554
Établissements de crédit	3.974	7.530
Effets publics et valeurs mobilières à revenu fixe	28.862	26.215
Autres investissements	43	64
	164.617	158.363

Ce poste comprend les revenus provenant des crédits financiers et transactions liées, ainsi que des commissions liées, qui sont de par leur nature assimilables à des paiements d'intérêts. Les valeurs mobilières à revenu fixe comprennent les résultats de transactions d'un montant de 3,4 millions d'euros (5,6 millions en 2012).

22. Charges d'intérêts

	2013	2012
Dépôts de la clientèle	50.834	53.174
Emprunts subordonnés	302	641
Établissements de crédit	1.522	1.355
Autres	3	48
	52.661	55.218

Le poste 'Emprunts subordonnés' comprend le résultat d'une transaction pour un montant de 0,0 million d'euros (0,1 million en 2012).

23. Revenus de placements

	2013	2012
Dividendes provenant d'autres participations	120	–
	120	–

24. Commissions perçues

	2013	2012
Commissions de garantie	511	540
Registre des actions	4.236	3.844
Opérations de paiement	8.101	5.607
Emprunts	9.000	8.952
Gestion d'actifs	5.128	4.185
Commissions de gestion	25.574	25.677
Autres commissions perçues	443	184
	52.993	48.989

25. Commissions versées

	2013	2012
Commissions versées aux agents	385	406
Gestion d'actifs	589	703
Autres commissions versées	1.321	736
	2.295	1.845

26. Résultat sur opérations financières

	2013	2012
Résultats de change sur transactions en devises étrangères	-83	115
Résultats des transactions des contrats de change à terme	520	318
	437	433

27. Autres produits

Ce poste se réfère à la rémunération des autres prestations de services et aux plus-values réalisées sur la vente d'actifs.

Charges

28. Charges de personnel et autres frais de gestion

	2013	2012
Ventilation des charges de personnel :		
• charges salariales	45.625	39.536
• charges de retraites	4.850	4.520
• charges sociales	7.863	6.826
• personnel temporaire	4.040	4.988
• autres charges de personnel	5.016	4.459
• charges de personnel activées	-514	-1.075
	66.880	59.254
Autres frais de gestion :		
• frais de bureau	4.274	4.316
• frais liés à l'informatique	5.439	4.282
• frais administratifs externes	4.166	3.556
• frais de déplacement et de séjour	3.034	2.696
• frais de conseil et de revision des comptes	3.527	2.631
• frais de publicité	7.061	7.142
• loyers et charges locatives	7.084	7.044
• autres frais	2.712	2.773
	37.297	34.440
	104.177	93.694
Nombre moyen de collaborateurs en équivalents temps plein	789,8	697,7

Charges de retraites

	2013	2012
Régimes de retraite à cotisations déterminées	2.540	2.266
Régimes de retraite à prestations déterminées	2.310	2.254
	4.850	4.520

Les charges de retraites découlant des régimes à cotisations déterminées et à prestations déterminées sont basées sur les cotisations dues au cours de l'exercice sous revue.

Régimes de retraite par pays

Le régime de retraite de la Banque Triodos aux Pays-Bas est une combinaison des régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées. Le régime de retraite à prestations déterminées s'applique pour la tranche de salaire annuel brut jusqu'à 50.065 euros : les obligations dans le chef des collaborateurs participants consistent en l'attribution des droits accumulés. Le régime de retraite à cotisations déterminées s'applique pour la tranche de salaire annuel brut supérieure à 50.065 euros : les obligations dans le chef des collaborateurs concernés consistent à payer la contribution due.

Aux Pays-Bas, les collaborateurs des parties liées participent également au régime de retraite. La totalité de l'obligation en matière de pensions et les charges en résultant sont mentionnées dans les Annexes aux comptes annuels consolidés de Triodos Bank NV. Une partie des charges est imputée aux parties liées en fonction de leur part dans la masse salariale totale des collaborateurs concernés.

Les régimes de retraite de la Banque Triodos en Belgique, au Royaume-Uni, en Espagne et en Allemagne sont des régimes à cotisations déterminées, confiés à des compagnies d'assurance-vie dans ces différents pays. L'engagement vis-à-vis des collaborateurs concernés porte sur le paiement des primes dues. La participation au régime de retraite est obligatoire pour les collaborateurs en Belgique et en Espagne. En Belgique, la contribution des collaborateurs correspond à 2% du salaire et celle de l'employeur atteint 6%. En Espagne, la cotisation, correspondant à 1,5% du salaire, est entièrement payée par l'employeur.

Au Royaume-Uni et en Allemagne, la participation au régime de retraite se fait sur base volontaire. Au Royaume-Uni, la contribution des collaborateurs varie entre 0% et 15% du salaire, celle de l'employeur oscille entre 3% et 10%. 85% des collaborateurs au Royaume Uni participent au régime de retraite. En Allemagne, la contribution des collaborateurs est de 3,33% du salaire tandis que celle de l'employeur atteint 6,67%. 95% des collaborateurs en Allemagne participent au régime de retraite.

Autres charges

Ce poste comprend un ajustement positif concernant la perte estimée relative au système de garantie des dépôts, sur base des informations délivrées par l'Association bancaire néerlandaise, pour un montant de 0,8 million d'euros (ajustement positif de 0,6 million en 2012).

Politique salariale

La politique salariale appliquée par la Banque Triodos repose sur le principe selon lequel les revenus générés résultent des efforts conjoints de tous les collaborateurs.

La rémunération versée aux membres du Comité exécutif est déterminée par le Conseil des commissaires, sur avis du Comité de nomination et de rémunération. Elle respecte les principes fondamentaux de la politique salariale de la Banque Triodos.

Le montant des rémunérations des membres du Conseil des commissaires et des administrateurs de la Stichting Administratiekantoor Aandelen Triodos Bank (SAAT) est fixé respectivement par l'Assemblée générale des actionnaires et par l'Assemblée annuelle des détenteurs de certificats d'actions. Les rémunérations sont modestes mais néanmoins suffisantes pour attirer et fidéliser des personnes qualifiées.

Les principaux éléments de la politique de rémunération internationale de la Banque Triodos sont les suivants :

- La Banque Triodos maintient sa décision de ne proposer ni bonus ni plans d'options sur actions aux membres du Comité exécutif et aux collaborateurs. Les incitatifs financiers ne sont pas considérés comme un moyen approprié de motiver et de récompenser les collaborateurs d'une banque fondée sur des valeurs. Au surplus, la durabilité, de par sa nature même, résulte d'un effort conjoint des collaborateurs orientés à la fois vers le court et le long termes.
- La Banque Triodos peut accorder aux collaborateurs des primes individuelles à titre de "reconnaissance", à concurrence de maximum un mois de salaire. Ces primes récompensent des réalisations remarquables et sont laissées à la discrétion du management, après consultation du service des Ressources humaines. Elles ne sont pas basées sur des objectifs préétablis et sont toujours attribuées de manière rétrospective.
- Une prime d'appréciation collective annuelle peut être versée en récompense des résultats globaux et de la contribution de l'ensemble des collaborateurs. Cette prime très modeste - 500 euros maximum par personne - est la même pour tous les collaborateurs. Elle peut être payée en liquide ou en certificats d'actions de la Banque Triodos. En 2013, l'ensemble des collaborateurs a bénéficié d'une prime collective de 300 euros par personne. Elle est identique pour tous les travailleurs, à temps plein comme à temps partiel, au prorata pour l'année.
- Les salaires fixes devraient être alignés sur les moyennes du marché afin d'attirer et de fidéliser des collaborateurs de grande qualité.
- L'écart entre le salaire maximal au bas de l'échelle des rémunérations et le salaire maximal au niveau des cadres supérieurs est mesuré attentivement dans chaque pays (ce ratio était de 9,41 aux Pays-Bas en 2013, soit un niveau équivalent à celui de 2012), afin de veiller à ce que cet écart ne soit pas trop excessif entre les collaborateurs les mieux et les plus faiblement rémunérés.
- Les indemnités de départ devraient être modestes. Si une législation ou des normes couramment acceptées existent dans un pays donné, celles-ci devraient être suivies. Les indemnités de départ devraient, en toutes circonstances, éviter de récompenser la sous-performance.

Le tableau ci-dessous répertorie les crédits qui ont été consentis aux membres du Comité exécutif.

	2013	2013	2013	2012	2012	2012
	Montant octroyé	Taux d'intérêt moyen	Remboursements	Montant octroyé	Taux d'intérêt moyen	Remboursements
Pierre Aeby	125	3,6%	–	125	3,6%	–

Aucun autre prêt, avance ou garantie n'a été consenti aux membres du Comité exécutif, du Conseil des commissaires et du Conseil d'administration de la Stichting Administratiekantoor Aandelen Triodos Bank (SAAT). Par principe, il n'existe aucune disposition réglementaire en matière d'options sur actions pour les membres du Comité exécutif, du Conseil des commissaires ou du Conseil d'administration de la SAAT.

Rémunérations versées au Comité exécutif

Ventilation des rémunérations versées aux membres du Comité exécutif :

	2013	2012
Charges salariales fixes	657	537
Charges salariales variables ¹	1	–
Charges de retraite	169	161
Usage privé d'une voiture de société	41	35
Charges sociales	28	24
Taxe de crise	27	31
	923	788

¹ En 2013, tous les collaborateurs de la Banque Triodos, y compris les membres du Comité exécutif, ont perçu une prime d'appréciation collective de 300 euros par personne en fin d'année.

Ventilation des charges de salaires par membre du Comité exécutif :

	2013	2012
Pierre Aeby*	231	223
Peter Blom*	272	272
Jellie Banga **	154	–
Michael Jongeneel **	–	42
	657	537

* Directeur statutaire

** Michael Jongeneel a été nommé directeur de Triodos Investment Management à partir du 1er janvier 2012. Il a démissionné de son poste de membre du Comité exécutif le 1er avril 2012 et a pris ses fonctions de Chief Operating Officer (COO) le 1er mars 2013. Jellie Banga a été nommée COO à partir du 1er mars 2013.

Rémunérations versées au Conseil des commissaires

Ventilation des rémunérations versées aux membres du Conseil des commissaires :

en euros	2013 Rémunération	2013 Jetons de présence	2013 Dédommagement pour les déplacements	2013 Total	2012 Total
David Carrington	16.458	1.750	3.500	21.708	16.958
Marcos Eguiguren Huerta	16.458	4.000	3.000	23.458	21.458
Marius Frank (jusqu'au 17 mai 2013)	6.250	1.771	500	8.521	18.208
Mathieu van den Hoogenband	16.458	2.479	1.000	19.937	13.958
Jan Lamers	16.458	–	3.500	19.958	17.458
Margot Scheltema	16.458	5.000	500	21.958	18.958
Hans Voortman (Président)	23.750	3.000	2.000	28.750	23.542
Carla van der Weerd	16.458	4.000	500	20.958	17.958
	128.748	22.000	14.500	165.248	148.498

Les montants des rémunérations versées aux membres du Conseil des commissaires ont été modifiés au cours de l'Assemblée générale des actionnaires du 17 mai 2013.

Les rémunérations suivantes sont d'application :

- 17.500 euros par an pour un membre ordinaire
- 25.000 euros par an pour le Président
- 4.000 euros par an pour un membre du Comité d'audit et des risques
- 5.000 euros par an pour le Président du Comité d'audit et des risques
- 3.000 euros par an pour un membre du Comité de nomination et de rémunération
- 4.250 euros par an pour le Président du Comité de nomination et de rémunération
- 500 euros par voyage aller-retour (jusqu'à concurrence de 10.000 euros par an) en compensation du temps affecté aux déplacements pour les membres du Conseil des commissaires devant se déplacer à l'étranger pour participer à une réunion.

M. Eguiguren Huerta, Mme Van der Weerd et Mme Scheltema (Présidente) sont membres du Comité d'audit et des risques. M. Frank (Président jusqu'en mai 2013), M. Van den Hoogenband (Président depuis mai 2013), M. Carrington (depuis mai 2013) et M. Voortman sont membres du Comité de nomination et de rémunération.

Rémunérations versées au Conseil d'administration de la SAAT

Ventilation des rémunérations versées aux membres du Conseil d'administration de la Stichting Administratiekantoor Aandelen Triodos Bank (en euros) :

en euros	2013 Rémunération	2013 Dédomme- ment pour les déplacements	2013 Total	2012 Total
Marjatta van Boeschoten	6.479	3.000	9.479	8.167
Sandra Castaneda Elena (à partir du 17 mai 2013)	4.083	500	4.583	–
Frans de Clerck	6.479	3.500	9.979	7.667
Luis Espiga (jusqu'au 17 mai 2013)	2.396	1.500	3.896	8.667
Jan Nijenhof	6.479	2.000	8.479	5.667
Max Rutgers van Rozenburg (Président jusqu'au 17 mai 2013)	3.500	1.500	5.000	9.192
Josephine de Zwaan (Président à partir du 17 mai 2013)	8.229	3.000	11.229	6.167
	37.645	15.000	52.645	45.527

Les montants des rémunérations versées aux membres du Conseil d'administration de la SAAT ont été modifiés au cours de l'Assemblée générale des actionnaires du 17 mai 2013.

Les rémunérations suivantes sont d'application :

- 7.000 euros par an pour un membre ordinaire
- 10.000 euros par an pour le Président
- 500 euros par voyage aller-retour (avec un maximum de 10 voyages aller-retour par an) en compensation du temps affecté aux déplacements pour les membres du Conseil d'administration devant se déplacer à l'étranger pour participer à une réunion.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le tableau ci-dessous détaille les honoraires facturés par la société d'audit KPMG pour les services délivrés durant l'exercice sous revue.

La colonne 'Autres entités du réseau KPMG' reprend les honoraires facturés par différentes entités de KPMG, à l'exception de KPMG Accountants NV. Les chiffres comparables de 2012 ont été ajustés afin de refléter les changements intervenus dans les types d'honoraires.

2013	KPMG Accountants NV	Autres entités du réseau KPMG	Total réseau KPMG
Audit des états financiers	343	146	489
Autres missions liées à l'audit	55	136	191
Conseils fiscaux	–	70	70
Autres missions non liées à l'audit	–	15 *	15
Total	398	367	765

* Ceci se réfère aux accords contractuels approuvés et signés en 2012.

2012	KPMG Accountants NV	Autres entités du réseau KPMG	Total réseau KPMG
Audit des états financiers	300	147	447
Autres missions liées à l'audit	53	108	161
Conseils fiscaux	–	55	55
Autres missions non liées à l'audit	–	15	15
Total	353	325	678

29. Dépréciations, amortissements et corrections de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles

	2013	2012
Amortissements sur immobilisations incorporelles	2.510	3.101
Dépréciations sur immobilisations incorporelles	182	–
Réductions de valeur sur immobilisations corporelles	3.664	3.291
Dépréciations sur biens immobiliers à usage propre	2.065	–
	8.421	6.392

La réduction de valeur a été diminuée de la part répercutée sur les parties liées.

Les biens immobiliers à usage propre ont été expertisés par un expert externe en novembre 2013.

30. Dépréciation des créances

Ce poste comprend des charges associées à la dépréciation des crédits et autres créances, soit une charge de 17,1 millions d'euros en 2013 (20,9 millions en 2012).

31. Impôt sur le résultat d'exploitation

	2013	2012
Impôt à payer	11.075	9.008
Impôt différé	-2.545	-847
	8.530	8.161

Comparaison entre le taux d'imposition légal et le taux d'imposition effectif :

	2013	2012
Résultat avant impôt	34.213	30.787
Taux d'imposition légal	25,0%	25,0%
Montant de l'impôt au taux légal	8.553	7.697
Écarts provenant de taux différents à l'étranger, d'exonérations et de montants non déductibles	-61	474
Ajustement des latences fiscales résultant de nouveaux taux de taxation	38	-10
Montant de l'impôt au taux effectif	8.530	8.161
Taux d'imposition effectif	24,9%	26,5%

Unité fiscale

La Banque Triodos constitue, en tant que société mère, une unité fiscale pour la taxe sur la valeur ajoutée et l'impôt sur les sociétés avec Triodos Assurantiën (en liquidation), Triodos Cultuurbank (en liquidation), Triodos Finance, Triodos Investment Management, Kantoor Buitenzorg, Kantoor Nieuweroord et Triodos Nieuwbouw en tant que filiales. La méthode choisie pour l'acquittement des impôts entre la Banque Triodos et ses filiales consiste à agir comme si les entités légales étaient imposables de manière indépendante. En réalité, les entités légales sont conjointement et solidairement responsables des dettes fiscales des sociétés faisant partie de l'unité fiscale.

Parties Liées

La Banque Triodos est liée aux entités légales suivantes :

- La Banque Triodos fournit des services à Triodos MeesPierson et Triodos Fair Share Fund à des prix compétitifs. Ces services sont liés au détachement de personnel, au management, à l'administration, la mise à disposition de bureaux, l'informatique et la publicité.
- La Banque Triodos détient des fonds de parties liées et leur délivre des services bancaires à des tarifs compétitifs.
- La Banque Triodos octroie des crédits et délivre des garanties bancaires à des fonds de placement et des fonds internationaux à des taux compétitifs.
- La Banque Triodos loue des locaux administratifs à Triodos Facet moyennant un loyer compétitif.
- La Banque Triodos s'est portée garante pour Triodos Groenfonds à des taux compétitifs.
- La Banque Triodos et Triodos Investment Management assurent des activités de gestion de fonds de placement et perçoivent à cet effet des honoraires compétitifs.
- Triodos Custody exerce des activités de conservation de titres pour Triodos Fair Share Fund à des prix compétitifs.
- La Banque Triodos distribue et enregistre des titres émis par des fonds de placement et placés auprès de clients de la Banque Triodos à des prix compétitifs.
- La Banque Triodos exécute des opérations en devises pour des fonds de placement et des fonds internationaux à des prix conformes au marché.
- Triodos Investment Management fournit des services de contrôle à Sustainalytics BV en contrepartie d'honoraires compétitifs.
- Sustainalytics livre à Triodos Investment Management et à Triodos MeesPierson des informations découlant de recherches sur la durabilité à des prix compétitifs.
- Triodos MeesPierson redistribue à Sustainalytics une partie de la rémunération perçue pour la fourniture de services administratifs, à concurrence de la part desdits services prestés par Sustainalytics elle-même.
- Triodos MeesPierson gère un portefeuille d'investissement de Triodos Groenfonds en appliquant des frais de gestion compétitifs.

Chiffres clés 2013 par succursale et par secteur d'activité

en milliers d'euros	Banque Pays-Bas	Banque Belgique	Banque Royaume-Uni	Banque Espagne
Dépôts de la clientèle	2.243.447	1.274.158	789.257	1,214.035
Nombre de comptes	274.380	60.085	43.158	170.068
Crédits	1.177.879	832.185	617.770	740.864
Nombre de crédits	22.467	2.179	1.176	2.772
Total du bilan	2.760.337	1.440.200	991.595	1.383.356
Fonds sous gestion ¹				
Total des actifs sous gestion	2.760.337	1.440.200	991.595	1.383.356
Total des produits	48.874	30.726	18.082	31.114
Charges d'exploitation	-28.729	-18.282	-12.847	-23.086
Dépréciation des créances	-8.264	589	-2.323	-2.687
Dépréciation des participations				
Résultat d'exploitation	11.881	13.033	2.912	5.341
Impôt sur le résultat d'exploitation	-2.787	-3.395	-906	-1.697
Bénéfice net	9.094	9.638	2.006	3.644
Nombre moyen de collaborateurs en équivalents temps plein	131,3	93,9	99,2	195,5
Charges d'exploitation/total des produits	59%	60%	71%	74%

¹ Au moment de la préparation de ce document, les comptes annuels des actifs sous gestion n'étaient pas finalisés.

Banque Allemagne	Total activités bancaires	Investment Management	Private Banking	Autres	Élimination des transactions intersociétés	Total
139.277	5.660.174				-10.071	5.650.103
8.455	556.146					556.146
176.240	3.544.938				-222	3.544.716
1.026	29.620					29.620
236.629	6.812.117			1.134.394	-1.499.858	6.446.653
		2.504.415	685.354	9.643		3.199.412
236.629	6.812.117	2.504.415	685.354	1.144.037	-1.499.858	9.646.065
5.795	134.591	24.716	3.633	1.698	-973	163.665
-7.492	-90.436	-18.493	-2.700	-2.051	1.082	-112.598
-4.376	-17.061					-17.061
				207		207
-6.073	27.094	6.223	933	-146	109	34.213
1.791	-6.994	-1.556	-227	274	-27	-8.530
-4.282	20.100	4.667	706	128	82	25.683
35,1	555,0	89,1	14,2	131,5		789,8
129%	67%	75%	74%			69%

Chiffres clés 2012 par succursale et par secteur d'activité

en milliers d'euros	Banque Pays-Bas	Banque Belgique	Banque Royaume-Uni	Banque Espagne
Dépôts de la clientèle	1.933.772	1.097.423	617.759	858.565
Nombre de comptes	240.449	54.358	37.795	117.107
Crédits	1.102.050	720.934	591.344	682.832
Nombre de crédits	18.784	2.024	1.155	1.648
Total du bilan	2.315.348	1.244.899	820.389	1.002.859
Fonds sous gestion ¹				
Total des actifs sous gestion	2.315.348	1.244.899	820.389	1.002.859
Total des produits	44.108	33.400	17.211	26.525
Charges d'exploitation	-27.393	-17.004	-13.364	-16.763
Dépréciation des créances	-14.544	-2.968	-990	-1.520
Dépréciation des participations				
Résultat d'exploitation	2.171	13.428	2.857	8.242
Impôt sur le résultat d'exploitation	-363	-3.616	-756	-2.611
Bénéfice net	1.808	9.812	2.101	5.631
Nombre moyen de collaborateurs en équivalents temps plein	125,1	86,1	90,9	150,2
Charges d'exploitation/total des produits	62%	51%	78%	63%

¹ Au moment de la préparation de ce document, les comptes annuels des actifs sous gestion n'étaient pas finalisés.

Banque Allemagne	Total activités bancaires	Investment Management	Private Banking	Autres	Élimination des transactions intersociétés	Total
90.191	4.597.710				-4.209	4.593.501
5.218	454.927					454.927
188.530	3.285.690				-331	3.285.359
471	24.082					24.082
233.818	5.617.313			997.876	-1.324.306	5.290.883
		2.187.189	557.471	9.199		2.753.859
233.818	5.617.313	2.187.189	557.471	1.007.075	-1.324.306	8.044.742
4.781	126.025	23.345	3.026	60	-890	151.566
-6.556	-81.080	-17.547	-2.362	-142	1.045	-100.086
-889	-20.911					-20.911
				218		218
-2.664	24.034	5.798	664	136	155	30.787
722	-6.624	-1.567	-161	230	-39	-8.161
-1.942	17.410	4.231	503	366	116	22.626
29,4	481,7	82,3	12,8	120,9		697,7
137%	64%	75%	78%			66%

Octroi de crédits par secteur en 2013 après éliminations intersociétés

en milliers d'euros	Total			Pays-Bas			Belgique
	montant	%	nombre	montant	%	nombre	montant
Secteur environnemental							
Agriculture biologique	113.515	3,2%	737	30.817	2,6%	257	4.185
Aliments biologiques	74.535	2,1%	610	22.355	1,9%	319	11.905
Énergie renouvelable	1.168.996	33,0%	789	163.671	13,9%	85	371.904
Immobilier durable	329.416	9,3%	537	192.963	16,4%	233	94.696
Techniques environnementales	52.109	1,5%	165	11.967	1,0%	50	23.049
	1.738.571	49,1%	2.838	421.773	35,8%	944	505.739
Secteur social							
Commerce de détail non alimentaire	13.508	0,4%	139	6.039	0,5%	80	1.623
Production	22.754	0,6%	137	5.475	0,5%	59	13.156
Services professionnels	102.408	2,9%	389	50.188	4,4%	106	10.506
Sociétés de logements sociaux	223.804	6,3%	312	17.812	1,5%	125	24.734
Soins de santé	513.590	14,5%	1.043	174.495	14,8%	447	132.555
Projets sociaux	87.841	2,5%	408	1.237	0,1%	16	12.513
Commerce équitable	2.397	0,1%	32	431	0,0%	7	780
Aide au développement	54.786	1,5%	36	44.135	3,8%	11	4.780
	1.021.088	28,8%	2.496	299.812	25,6%	851	200.647
Secteur culturel							
Éducation	111.475	3,2%	341	22.824	1,9%	75	24.568
Accueil de la petite enfance	13.937	0,4%	101	10.768	0,9%	79	2.299
Arts et culture	220.685	6,2%	687	160.488	13,6%	302	18.702
Mode de vie	71.968	2,0%	270	13.447	1,1%	54	3.868
Loisirs	104.173	2,9%	250	56.331	4,8%	126	6.964
	522.238	14,7%	1.649	263.858	22,3%	636	56.401
Crédits aux particuliers	253.191	7,1%	22.636	182.808	15,5%	20.035	69.398
Crédits aux pouvoirs locaux	9.628	0,3%	1	9.628	0,8%	1	–
Total	3.544.716	100,0%	29.620	1.177.879	100,0%	22.467	832.185

Belgique		Royaume-Uni			Espagne			Allemagne		
%	nombre	montant	%	nombre	montant	%	nombre	montant	%	nombre
0,5%	75	47.508	7,7%	254	29.792	4,0%	135	1.213	0,7%	16
1,4%	66	11.418	1,8%	59	19.209	2,7%	124	9.648	5,5%	42
44,7%	220	166.860	27,0%	147	381.485	51,5%	299	85.076	48,3%	38
11,4%	94	5.932	1,0%	18	35.825	4,8%	192	–	0,0%	–
2,8%	50	9.631	1,6%	15	7.462	1,0%	50	–	0,0%	–
60,8%	505	241.349	39,1%	493	473.773	64,0%	800	95.937	54,5%	96
0,2%	24	3.768	0,6%	14	2.078	0,3%	21	–	0,0%	–
1,6%	57	–	0,0%	–	4.123	0,6%	21	–	0,0%	–
1,3%	69	38.985	6,3%	49	2.700	0,4%	47	29	0,0%	118
3,0%	25	166.652	26,9%	146	–	0,0%	–	14.606	8,3%	16
15,9%	234	61.150	9,9%	99	101.787	13,7%	186	43.603	24,8%	77
1,5%	91	11.674	1,9%	66	62.417	8,4%	235	–	0,0%	–
0,1%	10	595	0,1%	8	441	0,1%	5	150	0,1%	2
0,6%	14	358	0,1%	1	5.513	0,7%	10	–	0,0%	–
24,2%	524	283.182	45,8%	383	179.059	24,2%	525	58.388	33,2%	213
2,9%	130	18.776	3,0%	44	24.586	3,3%	70	20.721	11,8%	22
0,3%	15	656	0,1%	5	214	0,0%	2	–	0,0%	–
2,2%	153	9.697	1,6%	45	31.795	4,3%	159	3	0,0%	28
0,5%	20	44.959	7,3%	163	8.980	1,2%	30	714	0,4%	3
0,8%	40	19.126	3,1%	42	21.522	2,9%	37	230	0,1%	5
6,7%	358	93.214	15,1%	299	87.097	11,7%	298	21.668	12,3%	58
8,3%	792	25	0,0%	1	935	0,1%	1.149	25	0,0%	659
0,0%	–	–	0,0%	–	–	0,0%	–	–	0,0%	–
100,0%	2.179	617.770	100,0%	1.176	740.864	100,0%	2.772	176.018	100,0%	1.026

Octroi de crédits par secteur en 2012 après éliminations intersociétés

en milliers d'euros	Total			Pays-Bas			Belgique
	montant	%	nombre	montant	%	nombre	montant
Secteur environnemental							
Agriculture biologique	109.721	3,3%	680	30.134	2,7%	253	4,543
Aliments biologiques	77.472	2,4%	630	27.247	2,5%	383	12,134
Énergie renouvelable	1.124.698	34,2%	753	110.801	10,1%	76	354,826
Immobilier durable	230.527	7,0%	451	138.918	12,6%	205	62,272
Techniques environnementales	55.658	1,7%	150	14.232	1,3%	60	23,580
	1.598.076	48,6%	2.664	321.332	29,2%	977	457.355
Secteur social							
Commerce de détail non alimentaire	13.630	0,4%	152	5.845	0,5%	91	1.916
Production	18.484	0,6%	127	5.579	0,5%	60	10.865
Services professionnels	116.411	3,6%	322	51.575	4,7%	127	19.099
Sociétés de logements sociaux	188.267	5,7%	304	27.801	2,5%	128	17.151
Soins de santé	424.519	12,9%	894	143.496	13,0%	434	103.249
Projets sociaux	99.229	3,0%	340	1.309	0,1%	19	9.226
Commerce équitable	6.850	0,2%	43	2.618	0,2%	9	2.615
Aide au développement	58.110	1,8%	45	46.046	4,2%	14	5.420
	925.500	28,2%	2.227	284.269	25,7%	882	169.541
Secteur culturel							
Éducation	92.714	2,8%	300	22.371	2,0%	84	12.745
Accueil de la petite enfance	15.940	0,5%	117	12.494	1,1%	95	2.501
Arts et culture	135.991	4,1%	591	97.777	8,9%	339	16.323
Mode de vie	72.312	2,2%	256	12.049	1,1%	48	2.845
Loisirs	90.479	2,8%	223	52.755	4,8%	131	4.668
	407.436	12,4%	1.487	197.446	17,9%	697	39.082
Crédits aux particuliers	186.902	5,7%	17.698	131.558	12,0%	16.222	54.956
Crédits aux pouvoirs locaux	167.445	5,1%	6	167.445	15,2%	6	–
Total	3.285.359	100,0%	24.082	1.102.050	100,0%	18.784	720.934

Belgique		Royaume-Uni			Espagne			Allemagne		
%	nombre	montant	%	nombre	montant	%	nombre	montant	%	nombre
0,6%	75	50.757	8,6%	258	22,928	3,4%	82	1,359	0,7%	12
1,7%	64	11.132	1,9%	58	16,123	2,5%	95	10,836	5,8%	30
49,2%	194	158.210	26,8%	142	407,598	59,7%	304	93,263	49,6%	37
8,6%	129	8.570	1,4%	17	20,767	3,0%	100	–	0,0%	–
3,3%	56	13.070	2,2%	16	4,776	0,7%	18	–	0,0%	–
63,4%	518	241.739	40,9%	491	472.192	69,3%	599	105.458	56,1%	79
0,3%	33	5.315	0,9%	15	554	0,1%	8	–	0,0%	5
1,5%	53	501	0,1%	2	1.539	0,2%	12	–	0,0%	–
2,6%	85	40.289	6,8%	48	5.438	0,8%	47	10	0,0%	15
2,4%	23	129.010	21,8%	140	–	0,0%	–	14.305	7,6%	13
14,3%	193	60.503	10,2%	98	71.616	10,5%	121	45.655	24,2%	48
1,3%	78	16.717	2,8%	63	71.977	10,4%	180	–	0,0%	–
0,4%	12	980	0,2%	13	511	0,1%	6	126	0,1%	3
0,8%	19	508	0,1%	2	6.136	0,9%	10	–	0,0%	–
23,6%	496	253.823	42,9%	381	157.771	23,0%	384	60.096	31,9%	84
1,8%	118	19.571	3,3%	40	16.183	2,4%	34	21.844	11,6%	24
0,3%	15	709	0,1%	5	236	0,0%	2	–	0,0%	–
2,3%	152	11.401	1,9%	44	10,490	1,5%	56	–	0,0%	–
0,4%	16	48.154	8,2%	159	8.486	1,2%	30	778	0,4%	3
0,6%	28	15.947	2,7%	35	17.109	2,5%	29	–	0,0%	–
5,4%	329	95.782	16,2%	283	52.504	7,6%	151	22.622	12,0%	27
7,6%	681	–	0,0%	–	365	0,1%	514	23	0,0%	281
0,0%	–	–	0,0%	–	–	0,0%	–	–	0,0%	–
100,0%	2.024	591.344	100,0%	1.155	682.832	100,0%	1.648	188.199	100,0%	471

Solvabilité

en milliers d'euros

La solvabilité est calculée conformément aux directives Bâle II, telles que définies par la Banque centrale néerlandaise.

	2013	2012
Ventilation du capital de première catégorie (Tier 1 et fonds propres) :		
Capital émis	427.452	375.881
Prime d'émission	118.162	101.656
Réserve légale	5.116	6.031
Autres réserves	77.439	59.067
Bénéfices non distribués	25.683	22.626
Moins : paiement proposé de dividende	-16.671	-14.659
Moins : immobilisations incorporelles	-11.810	-12.285
Moins : 50% des participations détenues dans d'autres institutions financières et de crédit représentant plus de 10% de leur capital	-2.134	-2.178
Fonds propres de première catégorie (Tier 1) (a)	623.237	536.139
Réserve de réévaluation	180	8
Emprunts subordonnés après déduction des remises ¹	2.115	3.170
Moins : 50% des participations détenues dans d'autres institutions financières et de crédit représentant plus de 10% de leur capital	-2.133	-2.178
Fonds propres (b)	623.399	537.139
Capital requis (c)	280.337	269.335
Fonds propres excédentaires (b-c)	343.062	267.804
Ratio Tier 1 (a/c * 8%)	17,8%	15,9%
Ratio BRI (b/c * 8%)	17,8%	16,0%

Le calcul du ratio Tier 1 est basé sur les règles en vigueur à la date de clôture. L'implémentation des règles Bâle III aura un impact sur la définition du capital de première catégorie (Tier 1) et sur le capital requis. Le ratio Tier 1 basé sur les règles Bâle III est supérieur d'environ 0,2% (2012 : inférieur de 0,1%).

¹ Les emprunts subordonnés sont pondérés à 40% dans les fonds propres (60% en 2012). Ceci est dû à une différence d'échéance, qui est inférieure à 5 ans.

Ventilation du capital requis :

	2013	2012
Capital requis pour les risques de crédit	258.142	250.188
Capital requis pour les risques de marché	–	–
Capital requis pour les risques opérationnels	22.195	19.147
	280.337	269.335

Le capital requis pour couvrir les risques de crédit se monte à 8% de la valeur pondérée en fonction des risques des actifs, des postes hors bilan et des instruments financiers dérivés.

	2013	2012
Valeur des actifs pondérée en fonction des risques	2.947.225	2.827.869
Valeur des postes hors bilan pondérée en fonction des risques	266.956	282.258
Valeur des instruments financiers pondérée en fonction des risques	12.600	17.225
	3.226.781	3.127.352
Capital requis (en %)	8%	8%
Capital requis pour les risques de crédit	258.142	250.188

Le capital requis pour couvrir les risques de marché concerne exclusivement le risque de change dans le cas de la Banque Triodos. Le capital requis se monte à 8% de l'encours net en devises étrangères si celui-ci excède 2% des fonds propres existants. Le capital requis est de 0% de l'encours net en devises étrangères si celui-ci est inférieur à 2% des fonds propres existants.

	2013	2012
Limite de 2% des fonds propres existants	12.468	10.743
Encours net en devises étrangères	5.965	6.343
Capital requis (en %)	0%	0%
Capital requis pour les risques de marché	-	-

Le capital requis pour couvrir les risques opérationnels est de 15% de la moyenne des produits sur les trois dernières années.

	2013	2012
Total des produits 2010	n/a	102.702
Total des produits 2011	128.661	128.661
Total des produits 2012	151.566	151.566
Total des produits 2013	163.665	n/a
Moyenne des produits sur les trois dernières années	147.964	127.643
Capital requis (en %)	15%	15%
Capital requis pour les risques opérationnels	22.195	19.147

Ratio de levier

en milliers d'euros

Le ratio de levier est calculé selon les directives Bâle III.

	2013	2012
Le capital Tier 1 peut être réparti comme suit :		
Capital social	427.452	375.881
Prime d'émission	118.162	101.656
Réserve légale	5.116	6.031
Autres réserves	77.439	59.067
Bénéfices non distribués	25.683	22.626
Réserve de réévaluation	180	8
Moins : dividende proposé	-16.671	-14.659
Capital Tier 1 (a)	637.361	550.610
Ajustements règlementaires au capital Tier 1 :		
Moins : immobilisations incorporelles	-11.810	-12.285
Passifs d'impôts différés qui s'éteindraient si les immobilisations incorporelles étaient dépréciées ou décomptabilisées	1.173	1.484
Moins : actifs d'impôts différés (hors différences temporaires uniquement)	-5.067	-3.293
Total des ajustements règlementaires (b)	-15.704	-14.094
Capital Tier 1 d'après les directives Bâle III (c) (a + b)	621.657	536.516
Exposition inscrite au bilan :		
Total des actifs au bilan consolidé	6.446.653	5.290.883
Ajustements règlementaires au capital Tier 1 (b)	-15.704	-14.094
Taux d'actualisation des valeurs mobilières à revenu fixe - des passifs aux actifs	-3.215	-3.025
Correction de la valeur comptable des dérivés	-7.573	-4.973
Total de l'exposition inscrite au bilan (d)	6.420.161	5.268.791
Exposition aux dérivés :		
Coût de remplacement (méthode "mark to market")	9.637	9.908
Montant additionnel (méthode "mark to market")	16.617	15.378
Total de l'exposition aux dérivés (e)	26.254	25.286
Exposition hors bilan :		
Passifs éventuels	43.656	60.860
Engagements irrévocables	627.785	606.960
Total de l'exposition hors bilan (f)	671.441	667.820
Exposition totale (g) (d + e + f)	7.117.856	5.961.897
Ratio de levier (c / g)	8,7%	9,0%

Gestion des risques

en milliers d'euros

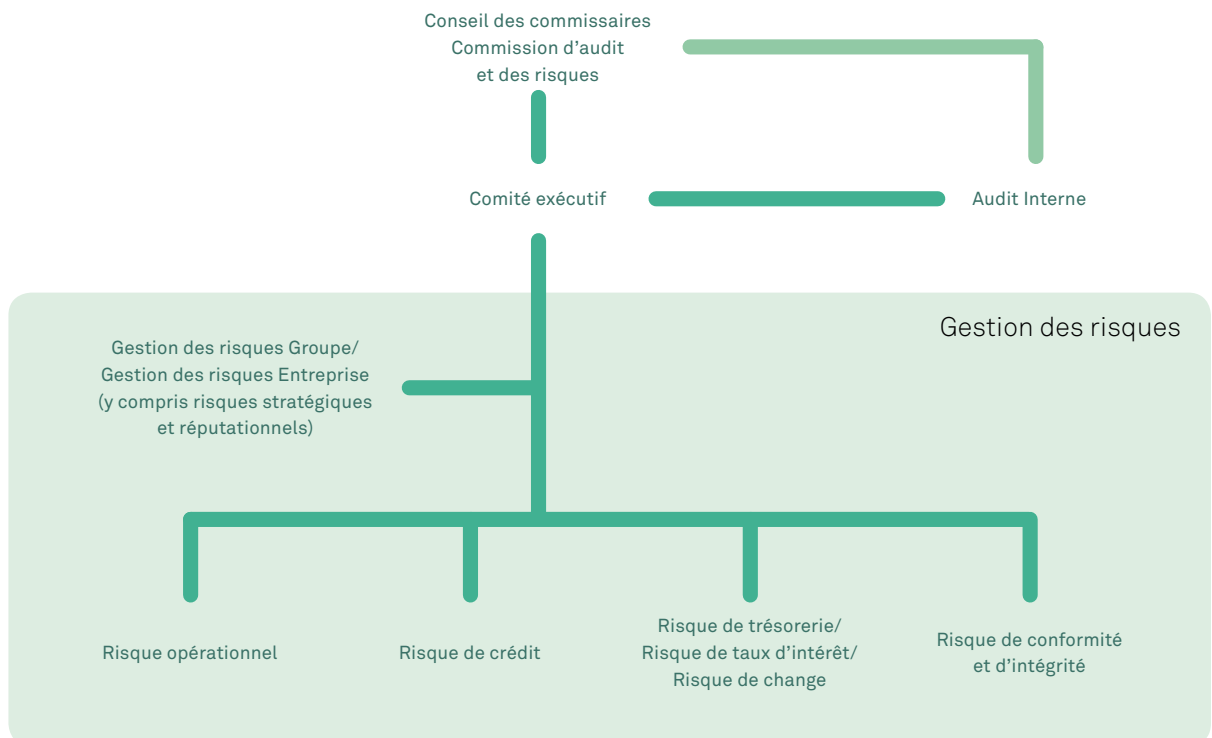
Risque de gouvernance

La gestion des risques de la Banque Triodos a pour objectif la résilience de la banque sur le long terme. L'appétit pour le risque de la banque est conforme à cet objectif.

La Banque Triodos utilise et entretient un ensemble de systèmes, procédures, limites, rapports et contrôles afin de maîtriser les risques. L'organisation et la maîtrise des processus d'exploitation sont aménagées conformément à la législation et aux réglementations applicables aux institutions financières et aux objectifs fixés par la Banque Triodos en matière de durabilité. Le modèle des trois lignes de défense est à la base de la gestion du risque au sein du Groupe. Chaque succursale, secteur d'activité ou département est responsable de la gestion de ses propres risques (première ligne de défense). Les responsables de la gestion des risques (deuxième ligne de défense) aident et conseillent les

succursales, les secteurs d'activités et les départements dans l'intégration des processus de gestion des risques au sein de l'organisation. Enfin, l'Audit interne (troisième ligne de défense) évalue périodiquement la conception et l'efficacité des processus et des contrôles internes.

Les risques sont gérés par divers départements et comités qui sont placés directement sous l'autorité du Comité exécutif. La gestion des risques comprend plusieurs disciplines qui sont coordonnées par le Responsable de la Gestion des Risques (Chief Risk Officer), qui, à la Banque Triodos, est également le directeur financier (CFO). Des mesures sont prises pour rendre les tâches du Chief Risk Officer indépendantes de la fonction de CFO. Les tâches au sein de ces disciplines consistent à soutenir les activités de la banque en identifiant, évaluant, limitant et contrôlant les risques dans les limites fixées comme acceptables en fonction de l'appétit de la banque pour le risque. La gestion des risques



implique également leur analyse, l'élaboration de politiques et de directives permettant au Comité exécutif de prendre ses décisions en connaissance de cause, ainsi que le soutien et le contrôle de leur mise en œuvre au sein de la banque.

Le département de gestion des risques élabore un rapport intégré reprenant l'ensemble des risques financiers et non financiers, et contrôle le profil de risque au regard de l'appétit pour le risque défini par la banque.

Les cadres supérieurs de la Banque Triodos dans chacun des secteurs d'activités sont responsables de l'application de la structure de gestion des risques au sein de leur entité opérationnelle.

Le Comité exécutif a attribué une responsabilité consultative pour :

- la gestion du bilan et des risques associés au Comité de gestion de l'actif et du passif (ALCO), qui se réunit tous les mois ;
- l'approbation de l'octroi de crédits importants, ainsi que la concentration des risques et leur contrepartie, au Comité de crédit du Comité exécutif (EBCC), qui se réunit chaque semaine.

Le Comité d'audit et des risques du Conseil des commissaires contrôle les activités de gestion des risques de la Banque Triodos.

Exigences légales

La Banque Triodos a mis en place le cadre défini par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire en matière de fonds propres et établit ses rapports conformément aux exigences de Bâle II. Le Pilier I de Bâle II propose différentes approches pour le calcul des fonds propres nécessaires pour faire face aux risques de crédit, opérationnels et de marché. La Banque Triodos a opté pour l'Approche standard afin d'établir ses besoins en fonds propres dans le calcul des risques de crédit et de marché. Pour l'évaluation des risques opérationnels, il est fait usage de l'Approche de l'indice de base. Les choix opérés par la Banque Triodos n'auront pas d'influence sur les efforts qu'elle déploie en vue de continuer à renforcer et perfectionner son système interne de gestion des risques et ses calculs en matière de fonds propres requis.

Dans le cadre du Pilier II de Bâle II, la Banque Triodos a également introduit le processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (ICAAP). Celui-ci reflète les objectifs de la Banque Triodos en termes de fonds propres et est utilisé comme base pour le processus de surveillance prudentielle et d'évaluation des risques (SREP) de la Banque centrale néerlandaise en tant qu'élément des exigences du Pilier II.

Le Pilier III de Bâle II concerne la publication des risques de solvabilité. L'objectif est de mettre à la disposition des parties prenantes les données sur la solvabilité de l'organisation et le profil de risque qui s'y rapporte. Conformément aux réglementations, ces données sont publiées dans le présent rapport lorsque cela s'avère souhaitable ou nécessaire.

Le processus annuel interne d'évaluation de l'adéquation de la liquidité (ILAAP) a été mis en œuvre et soumis à la Banque Centrale néerlandaise en tant que partie intégrante du SREP. Ce processus évalue l'adéquation de la liquidité de la Banque Triodos dans des circonstances normales et dans des périodes de tension.

En 2013, la Banque Triodos a développé un plan de sauvetage conforme aux exigences de la Banque centrale néerlandaise, telles que stipulées dans la loi sur la supervision financière. Ce plan détaille les mesures à prendre par la Banque Triodos afin de survivre à une crise sévère au niveau de son capital, de sa liquidité et de sa stabilité opérationnelle. L'objectif d'un tel plan est de mieux se préparer à une crise et de réduire en conséquence la probabilité de défaut. Pour ce faire, le plan de sauvetage identifie un certain nombre de mesures visant à accroître la résilience de la Banque Triodos. En outre, il vise à identifier les obstacles potentiels à la mise en œuvre de ces mesures et, si possible, les moyens de les atténuer.

Le Code bancaire néerlandais stipule clairement que le Comité exécutif est responsable de l'adoption, de la mise en œuvre, du contrôle et, au besoin, de l'ajustement du cadre général de la gestion des risques au sein de la Banque Triodos. La Banque a mis en œuvre les recommandations définies dans ce Code.

Le processus d'approbation des produits, qui évalue tous les nouveaux produits et marchés à la lumière de l'appétit pour le risque de la Banque Triodos, ainsi que ses responsabilités envers la clientèle, a été mis en place.

La stratégie de gestion des risques de la Banque Triodos est reflétée dans son appétit pour le risque. Il s'agit du niveau de risque que la Banque Triodos est prête à prendre pour réaliser ses objectifs stratégiques. L'appétit pour le risque définit le risque maximum que la Banque Triodos considère comme acceptable dans la mise en œuvre de sa stratégie en vue de se protéger contre des événements qui pourraient avoir une influence négative importante sur la liquidité, la rentabilité, le capital et la valeur des certificats d'actions.

La Banque Triodos a mis en place un Comité d'audit et des risques, dépendant du Conseil des commissaires, conformément au Code bancaire. Ce comité se réunit quatre fois par an. Le Comité exécutif fournit au Comité d'audit et des risques un rapport intégré sur les risques afin de lui permettre de mener à bien sa mission de contrôle du profil de risque de la Banque, y compris son impact sur le capital et la liquidité. Un programme de formation continue pour les membres du Comité exécutif et du Conseil des commissaires a été élaboré et mis en œuvre.

Gestion des fonds propres

Une stratégie de gestion des fonds propres a été mise en place pour garantir la disponibilité de capitaux suffisants en vue de réaliser les objectifs commerciaux de la Banque Triodos. La Banque planifie ses besoins en fonds propres pour trois ans. Le Comité de gestion de l'actif et du passif (ALCO) contrôle et conseille le Comité exécutif en matière d'adéquation des fonds propres. Il évalue si les capitaux disponibles sont suffisants pour soutenir les activités présentes et futures de la Banque sur base mensuelle. En 2013, les fonds propres disponibles ont toujours été suffisants. Dans le courant de l'année, la Banque a mis sur pied une émission de capital de 68 millions d'euros afin de soutenir sa croissance.

La stratégie en matière de gestion des fonds propres est à la base des processus suivants :

- Évaluation des fonds propres (ICAAP) : évaluation des risques résultant d'une estimation de la demande en fonds propres.
- Gestion des fonds propres et tests de résistance : gestion de l'offre et de la demande en fonds propres dans des situations de tension.
- Allocation des fonds propres : allocation des fonds propres aux différentes succursales et entités, et aux différents départements.

Évaluation des fonds propres

L'évaluation des fonds propres de la Banque Triodos porte tant sur les besoins externes, conformément aux résultats du Pilier I de Bâle II, que sur la demande interne, conformément aux résultats du Pilier II de Bâle II.

Les résultats des Piliers I et II s'ajoutent au capital économique qui exprime les besoins en capital permettant de couvrir les activités commerciales de la Banque Triodos. C'est pourquoi le capital économique soutient la prise de décision à tous les niveaux des institutions bancaires. Il est défini en fonction des risques suivants :

- Risques de crédit (risques de contreparties et risques de concentration)
- Risques opérationnels
- Risques de marché (risques de change et risques de taux d'intérêt).

Des calculs détaillés portant sur les exigences en capital du Pilier I sont repris dans le chapitre Solvabilité (page 96) des comptes annuels.

Gestion de crise des fonds propres et tests de résistance

La gestion de crise des fonds propres est activée en cas de pénurie de capitaux au sein du Groupe Triodos. Elle est en phase avec les mesures de sauvetages telles que décrites dans le plan de sauvetage. Ce dernier détaille les actions et les activités visant à renforcer les positions en capital à court terme en situation de tension. La position en capital actuelle est soumise régulièrement à des tests de résistance basés sur divers scénarios.

Allocation des fonds propres

La totalité du capital engagé (fonds propres et emprunts subordonnés) est attribuée aux entités en proportion du capital économique, sur base de leur profil de risque.

Risques de crédit

Les risques de crédit sont les risques de pertes dues à la non-exécution par une contrepartie de ses obligations envers la Banque Triodos. Il s'agit tant des arriérés de paiement que des dépréciations dues à une baisse de la solvabilité de la contrepartie. Les risques de crédit englobent également le risque de concentration dans le portefeuille de crédits et d'investissements, c'est-à-dire le risque que la Banque Triodos court du fait d'un événement particulier faisant qu'une entreprise importante (ou plusieurs entreprises liées) ou un groupe d'entreprises susceptibles d'être affectées par des facteurs sous-jacents communs (par exemple, le secteur, l'économie, la zone géographique ou le type d'instrument financier) ne peuvent plus faire face à leurs obligations. Les risques de crédit concernent tous les actifs de la banque tels que les prêts, les dépôts auprès d'institutions financières et les obligations.

Octroi de crédits

Les crédits sont consentis à des entreprises et à des projets qui contribuent à la réalisation de la mission de la Banque Triodos. Vu le nombre limité de secteurs, le portefeuille se caractérise par une plus grande concentration sectorielle. La concentration sur les secteurs existants est acceptable compte tenu du fait que la Banque Triodos dispose d'une grande expertise dans ces secteurs et investit activement dans l'amélioration des connaissances au sein de l'organisation.

La Banque Triodos effectue des analyses pays par pays partout où elle a implanté des succursales. Celles-ci donnent un aperçu du développement général du pays et se concentrent plus spécifiquement sur les développements dans les secteurs vis-à-vis desquels la succursale locale présente un important portefeuille de crédits.

La Banque Triodos réalise également des études sectorielles locales et globales en ce qui concerne les concentrations sectorielles les plus importantes. Ces analyses révèlent peu de corrélations entre les pays, ce qui revient à dire que la répartition du portefeuille de crédits entre différents pays est un facteur d'atténuation des risques. Les résultats des tests de résistance sectoriels réalisés démontrent que le profil de risque de la Banque Triodos en matière de concentration n'inspire aucune crainte.

Les risques de crédit sont également réduits grâce à la grande qualité des sûretés et garanties données sur l'encours des crédits, et en raison d'une bonne répartition du portefeuille dans les différents pays. Les principales sûretés sont des inscriptions hypothécaires sur les biens immobiliers des entreprises ou des particuliers, des titres détenus par des pouvoirs publics, des entreprises et des particuliers, et des droits de gage sur des biens mobiliers tels que les équipements de bureau, les stocks, les créances et/ou contrats portant sur des projets.

En 2013, la Banque Triodos a accordé une attention particulière aux risques liés au portefeuille de crédits dans le secteur de l'énergie solaire en Espagne, après la décision du gouvernement espagnol de revoir à la baisse le système de subventions au secteur, avec effet rétroactif. Après une analyse approfondie et des tests de résistance de ce portefeuille de crédits, la Banque en a conclu que cette nouvelle réglementation n'affectera pas la valeur de ce dernier.

Gestion des risques de crédit

Le modèle opérationnel de la Banque Triodos, qui se veut clair et privilégie les activités de base ainsi que les contacts directs, permet de limiter, jusqu'à un certain point, les risques de crédit. Les principales caractéristiques du modèle, qui sont les plus pertinentes du point de vue de la gestion des risques de crédit, se définissent comme suit :

- Octroi de crédits en conformité avec la mission de la Banque Triodos
- Octroi de crédits principalement dans des secteurs dans lesquels la Banque Triodos bénéficie déjà d'une large expérience

- Octroi de crédits principalement dans les pays où la Banque Triodos dispose d'une succursale ou bénéficie d'une réelle expertise
- Octroi de crédits limité à des actifs, activités ou projets clairement définis au sein de chaque organisation
- Maintien de relations directes avec les emprunteurs
- Octroi de crédits fondé sur un modèle opérationnel solide et sur des fonds de roulement garantis par des sûretés
- Investissements essentiellement dans des obligations souveraines (garanties) des marchés domestiques, uniquement dans le but de gérer son propre bilan
- Respect de limites sur des institutions financières saines, avec une forte orientation sur la banque de détail ou le financement de projets de développement, ainsi que des organismes publics au profil de risque souverain
- Équilibre du portefeuille, d'une part en limitant l'exposition à des secteurs où la Banque Triodos bénéficie d'une connaissance et d'une expérience éprouvées, et d'autre part, en assurant une diversification adéquate par l'octroi de crédits à de nombreuses petites entreprises.

Nonobstant ce qui précède, la Banque Triodos est, en tant que banque et par la nature même de ses activités, exposée aux risques de crédit. Les risques de crédit naissent des relations entre la Banque Triodos et les clients particuliers, les entreprises, Les institutions financières et les organismes publics ou étatiques. Les risques de crédit peuvent survenir chaque fois que des fonds de la banque sont accordés, engagés, investis ou exposés de quelque manière que ce soit via des accords commerciaux présents ou implicites, comptabilisés ou non au bilan (comme des engagements de crédit ou des garanties bancaires). Dans le portefeuille de prêts commerciaux, qui constitue la source la plus importante de risques de crédit, les pertes (de crédit) sont le résultat de simples défauts de paiement résultant de l'incapacité ou du manque de volonté d'un client ou d'une contrepartie de respecter ses engagements relatifs au crédit accordé et à son remboursement.

La Banque Triodos gère les risques de crédit à différents niveaux. La gestion des risques de crédit au sein de la Banque Triodos NV est entièrement intégrée dans les activités quotidiennes de l'organisme prêteur, en particulier au niveau des succursales locales. Au plus haut niveau, le Comité exécutif définit la stratégie de risques de crédit, ainsi que le cadre de la politique y afférente, en fixant certaines limites. Les limites par secteurs, par pays et en termes de concentration sont régulièrement redéfinies, tant au niveau global que local, afin de soutenir la diversification du portefeuille de crédits.

Le Comité d'audit et des risques du Conseil des commissaires évalue régulièrement les risques de crédit émanant des activités de crédit.

La Banque Triodos s'appuie sur des systèmes et procédures de gestion des risques de crédit qui lui permettent d'identifier, d'accepter, de mesurer et de contrôler les risques, tels que les crédits, les sûretés et la concentration.

La Banque Triodos possède un système d'alerte précoce qui aide à identifier les problèmes avant leur survenance, lorsqu'il existe davantage de possibilités de remédier à la situation. Dès qu'un crédit est identifié comme étant en défaut (par exemple, du fait de retards de paiement de plus de 90 jours), il est géré dans le cadre d'une procédure spécifique, centrée sur le recouvrement total du crédit.

La Banque Triodos est en conformité avec les recommandations concernant les risques individuels, qui sont gérés dans le cadre des liens économiques entre les entités et de leur contrôle mutuel. L'objectif principal est de gérer de telles concentrations et d'assurer une diversification entre les débiteurs et les groupes qui leur sont associés, qui est basée sur la reconnaissance que le risque de crédit global diffère de la somme des risques individuels.

La gestion des crédits et de la concentration des risques est toujours réalisée dans le respect des règles de supervision et de régulation de l'autorité de contrôle compétente pour le secteur bancaire.

Organismes prêteurs

L'octroi de crédit relève principalement de la responsabilité des succursales locales, qui sont proches de leurs clients. Ces décisions sont prises par des comités de crédit locaux dans chaque succursale. Chacun de ces comités est autorisé à prendre des décisions dans les limites et selon les paramètres définis par le Comité exécutif. Les décisions d'octroi de crédits sortant de ces limites sont prises par le Comité exécutif sur recommandation de son Comité de crédit (EBCC).

La fréquence de ces examens dépend de la solvabilité du débiteur, du niveau d'exposition aux risques de marché et du secteur dans lequel le débiteur opère.

Le comité de crédit de la succursale engage le dialogue et, si nécessaire, prend les actions qui s'imposent au regard des créances impayées. S'il y a le moindre doute concernant la continuité des activités du débiteur et/ou si un débiteur manque à ses obligations de remboursement des intérêts et du principal sur une base échelonnée durant une longue période, il tombera dans la catégorie des débiteurs douteux et son dossier fera l'objet d'un suivi intensif.

Les provisions pour créances douteuses sont calculées sur la différence entre le montant total de la dette du débiteur douteux envers la Banque Triodos et la valeur escomptée des liquidités au taux d'intérêt effectif d'origine du contrat. En 2013, la dotation nette aux provisions pour créances douteuses s'est élevée à 0,49% de la moyenne du portefeuille de crédits (0,67% en 2012). Le montant total des provisions pour risques de crédit était de 1,7% en fin d'exercice (1,7% en 2012).

Les risques de crédit font l'objet d'un rapport mensuel à l'EBCC et d'un rapport trimestriel au Conseil des commissaires.

Pouvoirs publics et institutions financières

Les liquidités non investies dans les crédits à la clientèle sont investies dans des obligations ou

placées auprès d'autres banques. La politique de la Banque Triodos consiste à investir dans le pays où l'argent a été collecté. Le Comité exécutif peut s'écarter de cette politique après consultation du Comité de gestion de l'actif et du passif (ALCO). Le portefeuille d'obligations de la Banque Triodos se compose essentiellement d'obligations souveraines ou d'obligations garanties par les États. La Banque Triodos investit également dans un nombre limité d'autres types d'obligations de première catégorie émises par des pouvoirs régionaux et des institutions financières.

Les établissements de crédit sont sélectionnés sur base de leur solvabilité et analysés du point de vue de leur performance en matière de durabilité. Des exceptions sont possibles si le nombre d'établissements de crédit sélectionnés dans un pays est insuffisant pour placer les liquidités de la Banque Triodos, avec un niveau maximal de concentration pour chaque banque. Dans de tels cas, les périodes de préavis des dépôts n'excèdent pas trois mois. Toutes les limites de contreparties pour les établissements de crédit sont accordées par le Comité exécutif après consultation de l'EBCC. La Banque Triodos se base sur les notations de crédit de Fitch et/ou de Moody's dans l'évaluation du risque de la contrepartie relatif aux obligations et aux institutions financières, lorsqu'elles sont disponibles.

Valeur des actifs pondérés en fonction des risques

Un aperçu de la position de la Banque Triodos en matière de risques de crédit, basé sur la valeur des actifs pondérés en fonction des risques, les éléments hors bilan et les instruments financiers dérivés, est donné dans les tableaux qui suivent, et répartis en fonction des critères suivants : classe d'exposition, secteur et pays.

Valeur pondérée en fonction des risques, par classe d'exposition (classe d'actif)

2013	Valeur nette exposée au risque	Report de risque	Valeur pleinement ajustée après réduction du risque	Valeur pondérée en fonction du risque
Classe d'exposition :				
Gouvernements nationaux et banques centrales	1.768.334	326.870	2.095.204	–
Gouvernements régionaux et pouvoirs locaux	162.218	138.206	300.424	373
Organismes de droit public	59.210	–	59.210	11.342
Banques multilatérales de développement	44.995	–	44.995	–
Établissements de crédit	929.590	-118.233	811.357	159.095
Entreprises	2.480.108	-277.402	2.202.706	1.924.772
Particuliers, indépendants et petites entreprises	160.383	-21.680	138.703	73.811
Couverts par des biens immobiliers	1.378.810	-39.071	1.339.739	908.186
Impayés	62.233	-8.690	53.543	70.027
Autres postes	79.175	–	79.175	79.175
Total	7.125.056	–	7.125.056	3.226.781
Dont :				
Actifs	6.427.361	–	6.427.361	2.947.225
Éléments hors bilan	671.441	–	671.441	266.956
Instruments financiers dérivés	26.254	–	26.254	12.600
Total	7.125.056	–	7.125.056	3.226.781

2012	Valeur nette exposée au risque	Report de risque	Valeur pleinement ajustée après réduction du risque	Valeur pondérée en fonction du risque
Classe d'exposition :				
Gouvernements nationaux et banques centrales	1.001.159	201.111	1.202.270	–
Gouvernements régionaux et pouvoirs locaux	277.989	45.713	323.702	335
Établissements de crédit	836.603	-35.342	801.261	176.490
Entreprises	2.371.288	-169.468	2.201.820	1.895.790
Particuliers, indépendants et petites entreprises	105.163	-28.760	76.403	44.638
Couverts par des biens immobiliers	1.241.654	-3.513	1.238.141	871.732
Impayés	59.828	-9.741	50.087	67.728
Autres postes	70.639	–	70.639	70.639
Total	5.964.323	–	5.964.323	3.127.352
Dont :				
Actifs	5.271.217	–	5.271.217	2.827.869
Éléments hors bilan	667.820	–	667.820	282.258
Instruments financiers dérivés	25.286	–	25.286	17.225
Total	5.964.323	–	5.964.323	3.127.352

La valeur nette exposée au risque est la somme des :

- actifs, à l'exclusion des actifs incorporels et après déduction du disagio des engagements subordonnés (repris dans les avances et comptes de régularisation) et du disagio des obligations (repris dans les comptes de régularisation et les produits différés) ;
- éléments hors bilan, se composant des dettes conditionnelles et des facilités irrévocables ;
- instruments financiers dérivés, repris pour la valeur du risque de crédit équivalente, basée sur les coûts supplémentaires ou le manque à gagner d'une transaction de remplacement dans le cas où la contrepartie ne remplit pas ses obligations.

La réduction du risque de crédit se rapporte aux sûretés reçues (garanties et cautionnements de fonds confiés). Le risque de crédit passe alors de la contrepartie d'origine à la partie qui a délivré les sûretés, ce qui se traduit par une valeur entièrement ajustée du risque pour chaque classe de risque.

La valeur pondérée en fonction des risques est obtenue en multipliant la valeur entièrement ajustée du risque par le niveau du risque et un facteur de conversion. Les directives Bâle II fournissent la définition des classes d'exposition, du niveau de risque et des facteurs de conversion.

Les niveaux de risque dépendent de la classe d'exposition et de la notation du crédit de la contrepartie directe ou du fournisseur de la sûreté. Les niveaux de risque par classe d'exposition utilisés par la Banque Triodos sont conformes aux règles de Bâle II :

- Gouvernements nationaux et banques centrales : 0%.
- Gouvernements régionaux et pouvoirs locaux : 0% pour les autorités néerlandaises, 20% pour les gouvernements d'autres pays ; le pourcentage dépend des législations nationales.
- Organismes de droit public : 20% pour les entités néerlandaises, 100% pour les entités étrangères.
- Établissements de crédit : 0% pour les risques couverts par des fonds en gage de la Banque Triodos ; 20% ou 50% pour les risques ou garanties d'autres banques, en fonction de l'échéance d'origine de la créance.
- Banques multilatérales de développement : 0% pour les banques listées, pour les autres : mêmes pourcentages que pour les établissements de crédit.
- Particuliers, indépendants et petites entreprises : 75% ou 100%.
- Couverts par des biens immobiliers : 35% pour les risques couverts par des biens immobiliers résidentiels, 50% ou 100% pour les risques couverts par des biens immobiliers non résidentiels.
- Impayés : 50% ou 100% pour les risques couverts par des biens immobiliers résidentiels ; 100% ou 150% pour les autres risques ; le pourcentage dépend du montant des provisions constituées pour créances douteuses.
- Autres postes (participations, immobilisations corporelles et autres actifs sans contrepartie) : 100%.

Les facteurs de conversion ne sont applicables que sur les éléments hors bilan. Les facteurs de conversion utilisés par la Banque Triodos sont les suivants :

- Passifs éventuels : 0,5 ou 1,0, selon la nature de la garantie émise.
- Engagements irrévocables : 0,2 ou 0,5, selon l'échéance d'origine de la facilité de crédit.

Cette page est intentionnellement restée vierge.

Valeur pondérée en fonction des risques, par secteur

2013	Valeur nette exposée	%	Valeur pondérée en fonction des risques	%	% de pondération moyenne
Établissements de crédit et intermédiaires financiers	1.966.272	28	205.358	6	10
Matériaux de base	15.064	–	15.303	1	102
Construction et infrastructures	1.368	–	826	–	60
Biens de consommation (non alimentaires)	5.961	–	3.921	–	66
Commerce de détail	19.183	–	14.808	1	77
Prestations de services	440.439	6	360.316	11	82
Soins de santé et services sociaux	540.153	7	389.825	12	72
Agriculture et pêche	119.535	2	107.830	3	90
Médias	43.844	1	29.125	1	66
Services aux collectivités	1.253.077	17	1.090.764	34	87
Administrations publiques	913.908	13	–	–	–
Particuliers	330.156	5	117.142	4	35
Technologie	444	–	404	–	91
Loisirs et tourisme	111.481	2	103.787	3	93
Transport et logistique	8.333	–	7.306	–	88
Immobilier	707.667	10	421.503	13	60
Assurances et fonds de pension	502	–	501	–	100
Produits alimentaires et boissons	64.787	1	55.991	2	86
Autres secteurs	582.882	8	302.071	9	52
Total	7.125.056	100	3.226.781	100	45

Valeur pondérée en fonction des risques, par secteur

2012	Valeur nette exposée	%	Valeur pondérée en fonction des risques	%	% de pondération moyenne
Établissements de crédit et intermédiaires financiers	1.353.300	23	260.551	8	19
Matériaux de base	15.855	–	14.508	–	92
Construction et infrastructures	1.364	–	802	–	59
Biens de consommation (non alimentaires)	6.013	–	3.987	–	66
Commerce de détail	22.732	–	17.439	1	77
Prestations de services	415.164	7	333.201	11	80
Soins de santé et services sociaux	481.333	8	365.334	12	76
Agriculture et pêche	114.975	2	107.097	4	93
Médias	23.042	–	14.461	–	63
Services aux collectivités	1.197.395	20	1.064.418	34	89
Administrations publiques	835.018	14	0	–	–
Particuliers	226.003	4	93.651	3	41
Technologie	474	–	474	–	100
Loisirs et tourisme	100.732	2	91.993	3	91
Transport et logistique	11.358	–	10.321	–	91
Immobilier	582.795	10	346.807	11	60
Assurances et fonds de pension	501	–	501	–	100
Produits alimentaires et boissons	70.938	1	64.715	2	91
Autres secteurs	505.331	9	337.092	11	67
Total	5.964.323	100	3.127.352	100	52

Les secteurs sont définis dans les directives Bâle II. La valeur pondérée en fonction des risques est attribuée au secteur de la contrepartie directe.

Valeur pondérée en fonction des risques, par pays

2013	Valeur nette exposée	%	Valeur pondérée en fonction des risques	%	% de pondération moyenne
Australie	660	–	660	–	100
Belgique	1.290.105	18	547.982	17	42
Danemark	5.333	–	4.305	–	81
France	240.825	3	202.317	6	84
Allemagne	300.334	4	151.375	5	50
Irlande	53.681	1	52.142	2	97
Italie	2.909	–	2.908	–	100
Luxembourg	49.337	1	4.341	–	9
Pays-Bas	3.048.747	43	1.026.916	32	34
Norvège	125	–	122	–	97
Espagne	1.169.267	16	711.615	22	61
Suède	58	–	55	–	94
Royaume Uni	963.658	14	522.034	16	54
États-Unis	4	–	1	–	38
Autres pays	13	–	8	–	62
Total	7.125.056	100	3.226.781	100	45

Valeur pondérée en fonction des risques, par pays

2012	Valeur nette exposée	%	Valeur pondérée en fonction des risques	%	% de pondération moyenne
Australie	800	–	800	–	100
Belgique	1.237.252	21	596.477	19	48
Danemark	6.764	–	5.489	–	81
France	199.690	3	169.159	5	85
Allemagne	226.595	4	177.382	6	78
Irlande	57.943	1	56.925	2	98
Italie	3.155	–	3.155	–	100
Luxembourg	5.448	–	5.377	–	99
Pays-Bas	2.479.701	42	928.107	30	37
Norvège	142	–	138	–	98
Espagne	911.357	15	685.229	22	75
Suède	58	–	54	–	93
Royaume Uni	835.396	14	499.051	16	60
États-Unis	4	–	1	–	38
Autres pays	18	–	8	–	44
Total	5.964.323	100	3.127.352	100	52

La valeur pondérée en fonction des risques est attribuée au pays de la contrepartie directe.

Échéance des actifs par classe d'exposition (classe d'actifs)

Les tableaux suivants indiquent la période restante des actifs par classe d'exposition. Les postes payables à vue et à échéance indéterminée comprennent les intérêts courus et rémunérations dues, les provisions pour créances douteuses et les postes du bilan sans échéance ou dont l'échéance n'est pas connue.

2013	Payable à vue et à échéance indéterminée	2 jours ou plus et moins de 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Gouvernements nationaux et banques centrales	914.226	60.155	90.843	357.722	345.388	1.768.334
Gouvernements régionaux et pouvoirs locaux	2.670	13.000	1.000	31.121	114.365	162.156
Organismes publics	460	–	–	750	53.000	54.210
Banques multilatérales de développement	81	–	–	–	44.914	44.995
Établissements de crédit	304.425	230.654	50.000	220.930	107.334	913.343
Entreprises	92.154	60.873	163.702	653.178	995.275	1.965.182
Particuliers, indépendants et petites entreprises	4.126	769	3.480	10.170	62.929	81.474
Couverts par des biens immobiliers	45.007	15.665	40.536	264.788	930.263	1.296.259
Impayés	32.121	652	1.602	9.920	17.938	62.233
Autres postes	79.175	–	–	–	–	79.175
Total	1.474.445	381.768	351.163	1.548.579	2.671.406	6.427.361

2012	Payable à vue et à échéance indéterminée	2 jours ou plus et moins de 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Gouvernements nationaux et banques centrales	395.736	10.059	73.458	274.030	247.875	1.001.158
Gouvernements régionaux et pouvoirs locaux	2.436	105.000	81.500	39.156	49.000	277.092
Établissements de crédit	250.495	163.546	175.555	222.954	13.899	826.449
Entreprises	77.638	42.243	129.883	545.245	1.013.820	1.808.829
Particuliers, indépendants et petites entreprises	4.437	680	2.380	8.672	55.745	71.914
Couverts par des biens immobiliers	41.592	13.738	35.835	217.150	846.993	1.155.308
Impayés	29.367	663	1.790	13.681	14.327	59.828
Autres postes	70.639	–	–	–	–	70.639
Total	872.340	335.929	500.401	1.320.888	2.241.659	5.271.217

Créances douteuses et impayés

Les tableaux suivants donnent un aperçu des créances douteuses et des impayés par secteur et par pays.

Les créances douteuses correspondent à des crédits au sujet desquels la Banque Triodos estime qu'ils ne seront pas intégralement remboursés conformément au contrat d'origine. Des provisions sont constituées pour les créances douteuses à concurrence de l'écart entre la dette totale du client envers la Banque Triodos et la valeur escomptée des liquidités au taux d'intérêt effectif du contrat d'origine. Les impayés sont les créances dont l'échéance est dépassée depuis plus de 90 jours.

Ventilation des créances douteuses

	2013	2012
Valeur au bilan au 1er janvier	130.636	104.054
Classifié comme créance douteuse durant l'exercice	41.190	42.387
Intérêts sur les créances douteuses	3.035	2.104
Reprise de créances douteuses	-7.382	-11.779
Créances douteuses annulées	-6.185	-2.178
Remboursements	-8.568	-4.151
Résultat lié au taux du change	-34	199
Valeur au bilan au 31 décembre	152.692	130.636

Créances douteuses et impayés, par secteur

2013	Créances douteuses en fin d'exercice	Provisions pour créances douteuses en fin d'exercice	Ajustements de valeur en cours d'exercice	Impayés en fin d'exercice (hors créances douteuses)
Matériaux de base	12.718	945	710	2.900
Construction et infrastructures	51	50	-	-
Biens de consommation (non alimentaires)	151	66	-4	-
Commerce de détail	642	387	34	14
Prestations de services	17.056	3.151	1.221	2.491
Soins de santé et services sociaux	27.536	8.237	4.002	4.114
Agriculture et pêche	19.004	4.504	1.126	4.392
Médias	1.658	828	755	1.370
Services aux collectivités	29.912	25.334	1.859	2.486
Particuliers	-	-	-	566
Loisirs et tourisme	20.262	8.485	3.328	652
Transport et logistique	-	-	-	-
Immobilier	261	132	-324	105
Produits alimentaires et boissons	8.793	4.562	2.769	4.443
Autres secteurs	14.648	5.368	1.585	1.140
Total	152.692	62.049	17.061	24.673

2012	Créances douteuses en fin d'exercice	Provisions pour créances douteuses en fin d'exercice	Ajustements de valeur en cours d'exercice	Impayés en fin d'exercice (hors créances douteuses)
Matériaux de base	379	235	48	–
Construction et infrastructures	51	51	12	–
Biens de consommation (non alimentaires)	507	164	69	–
Commerce de détail	685	353	222	79
Prestations de services	12.888	1.847	915	1.597
Soins de santé et services sociaux	20.883	4.306	2.580	13.899
Agriculture et pêche	24.043	9.496	2.880	6.949
Médias	70	70	29	790
Services aux collectivités	38.097	28.261	11.988	2.462
Particuliers	–	–	–	7
Loisirs et tourisme	12.249	4.802	262	787
Transport et logistique	56	32	-17	–
Immobilier	2.057	469	415	93
Produits alimentaires et boissons	4.466	1.619	771	8.525
Autres secteurs	14.205	4.454	737	1.528
Total	130.636	56.159	20.911	36.716

Créances douteuses et impayés, par pays

2013	Créances douteuses en fin d'exercice	Provisions pour créances douteuses en fin d'exercice	Ajustements de valeur en cours d'exercice	Impayés en fin d'exercice (hors créances douteuses)
Belgique	12.470	6.754	-630	839
France	-	-	-	-
Allemagne	14.656	6.793	4.376	2.971
Irlande	714	370	6	992
Pays-Bas	82.413	36.516	8.305	2.464
Espagne	30.296	6.420	2.687	13.926
Royaume Uni	12.143	5.196	2.317	3.481
Total	152.692	62.049	17.061	24.673

2012	Créances douteuses en fin d'exercice	Provisions pour créances douteuses en fin d'exercice	Ajustements de valeur en cours d'exercice	Impayés en fin d'exercice (hors créances douteuses)
Belgique	26.014	16.082	3.218	293
France	-	-	-	-
Allemagne	7.371	2.249	889	17.490
Irlande	714	370	89	1.084
Pays-Bas	72.797	30.241	14.294	4.476
Espagne	16.578	3.819	1.520	10.115
Royaume Uni	7.162	3.398	901	3.258
Total	130.636	56.159	20.911	36.716

Risques opérationnels

La Banque Triodos s'expose à des risques opérationnels dans la gestion normale de ses activités. Ces risques concernent les pertes que la Banque pourrait subir suite à l'inadéquation ou à des manquements au niveau de processus internes, de systèmes, de comportements humains ou d'événements externes. La Banque Triodos limite ces risques par la mise en place de politiques, de rapports et de procédures clairs pour l'ensemble des processus opérationnels.

Le dispositif mis en place pour la gestion des risques opérationnels fait appel à différents outils et technologies afin d'identifier, mesurer, réduire et contrôler les risques aux niveaux opérationnel, tactique et stratégique. Ce dispositif est développé sous la responsabilité du Chief Finance Officer. La sécurité informatique, la sous-traitance externe et la continuité de l'entreprise constituent des volets particuliers de la gestion des risques opérationnels. Les activités déployées pour la gestion des risques dans ces domaines relèvent de la responsabilité du Chief Operating Officer, en accord avec le dispositif opérationnel global de gestion de ce type de risques.

Un Comité des risques non financiers, où sont évoqués tous les aspects liés aux risques opérationnels mais aussi les risques de conformité et la réputation de l'entreprise, est intégré dans ce dispositif.

De nombreuses mesures de contrôle sont intégrées dans les systèmes informatiques et sont reprises dans les procédures de contrôle et opérationnelles. La formation des collaborateurs, ainsi que leur degré d'expérience et d'implication, viennent en soutien de cette politique car les personnes sont des facteurs clés dont dépend le succès de la gestion des risques.

Conformément aux directives de Bâle II, la Banque Triodos applique l'Approche de l'indicateur de base (BIA) pour le calcul de l'impact des risques opérationnels sur le capital. Le cadre de la gestion des risques opérationnels est conforme aux principes mentionnés dans les Bonnes pratiques de gestion et de contrôle des risques opérationnels. Ces bonnes pratiques fournissent des directives quant à la mise en œuvre qualitative de la gestion des risques opérationnels et sont recommandées par la Banque des Règlements Internationaux (BRI).

La Banque Triodos n'a acté aucune perte importante résultant d'événements liés aux risques opérationnels au cours de l'exercice 2013.

Risque de change

Le risque de change est le risque actuel ou futur que des variations de taux de change affectent le résultat et/ou le capital. La devise fonctionnelle de la Banque Triodos est l'euro. Le bilan et le compte de résultat de la succursale britannique sont établis en livres sterling. Les différences de change découlant de la conversion du bilan de la succursale britannique en euros sont comptabilisées comme couverture d'un investissement net dans une entité étrangère, et imputées directement au niveau des capitaux propres, dans la réserve légale pour écarts de conversion, pour autant que la couverture soit effective.

La politique de la Banque Triodos consiste à ne prendre aucune position nette en devises étrangères, à l'exception de celles découlant d'investissements stratégiques. Les positions à terme en devises étrangères reflètent essentiellement les dérivés sur devises portant sur les fonds de placement de Triodos, qui sont presque entièrement couverts.

Le risque de change est contrôlé quotidiennement et discuté chaque mois au sein de l'ALCO. Les limites sont fixées par le Comité exécutif de la Banque Triodos.

Position en matière de devises étrangères

Le tableau ci-dessous donne la position de la Banque Triodos en matière de devises étrangères, en milliers d'euros, au 31 décembre.

2013	Disponibilités Débit	Disponibilités Crédit	Contrats à terme Débit	Contrats à terme Crédit	Position nette Débit	Position nette Crédit
GBP	889.767	890.333	–	–	–	566
USD	5.972	397	265.440	265.428	5.587	–
NOK	120	–	–	–	120	–
PEN	–	–	8.094	8.094	–	–
PHP	–	–	818	818	–	–
ZAR	–	–	–	–	–	–
AUD	660	–	–	454	206	–
ARS	–	–	–	–	–	–
SEK	52	–	–	–	52	–
Total	896.571	890.730	274.352	274.794	5.965	566

Position nette en devises étrangères (somme de la position nette débitrice et créditrice) : 6.531.

2012	Disponibilités Débit	Disponibilités Crédit	Contrats à terme Débit	Contrats à terme Crédit	Position nette Débit	Position nette Crédit
GBP	708.364	707.794	–	–	570	–
USD	5.581	259	214.740	214.727	5.335	–
NOK	136	–	–	–	136	–
PEN	–	–	12.115	12.115	–	–
ZAR	–	–	926	926	–	–
AUD	801	–	–	551	250	–
ARS	–	–	290	290	–	–
SEK	52	–	–	–	52	–
Total	714.934	708.053	228.071	228.609	6.343	0

Position nette en devises étrangères (somme de la position nette débitrice et créditrice) : 6.343.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque actuel ou futur que des fluctuations de taux d'intérêt sur les marchés financiers affectent le résultat et/ou le capital. Ce risque est inhérent au secteur bancaire traditionnel.

La Banque Triodos se base sur différents indicateurs pour mesurer le risque de taux d'intérêt. Ce risque est contrôlé sur base mensuelle par l'ALCO. La banque a mis en place un modèle de gestion du risque, qui intègre des recommandations et des limites et qui prévoit l'application de différents tests de résistance (scénarios de variations de taux d'intérêt). Les limites sont définies par le Comité exécutif sur base des recommandations de l'ALCO.

Aperçu des indicateurs de risque de taux d'intérêt :

- “Earnings at Risk” : indicateur à court terme qui montre l'impact d'une variation brutale des taux d'intérêt de plus ou moins 2% (200 points de base) sur les revenus d'intérêts de la Banque Triodos sur une année.
- “Economic Value of Equity at Risk” : indicateur à long terme qui représente la variation de la valeur économique des fonds propres (correspondant à la valeur actuelle nette des flux de trésorerie de tous les actifs et passifs) en cas de variation brutale des taux d'intérêt de plus ou moins 2% (200 points de base).
- “Outlier Criterion” : valeur économique des fonds propres engagés en % des fonds propres réels.
- “Modified Duration of Equity” : indicateur qui exprime la sensibilité de la valeur économique des fonds propres à une variation de taux d'intérêt de 1%.

Aperçu des indicateurs de risques de taux d'intérêt utilisés par la Banque Triodos en fin d'exercice pour toutes les devises étrangères

Le scénario de référence représente les résultats attendus des revenus d'intérêts et de la valeur économique des fonds propres dans un environnement de taux inchangé.

2013	Scénario de base	Hausse des taux d'intérêt (+200 pb)		Baisse des taux d'intérêt (-200 pb)	
Montants en millions		en %		en %	
Fonds propres réels	623 EUR				
"Earnings at Risk" 1 an	135 EUR	+ 19 EUR	+ 14,2%	- 6 EUR	- 4,5%
"Economic Value of Equity at Risk"	704 EUR	- 67 EUR	- 9,5%	+ 49 EUR	+ 6,9%
"Outlier Criterion"			10,8%		10,8%
"Modified Duration of Equity"	3,9	5,0		11,0	

2012	Scénario de base	Hausse des taux d'intérêt (+200 pb)		Baisse des taux d'intérêt (-200 pb)	
Montants en millions		en %		en %	
Fonds propres réels	537 EUR				
"Earnings at Risk" 1 an	125 EUR	+ 17 EUR	+ 13,5%	- 4 EUR	- 3,3%
"Economic Value of Equity at Risk"	672 EUR	- 45 EUR	- 6,7%	- 6 EUR	- 0,9%
"Outlier Criterion"			8,4%		8,4%
"Modified Duration of Equity"	3,0	3,3		7,4	

Les calculs de ces indicateurs sont basés sur les échéances des taux d'intérêt. Cependant, les comptes d'épargne et les comptes à vue n'ont pas d'échéance définie. Une évaluation quantitative de la sensibilité de nos comptes d'épargne et comptes à vue à une variation des taux d'intérêt a été réalisée. Les résultats de cette évaluation sont pris en compte pour l'évaluation du risque de taux d'intérêt.

Le modèle utilisé pour le calcul du risque de taux d'intérêt appliqué aux comptes d'épargne et aux comptes à vue donne des indications sur les volumes futurs, sur base de données historiques, et compte tenu des limites des données statistiques. Le modèle combine le rapport entre les taux d'intérêt consentis aux clients et les taux du marché, ainsi que les estimations en termes de retraits.

Durées résiduelles des instruments financiers

Le tableau ci-dessous indique les durées résiduelles contractuelles des instruments financiers au 31 décembre.

2013	Taux flottant	<= 3 mois	<= 1 an	<= 5 ans	> 5 ans	Total
Actifs à revenu fixe						
Encaisse	895.755	–	–	–	–	895.755
Effets publics	–	18.000	30.000	–	–	48.000
Établissements de crédit	297.361	202.180	51.000	1.000	–	551.541
Créances	598.529	419.446	451.245	1.111.105	939.929	3.520.254
Valeurs mobilières à revenu fixe	–	163.495	109.045	512.537	465.956	1.251.033
Total	1.791.645	803.121	641.290	1.624.642	1.405.885	6.266.583
Passifs à revenu fixe						
Établissements de crédit	833	2.849	7.778	19.571	31.074	62.105
Dépôts de la clientèle	11.857	1.033.179	1.567.241	1.993.498	1.025.434	5.631.209
Emprunts subordonnés	–	–	–	5.287	–	5.287
Total	12.690	1.036.028	1.575.019	2.018.356	1.056.508	5.698.601

2012	Taux flottant	<= 3 mois	<= 1 an	<= 5 ans	> 5 ans	Total
Actifs à revenu fixe						
Encaisse	380.497	–	–	–	–	380.497
Effets publics	–	–	–	–	–	–
Établissements de crédit	243.121	163.546	153.500	1.000	–	561.167
Créances	680.848	431.387	472.551	908.810	791.763	3.285.359
Valeurs mobilières à revenu fixe	–	110.058	106.513	437.640	264.774	918.985
Total	1.304.466	704.991	732.564	1.347.450	1.056.537	5.146.008
Passifs à revenu fixe						
Établissements de crédit	919	1.879	2.956	20.527	36.518	62.799
Dépôts de la clientèle	15.964	768.716	1.225.822	1.625.260	934.265	4.570.027
Emprunts subordonnés	–	–	–	5.283	–	5.283
Total	16.883	770.595	1.228.778	1.651.070	970.783	4.638.109

Remarques :

Seuls les actifs et passifs à revenu fixe sont repris dans ce tableau, ce qui entraîne des écarts par rapport aux chiffres figurant au bilan.

Les valeurs mobilières à revenu fixe et les emprunts subordonnés sont évalués à leur valeur de remboursement, y compris les primes d'émission, et après déduction des disagios.

Pour les dépôts de la clientèle sans échéance et à taux d'intérêt variable, la Banque utilise le modèle quantitatif appliqué aux comptes d'épargne et comptes courants, tel que décrit plus haut.

Tous les autres actifs et passifs à revenu fixe sont repris comme étant à taux variable et sont ventilés dans le calendrier des échéances sur base de la période résiduelle avant l'échéance.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Banque Triodos court de ne pas pouvoir remplir ses obligations de paiement envers ses clients et autres contreparties à un moment donné, sans subir de pertes inacceptables.

L'épargne et les dépôts de la clientèle sont utilisés par la Banque Triodos pour financer ses activités de crédit. Le surplus est placé auprès de la BCE, auprès d'autres institutions financières, ou investi en obligations. La Banque Triodos conserve un ratio de liquidité élevé et se finance intégralement grâce aux dépôts des clients particuliers et des petites et moyennes entreprises. La Banque Triodos n'est, par conséquent, pas dépendante du marché interbancaire et du marché des capitaux. La Banque Triodos évalue régulièrement son niveau de liquidité en pratiquant des tests de résistance. Les résultats de ces tests se sont révélés satisfaisants en 2013. Le plan d'action destiné à la gestion des liquidités en cas de crise financière est décrit dans le Plan de crise de gestion des liquidités.

Le CFO reçoit un rapport hebdomadaire détaillé, ventilé par succursale, sur les liquidités de la Banque.

L'ALCO établit un rapport mensuel sur les liquidités de la Banque conformément aux exigences de Bâle II :

- Le ratio de liquidité à court terme (LCR) : son objectif est d'assurer un niveau adéquat d'actifs de première catégorie de grande qualité, pouvant être convertis en numéraire pour couvrir les besoins de liquidités de la banque pendant 30 jours, dans des situations de grande tension en termes de liquidités, telles que définies par les autorités de contrôle.
- Le ratio de liquidité à long terme (NSFR) indique le rapport entre le financement structurel disponible à long terme et les besoins structurels en financement à long terme résultant du profil de liquidité des actifs et des éléments hors bilan.

Ces ratios sont en conformité avec les directives Bâle III, mais n'ont pas encore été rendus obligatoires par les autorités de contrôle. Le LCR minimum devrait correspondre à 60% en 2015 et augmenter de 10% par an, pour atteindre 100% en 2019. Les standards minimaux en ce qui concerne le ratio NSFR seront définis avant 2018. Cependant, vu l'importance de ces deux ratios pour la résilience du secteur bancaire, la Banque Triodos inclut déjà ces indicateurs dans son reporting interne et dans sa mesure du risque de liquidité.

Encombrement des actifs

Les actifs peuvent être différenciés, d'une part, en actifs utilisés pour soutenir le financement ou des besoins collatéraux (actifs grevés) et, d'autre part, en actifs disponibles pour des besoins de financement potentiels (actifs non grevés).

2013					
en millions d'euros					
Type d'actif	Donnés en garantie	Grevés		Non grevés	
		Autres ¹	Disponibles à titre de garantie ²	Autres	Total
Encaisse et autres liquidités		42,5	1.404,8		1.447,3
Autres valeurs mobilières	10,0		1.171,7	90,5	1.272,2
Créances				3.544,7	3.544,7
Autres actifs financiers				131,6	131,6
Actifs non financiers				50,9	50,9
Total des actifs	10,0	42,5	2.576,5	3.817,7	6.446,7

2012					
en millions d'euros					
Type d'actif	Donnés en garantie	Grevés		Non grevés	
		Autres ¹	Disponibles à titre de garantie ²	Autres	Total
Encaisse et autres liquidités		34,1	907,6		941,7
Autres valeurs mobilières	14,2		771,8	110,5	896,5
Créances				3.285,4	3.285,4
Autres actifs financiers				116,4	116,4
Actifs non financiers				50,9	50,9
Total des actifs	14,2	34,1	1.679,4	3.563,2	5.290,9

¹ Actifs ne pouvant pas servir à garantir un financement. Il s'agit de réserves de liquidité détenues dans des banques centrales.

² Actifs rapidement disponibles dans le cours normal des affaires pour garantir un financement ou répondre à des besoins collatéraux. Les actifs rapidement disponibles sont des actifs acceptés par les banques centrales ou sur le marché de la pension livrée (repo).

Ratio de liquidité à court terme (LCR)

en millions d'euros	2013 Montant total	2013 Montant pondéré	2012 Montant total	2012 Montant pondéré
Stock de liquidités de première catégorie :				
Stock total de liquidités de première catégorie	1.809	1.802	1.021	1.021
Décaissement total	6.242	665	5.116	715
Encaissement total	462	445	458	416
Plafond de l'encaissement total		499		536
Décaissement net		220		299
Ratio de liquidité à court terme		818%		342%

Le décaissement net doit être couvert par des actifs disponibles de première catégorie, ce qui implique un ratio de liquidité à court terme d'au moins 100%.

Ratio de liquidité à long terme (NSFR)

en millions d'euros	2013 Montant total	2013 Montant pondéré	2012 Montant total	2012 Montant pondéré
Financement stable disponible	6.405	5.206	5.255	4.312
Financement stable requis	7.108	3.604	5.987	3.359
Ratio de liquidité à long terme		144%		128%

Le ratio de liquidité à long terme doit être supérieur à 100%, ce qui signifie que le financement stable disponible doit couvrir le financement stable requis.

Risques juridiques et de conformité

La Banque Triodos a défini des politiques, règles et procédures internes afin de garantir que la gestion des activités soit en conformité avec la législation et les réglementations pour ce qui a trait aux clients et aux partenaires commerciaux. En outre, le département de Conformité (Compliance) exerce un contrôle indépendant sur la manière dont la Banque Triodos applique ces règles et procédures. Vis-à-vis de l'extérieur, le travail du département de Conformité couvre principalement l'acceptation des nouveaux clients, le contrôle des transactions financières et la prévention de toute opération de blanchiment d'argent. À l'intérieur de la Banque, le département contrôle les transactions privées des collaborateurs, veille à prévenir et, au besoin, à gérer, en toute transparence, les conflits d'intérêt, et à protéger les informations confidentielles. La Banque Triodos dispose d'une équipe de Conformité européenne dirigée depuis le siège de Zeist. Des responsables de la Conformité sont présents dans toutes les succursales. Le département de Conformité est placé directement sous l'autorité du Comité exécutif.

Aucun incident majeur ne s'est produit en 2012 dans le domaine de la conformité et de l'intégrité.

La Banque Triodos n'a été impliquée dans aucune procédure judiciaire et n'a subi aucune sanction découlant du non-respect de la législation ou de la réglementation en matière de contrôle financier, de corruption, de publicité, de concurrence, de respect de la vie privée ou de conformité des produits.

Risques stratégiques et réputationnels

La Banque Triodos s'est dotée d'une mission claire, basée sur ses statuts, et opère dans le respect des valeurs décrites dans ses Principes d'affaires. La Banque investit de manière substantielle dans la formation, la sensibilisation et la motivation de ses collaborateurs autour des thèmes et principes définis comme étant les plus importants pour elle. La réputation de la Banque Triodos est un pilier stratégique, car la confiance est vitale à la prestation de services de la Banque. C'est la raison pour laquelle tout risque réputationnel est géré avec beaucoup d'attention. Un des principes essentiels pour sa réputation est celui du "Walk the talk" (agir en conformité avec les Principes d'affaires). À cet effet, la Banque Triodos forme ses collaborateurs, veille à rendre compte de toutes ses activités de manière aussi transparente que possible, et choisit ses partenaires avec soin. En ces temps de crise, la Banque Triodos s'est donné pour objectif de fournir des informations précises et en temps réel à ses parties prenantes, et de communiquer activement si un problème se fait jour.

Bilan de la société au 31 décembre 2013

avant affectation du bénéfice en milliers d'euros	Référence*	31.12.2013	31.12.2012
Actif			
Encaisse		895.755	380.497
Effets publics		48.000	–
Établissements de crédit	32	549.355	559.545
Créances		3.544.716	3.253.359
Valeurs mobilières à revenu fixe		1.224.180	896.530
Actions	33	4	4
Participations	34	29.083	28.607
Immobilisations incorporelles	35	8.736	9.508
Immobilisations corporelles	36	20.556	20.478
Autres actifs		34.746	57.435
Comptes de régularisation de l'actif		98.477	82.337
Total de l'actif		6.453.608	5.288.300
Passif			
Établissements de crédit		62.105	62.799
Dépôts de la clientèle	37	5.660.149	4.595.562
Autres dettes		21.162	9.845
Comptes de régularisation du passif		50.505	49.228
Provisions	38	355	297
		5.794.276	4.717.731
Emprunts subordonnés		5.300	5.300
Capital	39	427.452	375.881
Primes d'émission	40	118.162	101.656
Réserve de réévaluation	41	180	8
Réserve légale	42	5.116	6.031
Autres réserves	43	77.439	59.067
Bénéfices non distribués		25.683	22.626
Fonds propres		654.032	565.269
Total du passif		6.453.608	5.288.300

	31.12.2013	31.12.2012
Passifs éventuels	43.656	60.860
Engagements irrévocables	627.785	606.960
	671.441	667.820

*Les références renvoient aux Annexes débutant à la page 132. Celles-ci font partie intégrante des comptes annuels de la société.

Compte de résultat de la société en 2013

en milliers d'euros	2013	2012
Résultat des participations après impôt	5.077	4.832
Autres résultats après impôt	20.606	17.794
Bénéfice net	25.683	22.626

Tableau des variations des fonds propres en 2013

en milliers d'euros	Capital social	Primes d'émission
Fonds propres au 1er janvier 2012	305.688	76.234
Augmentation du capital	64.540	31.075
Dividendes en actions	5.653	-5.653
Réévaluation des biens immobiliers, des biens d'exploitation et des participations après impôt		
Écarts de taux de change sur les activités à l'étranger après impôt		
Affectation du bénéfice de l'exercice antérieur, dotation aux autres réserves		
Affectation du bénéfice de l'exercice antérieur, dividendes		
Dividendes échus		
Dividendes non distribués en numéraire		
Transfert à la réserve légale pour frais de développement		
Achat ou vente de certificats d'actions propres		
Résultat de l'exercice		
Fonds propres au 31 décembre 2012	375.881	101.656
Augmentation du capital	44.822	23.255
Dividendes en actions	6.749	-6.749
Réévaluation des biens immobiliers, des biens d'exploitation et des participations après impôt		
Réalisation de la réévaluation		
Écarts de taux de change sur les activités à l'étranger après impôt		
Affectation du bénéfice de l'exercice antérieur, dotation aux autres réserves		
Affectation du bénéfice de l'exercice antérieur, dividendes		
Dividendes non distribués en numéraire		
Dividendes échus		
Transfert à la réserve légale pour frais de développement		
Achat ou vente de certificats d'actions propres		
Résultat de l'exercice		
Fonds propres au 31 décembre 2013	427.452	118.162

Réserve de réévaluation	Réserve légale	Autres réserves	Bénéfice non distribué	Total des fonds propres
49	7.024	44.847	17.324	451.166
				95.615
-41				-41
	-151			-151
		5.217	-5.217	-
			-12.107	-12.107
		2		2
		8.158		8.158
	-842	842		-
		1		1
			22.626	22.626
8	6.031	59.067	22.626	565,269
				68.077
				-
170				170
2		-2		-
	-241			-241
		7.709	-7.709	-
			-14.917	-14.917
		10.003		10.003
		-		-
	-674	674		-
		-12		-12
			25.683	25.683
180	5.116	77.439	25.683	654.032

Annexes aux comptes annuels de la société

en milliers d'euros

Généralités

Les principes comptables d'évaluation et de détermination du résultat sont les mêmes que ceux appliqués pour les comptes annuels consolidés.

Conformément à la Section 2:402 du Code civil néerlandais, le compte de résultat de la société n'indique la ventilation du résultat net que sous les rubriques 'Résultat des participations' et 'Autres résultats'.

Pour les postes non repris dans ces Annexes, veuillez vous reporter aux Annexes afférentes aux comptes annuels consolidés.

Actif

32. Établissements de crédit

	2013	2012
Dépôts directement exigibles auprès des établissements de crédit	295.175	241.499
Dépôts auprès des établissements de crédit	254.180	318.046
	549.355	559.545

Les dépôts directement exigibles sont entièrement disponibles.

33. Actions

	2013	2012
S.W.I.F.T. SCRL	3	3
SEPA Biogasanlage Hattingen GmbH	1	1
	4	4

Évolution de la valeur des actions :

	2013	2012
Valeur au bilan au 1er janvier	4	4
Achats	–	–
Ventes	–	–
Valeur au bilan au 31 décembre	4	4

34. Participations

	2013	2012
Participations dans des entreprises du groupe	20.097	19.801
Autres participations	8.986	8.806
	29.083	28.607

Il s'agit de participations détenues à long terme dans le cadre des activités normales de l'entreprise. Conformément à la Section 2:379 du Code civil néerlandais, la liste des participations est reprise dans les principes comptables de la consolidation, dans les Annexes aux comptes annuels consolidés.

Évolution de la valeur des participations :

	2013	2012
Valeur au bilan au 1er janvier	28.607	24.175
Acquisitions	-	1.519
Constitution de sociétés	19	18
Augmentation de capital	213	2.919
Résultat des participations	5.077	4.832
Provisions pour valorisations négatives des fonds propres de participations	-133	-33
Dividende distribué	-4.520	-4.340
Réévaluation	63	142
Remboursement du capital	-3	-472
Ventes	-	-2
Résultat sur taux de change des devises étrangères	-240	-151
Valeur au bilan au 31 décembre	29.083	28.607

35. Immobilisations incorporelles

	2013	2012
Goodwill acquitté	84	183
Coûts de développement informatique	7.116	8.362
Logiciels informatiques	1.536	963
	8.736	9.508

Goodwill acquitté

Ce poste se réfère au goodwill payé par la Banque Triodos en 2004, 2005 et 2009 à Triodos Investments España pour le rachat du droit au bénéfice futur de la succursale espagnole.

Évolution de la valeur du goodwill acquitté :

	2013	2012
Valeur d'acquisition au 1 ^{er} janvier	788	788
Amortissements cumulés au 1 ^{er} janvier	-605	-506
Valeur au bilan au 1 ^{er} janvier	183	282
Acquisitions	-	-
Amortissements	-99	-99
Valeur au bilan au 31 décembre	84	183

Coûts de développement informatique

Les coûts de développement informatique concernent le développement du système ICT de la Banque Triodos. Évolution des coûts de développement informatique :

	2013	2012
Valeur d'acquisition au 1 ^{er} janvier	21.507	20.441
Amortissements cumulés au 1 ^{er} janvier	-13.145	-10.953
Valeur au bilan au 1 ^{er} janvier	8.362	9.488
Dépenses capitalisées	540	1.260
Amortissements	-1.604	-2.386
Dépréciations	-182	-
Valeur au bilan au 31 décembre	7.116	8.362

36. Immobilisations corporelles

	2013	2012
Biens immobiliers à usage propre	6.406	8.785
Biens d'exploitation	14.150	11.693
	20.556	20.478

Évolution de la valeur des biens immobiliers à usage propre :

	2013	2012
Valeur d'acquisition au 1 ^{er} janvier	9.045	9.045
Amortissements cumulés au 1 ^{er} janvier	-260	-193
Valeur au bilan au 1 ^{er} janvier	8.785	8.852
Acquisitions	-	-
Amortissements	-77	-67
Réévaluation	-2.302	-
Valeur au bilan au 31 décembre	6.406	8.785

Évolution de la valeur des biens d'exploitation :

	2013	2012
Valeur d'acquisition au 1 ^{er} janvier	21.054	17.494
Amortissements cumulés au 1 ^{er} janvier	-9.361	-7.272
Valeur au bilan au 1 ^{er} janvier	11.693	10.222
Acquisitions	5.452	3.977
Ventes*	-53	-46
Amortissements*	-2.876	-2.524
Écarts de taux de change	-66	64
Valeur au bilan au 31 décembre	14.150	11.693

* hors ventes d'un montant de 0,3 million d'euros (0,5 million en 2012).

Passif

37. Dépôts de la clientèle

	2013	2012
Comptes d'épargne	4.007.295	3.322.186
Autres dépôts de la clientèle	1.652.854	1.273.376
	5.660.149	4.595.562

Le poste 'Autres dépôts de la clientèle' comprend un montant de 10,1 millions d'euros (4,2 millions en 2012) en solde créditeur des participations consolidées.

38. Provisions

	2013	2012
Provisions pour fonds propres négatifs des participations	–	134
Autres provisions	355	163
	355	297

Évolution de la valeur des provisions :

	2013	2012
Valeur au bilan au 1er janvier	297	213
Dotations	191	167
Retrait	–	-82
Reprise sur provisions	-134	–
Écarts de taux de change	1	-1
Valeur au bilan au 31 décembre	355	297

39. Capital

Le capital autorisé se monte à 1 milliard d'euros et est réparti en 20 millions d'actions d'une valeur nominale de 50 euros. À la fin de l'exercice, 8.549.035 actions (7.517.630 actions en 2012) d'une valeur de 50 euros étaient émises et entièrement libérées par la Stichting Administratiekantoor Aandelen Triodos Bank. À la même date, la SAAT a également émis 8.549.035 certificats d'actions (7.517.630 certificats en 2012) d'une valeur de 50 euros.

L'achat et la réémission de certificats d'actions propres sont respectivement débités ou crédités aux 'Autres réserves'. Tout solde existant après la réémission de l'ensemble des certificats d'actions propres rachetés doit être mis à la disposition de l'Assemblée générale annuelle.

Évolution du nombre d'actions :

	2013	2012
Nombre d'actions au 1 ^{er} janvier	7.517.630	6.113.764
Augmentation du capital	896.418	1.290.800
Dividende en actions	134.987	113.066
Nombre d'actions au 31 décembre	8.549.035	7.517.630

40. Primes d'émission

Ce poste comprend les primes d'émission constituées des versements au capital au-delà de la valeur nominale, après déduction de l'impôt sur le capital. Le montant total des primes d'émission peut être comptabilisé comme tel à des fins de taxation.

41. Réserve de réévaluation

La réserve de réévaluation se réfère aux corrections de valeur non réalisées par rapport au prix d'acquisition des participations et des biens immobiliers à usage propre.

42. Réserve légale

	2013	2012
Frais de développement	8.651	9.325
Écarts de conversion	-3.535	-3.294
	5.116	6.031

Frais de développement

Évolution de la réserve légale pour frais de développement :

	2013	2012
Valeur au bilan au 1 ^{er} janvier	9.325	10.167
Transfert d'autres réserves	-674	-842
Valeur au bilan au 31 décembre	8.651	9.325

Écarts de conversion

Évolution de la réserve légale pour écarts de conversion :

	2013	2012
Valeur au bilan au 1er janvier	-3.294	-3.143
Résultats de change sur participations	-241	-151
Valeur au bilan au 31 décembre	-3.535	-3.294

43. Autres réserves

L'évolution des 'Autres réserves' tient compte de l'acquisition de certificats d'actions propres. À la fin 2013, la Banque Triodos n'avait fait l'acquisition d'aucun certificat d'action propre (même situation en 2012).

Zeist, le 27 février 2014

Conseil des commissaires	Comité exécutif
David Carrington	Pierre Aeby*
Marcos Eguiguren Huerta	Peter Blom*, Président
Mathieu van den Hoogenband	Jellie Banga
Jan Lamers	
Margot Scheltema, Vice-Présidente	
Hans Voortman, Président	
Carla van der Weerd	

* Directeur statutaire

Cette page est intentionnellement restée vierge.

Autres informations

Répartition des bénéfices

Conformément aux statuts, la répartition des bénéfices est fixée comme suit :

Le Comité exécutif utilisera une partie du bénéfice, tel qu'il ressort du compte de résultat arrêté, pour constituer ou compléter des réserves, pour autant qu'on l'estime souhaitable. Le bénéfice résiduel sera versé aux actionnaires, à moins que l'Assemblée générale n'en décide autrement.

Tous les certificats d'actions émis jusqu'au 16 mai 2014 compris donnent droit à un dividende pour l'exercice 2013. Le prix d'émission tient compte des résultats de Triodos Bank NV.

La proposition d'affectation du bénéfice est basée sur le nombre de certificats d'actions émis au 31 décembre 2013, diminué du nombre de certificats d'actions achetés par la Banque Triodos. La proposition définitive d'affectation sera soumise à l'Assemblée générale annuelle des détenteurs de certificats d'actions.

Proposition d'affectation du bénéfice (en milliers d'euros) :

Bénéfice net	25.683
Dotations aux autres réserves	-9.012
Dividende (1,95 euro par certificat d'action)	16.671

Événement subséquent

Le financement du régime néerlandais de garantie des dépôts a été reporté à 2015. À partir de juillet 2015, les banques néerlandaises devront contribuer ex ante à l'alimentation d'un fonds géré par la "Stichting Depositogarantiefonds" dans le cadre de ce système. En 2014, les banques devront par ailleurs s'acquitter d'une taxe non récurrente afin de contribuer au financement de la nationalisation de SNS Reaal, conformément à la loi néerlandaise "Wet resolutieheffing 2014". La Banque Triodos a évalué sa quote-part à environ 8 millions d'euros, non déductibles fiscalement aux Pays-Bas.

Succursales

Outre son siège social aux Pays-Bas, la Banque Triodos possède des succursales en Belgique, au Royaume-Uni, en Espagne et en Allemagne.

Rapport du commissaire comptes

À l'Assemblée générale annuelle des détenteurs de certificats d'actions de Triodos Bank NV.

Déclaration relative aux comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels 2013 de Triodos Bank NV à Zeist, repris de la page 48 à 139 du présent rapport et se composant du bilan consolidé et du bilan de la société au 31 décembre 2013, ainsi que du compte de résultat consolidé et du compte de résultat de la société pour l'exercice 2013, et des Annexes contenant un résumé des méthodes comptables mises en œuvre et d'autres informations détaillées.

Responsabilité du Comité exécutif

Le Comité exécutif de la société est responsable de la préparation et de l'établissement des états financiers, qui doivent donner une image fidèle de la situation financière et du résultat de la société, ainsi que de la rédaction du rapport annuel, conformément aux dispositions de la Partie 9 du Livre 2 du Code civil néerlandais. De plus, le Comité exécutif doit s'assurer d'un contrôle interne approprié concourant à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Il est de notre responsabilité d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons réalisé cet audit conformément aux dispositions de la législation néerlandaise et selon les normes applicables aux Pays-Bas en matière d'audit. Ces normes requièrent de notre part de respecter les exigences sur le plan de l'éthique et de planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures destinées à recueillir des éléments probants quant aux montants et aux informations donnés dans les états financiers. Le choix des procédures d'audit relève de notre jugement personnel et comprend l'évaluation du risque que les états financiers comportent des anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation, nous avons pris en considération le contrôle interne qui est pertinent pour l'entité concernée, ainsi que la préparation et la présentation appropriées des états financiers, afin de définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte, par ailleurs, l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables appliquées et du caractère raisonnable des estimations comptables de la direction, ainsi que de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Opinion

Nous estimons que les états financiers donnent une image véridique et fidèle de la situation financière de Triodos Bank NV au 31 décembre 2013 et de son résultat pour l'exercice 2013, conformément aux dispositions de la Partie 9 du Livre 2 du Code civil néerlandais.

Vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les règlements

En application de l'obligation légale stipulée à la Section 2:393 alinéa 5 parties e et f du Code civil néerlandais, nous n'avons, dans les limites de nos compétences, décelé aucune irrégularité et pouvons établir que le rapport du Comité exécutif est conforme aux dispositions de la Partie 9 du Livre 2 de ce Code civil et que les informations requises à la Section 2:392 alinéa 1 parties b à h ont bien été annexées. Nous avons également établi, dans les limites de nos compétences, que le rapport du Comité exécutif était conforme aux états financiers, comme l'exige la Section 2:391 alinéa 4 du Code civil néerlandais.

Amstelveen, le 27 février 2014

KPMG ACCOUNTANTS NV
P.A.M. de Wit RA

Rapport du Conseil d'administration de la Stichting Administratiekantoor Aandelen Triodos Bank (SAAT)

La gestion du capital social de la Banque Triodos a été confiée à la fondation indépendante Stichting Administratiekantoor Aandelen Triodos Bank (SAAT). Pour financer les actions, la SAAT émet des certificats d'actions. Les détenteurs de certificats d'actions jouissent des droits économiques liés à ces actions, tel que le droit de percevoir des dividendes, mais n'exercent aucun contrôle en rapport avec ces actions. Les droits de contrôle ont été confiés à la SAAT. Le chapitre du présent rapport annuel consacré à la Gouvernance, débutant à la page 30, fournit une description plus détaillée de la structure de gouvernance de la Banque Triodos et, en particulier, des droits et responsabilités de la SAAT et des détenteurs de certificats d'actions.

Pour avoir une vue d'ensemble des actions prises en dépôt et des certificats d'actions de la Banque Triodos émis au 31 décembre 2013, veuillez vous reporter à la page 146 du présent rapport annuel.

Dans l'exercice de ses droits de vote à l'Assemblée générale de la Banque Triodos (en abrégé, "Assemblée générale"), le Conseil d'administration de la SAAT défend les principes suivants :

- protéger la mission de la Banque Triodos ;
- garantir l'indépendance de la Banque Triodos ;
- défendre les intérêts économiques des détenteurs de certificats d'actions, ce qui englobe la continuité des activités et la rentabilité de la Banque Triodos, les dividendes et l'augmentation de la valeur des certificats d'actions.

Le Conseil d'administration de la SAAT veille à la fois sur les intérêts économiques des détenteurs de certificats d'actions et sur la mission de la Banque Triodos, pour leur profit mutuel. Ceci se reflète dans les clauses suivantes des conditions administratives de la SAAT :

Article 6

La SAAT exercera de manière indépendante les droits de vote attachés aux actions qu'elle détient.

Ce faisant, son action sera guidée par les intérêts des détenteurs de certificats d'actions et par les intérêts de la Banque, ainsi que par les principes énoncés dans les objectifs de la Banque.

La politique de vote de la SAAT est dictée par l'article 6 des conditions administratives et par les principes énoncés ci-dessus.

La SAAT s'acquitte de ses responsabilités de gérance en contrôlant et en maintenant le dialogue avec la Banque Triodos, conformément aux principes énoncés ci-dessus. Elle adhère également, sur base volontaire, aux principes importants et aux bonnes pratiques du Code néerlandais de Gouvernance d'Entreprise, ainsi qu'à d'autres règlements en matière de gérance communément acceptés.

Le Conseil d'administration de la SAAT accorde une attention particulière aux performances à moyen et à long terme de la Banque Triodos. Il suit les évolutions internes et externes afin d'évaluer et d'anticiper tout impact éventuel sur les valeurs de la Banque Triodos. Les activités de surveillance et de dialogue du Conseil de la SAAT incluent :

- l'organisation de réunions plénières avec le Comité exécutif de la Banque Triodos, ou entre le Président du Conseil de la SAAT et les Présidents du Comité exécutif et du Conseil des commissaires, ensemble ou séparément ;
- la participation à des réunions de détenteurs de certificats d'actions, des journées pour la clientèle ou d'autres événements sur invitation, dans les pays où la Banque Triodos possède des succursales ;
- une présence aux journées thématiques de la Banque Triodos ;
- une présence aux réunions concernant les évolutions de l'actionnariat professionnel, la gouvernance ou encore les secteurs dans lesquels la Banque Triodos est active.

Le fruit de ces discussions et de ces rencontres est confidentiel. Si les membres du Conseil d'administration de la SAAT devaient estimer que la Banque Triodos ne répond pas de manière appropriée aux questions posées, celui-ci dispose d'une politique claire lui permettant de renforcer ses activités de gérance.

Assemblée générale 2013

Le Conseil d'administration de la SAAT est l'unique actionnaire de la Banque Triodos. À ce titre, il a voté sur chacun des points énumérés ci-dessous et

explicité ses décisions de vote lors de l'Assemblée générale qui s'est tenue à Zeist, le 17 mai 2013. Vous trouverez plus de détails au sujet des propositions approuvées sur le site Internet de la Banque Triodos, à l'adresse www.triodos.com/agm.

Le Conseil d'administration de la SAAT a approuvé les propositions suivantes :

- approbation des comptes annuels 2012 et de la proposition d'affectation du bénéfice ;
- décharge accordée aux directeurs statutaires pour leur gestion en 2012 ;
- décharge accordée au Conseil des commissaires pour sa supervision durant l'exercice 2012 ;
- amendements aux statuts de la Banque Triodos ;
- reconduction du mandat de Hans Voortman en qualité de membre du Conseil des commissaires pour un an ;
- reconduction du mandat de David Carrington en qualité de membre du Conseil des commissaires ;
- adaptation de la rémunération des membres du Conseil des commissaires ;
- délivrance d'une procuration aux directeurs statutaires pour acquérir des certificats d'actions de la Banque Triodos et émettre des actions.

Assemblée annuelle des détenteurs de certificats d'actions

L'enquête annuelle auprès des détenteurs de certificats d'actions a été complétée par près de 3.000 personnes. Ses conclusions ont été présentées lors de l'Assemblée annuelle des détenteurs de certificats d'actions.

La SAAT s'appuie sur les résultats de l'enquête pour enrichir sa vision au sujet du groupe d'investisseurs dont elle défend les intérêts. Ceux-ci donnent, en effet, un bon aperçu des priorités et des points de vue des détenteurs de certificats d'actions.

Sur base des réponses des participants, les résultats de l'enquête ont notamment montré que plus de 90% des investisseurs estiment que la Banque Triodos met parfaitement en concordance sa mission et son rendement financier. La principale motivation d'investissement des détenteurs de certificats d'actions ayant répondu à l'enquête est l'impact de la Banque Triodos sur les secteurs dans lesquels elle

est active (49,5%). Le fait qu'elle soit une référence pour l'activité bancaire durable sur le plan international se positionne juste derrière dans les motivations (41,5%). Seuls 6% déclarent qu'ils ont investi prioritairement en raison de l'impact local de la Banque Triodos.

L'Assemblée annuelle des détenteurs de certificats d'actions a approuvé les propositions suivantes :

- nomination de Sandra Castañeda Elena en qualité de membre du Conseil d'administration de la SAAT ;
- reconduction du mandat de Josephine de Zwaan en qualité de membre du Conseil d'administration de la SAAT ;
- reconduction du mandat de Frans de Clerck en qualité de membre du Conseil d'administration de la SAAT ;
- adaptation de la rémunération des membres du Conseil d'administration de la SAAT.

Réunions et décisions du Conseil d'administration de la SAAT

Le Conseil d'administration de la SAAT s'est réuni à huit reprises en 2013 : quatre fois physiquement et quatre fois par téléphone. Il s'est également réuni à quatre reprises avec les membres du Comité exécutif de la Banque Triodos.

Les sujets abordés durant ces réunions comprennent :

- le rapport annuel 2012, l'objectif étant d'analyser avec attention les votes à émettre lors de l'Assemblée générale de la Banque Triodos. Le rapport a fait l'objet d'un examen, entre autres sur les points suivants : la part relative des secteurs social, culturel et environnemental dans le portefeuille de crédits, l'équilibre entre la rentabilité, l'exposition aux risques et la réalisation de la mission de la Banque Triodos, et l'impact réel des activités de la Banque sur la société civile ;
- le rapport semestriel 2013 ;
- les risques mis en évidence dans le prospectus d'émission des certificats d'actions ;
- la croissance et la taille de la Banque Triodos au regard de sa mission ;
- l'impact plus large de la crise financière sur la Banque Triodos et, plus spécifiquement, sur les secteurs dans lesquels la Banque Triodos est active ;

- la diversification des secteurs et l'innovation dans les produits financiers au regard de la mission de la Banque Triodos ;
- l'impact de l'évolution du secteur bancaire sur la Banque Triodos, à la fois sur le plan réglementaire et du fait des incidents qui se produisent dans d'autres banques ;
- la collecte de l'épargne et le ratio dépôts/crédits en termes d'impact ;
- les ambitions de la Banque Triodos en tant que banque privilégiant la relation avec le client, prestataire de services durables et point de référence ;
- l'approfondissement du dialogue avec un nombre sans cesse croissant de détenteurs de certificats d'actions. En coopération avec la Banque Triodos, le Conseil d'administration de la SAAT a mené des recherches – qu'il estime pertinentes – sur le dialogue entre les détenteurs de certificats d'actions et la Banque au cours des cinq dernières années.
- les manières de protéger l'indépendance de la Banque Triodos.

Activités du Conseil d'administration de la SAAT

Outre les réunions décrites ci-dessus, le Conseil d'administration a mené les activités suivantes :

- il a rendu visite aux succursales de la Banque Triodos aux Pays-Bas, en Belgique, au Royaume-Uni et en Espagne ;
- il a participé à des rencontres avec les clients et détenteurs de certificats d'actions, et à des discussions informelles avec ces derniers ;
- il a participé aux assemblées annuelles des actionnaires des fonds d'investissement gérés par la Banque Triodos ;
- il s'est impliqué dans le processus de sélection des nouveaux membres et des membres reconduits du Conseil des commissaires. Un élément clé de ce processus est l'adhésion des candidats à la mission de la Banque Triodos ;
- le Président du Conseil d'administration de la SAAT a consulté régulièrement les Présidents du Comité exécutif et du Conseil des commissaires de la

Banque Triodos. Des réunions tripartites régulières avec ces derniers ont été organisées, ainsi que cinq réunions avec le Président du Comité exécutif uniquement ;

- le Conseil d'administration de la SAAT a organisé une réunion tripartite avec le Comité exécutif et le Conseil des commissaires sur la thématique de l'activité bancaire fondée sur les valeurs et sur les rôles impartis à ces trois organes sur le plan des valeurs de la Banque Triodos ;
- la SAAT a organisé, à l'attention des membres de son Conseil, un programme d'une journée consacré à la mission de la Banque Triodos et à ce qui la sous-tend ;
- le processus de sélection des nouveaux membres du Conseil d'administration de la SAAT a été préparé et débattu avec le Président du Comité exécutif.

Composition du Conseil d'administration de la SAAT et indépendance de ses membres

Compte tenu de la responsabilité du Conseil d'administration de la SAAT quant à la protection de l'identité et de la mission de la Banque Triodos, il est essentiel que les membres du Conseil soient indépendants. Pour cette raison, les directeurs statutaires et les membres du Conseil des commissaires ne sont pas autorisés à devenir membres du Conseil d'administration de la SAAT.

Les statuts de la SAAT stipulent que le Conseil doit compter un minimum de trois membres. Actuellement, il se compose de cinq membres : deux Néerlandais, un Britannique, un Belge et un Espagnol. La composition du Conseil a évolué en 2013. Sandra Castañeda Elena a été désignée en tant que membre du Conseil, tandis que les mandats de Josephine de Zwaan et de Frans de Clerck ont été reconduits. Le Conseil a, par ailleurs, désigné Josephine de Zwaan en qualité de nouvelle Présidente, en remplacement de Max Rutgers, qui a renoncé à ses mandats de membre et de Président du Conseil durant l'Assemblée annuelle des détenteurs de certificats d'actions du 17 mai 2013. Nous exprimons notre plus vive gratitude à Max

Rutgers, qui s'est mis au service des investisseurs de manière engagée et efficace durant quinze ans.

Pour plus d'informations au sujet de la rémunération des membres du Conseil d'administration de la SAAT, veuillez vous reporter à la page 84 des comptes annuels de la Banque Triodos.

Le Conseil d'administration de la SAAT souhaite continuer à approfondir son rôle d'actionnaire engagé au cours de l'année 2014. Le maintien d'un dialogue entre la Banque Triodos et les détenteurs de certificats d'actions en constitue un volet essentiel. Le Conseil de la SAAT mènera cette mission non seulement au cours de l'Assemblée annuelle des détenteurs de certificats d'actions aux Pays-Bas, mais également lors de réunions informelles organisées pour les détenteurs de certificats d'actions en Belgique, au Royaume-Uni et en Espagne.

Zeist, le 27 février 2014

Au nom du Conseil d'administration de la SAAT,
Josephine de Zwaan, Présidente
Marjatta van Boeschoten
Sandra Castañeda Elena
Frans de Clerck
Jan Nijenhof

Le siège de la SAAT est situé Nieuweroordweg 1,
3704 EC, à Zeist, aux Pays-Bas.

Stichting Administratiekantoor Aandelen Triodos Bank (SAAT)

Tableau des actions sous administration et des certificats d'actions émis par Triodos Bank NV
au 31 décembre 2013.

en milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Actions sous administration de Triodos Bank NV émises à la valeur nominale de 50 euros par action	427.452	375.882
Certificats d'actions émis par Triodos Bank NV, émis à la valeur nominale de 50 euros par certificat	427.452	375.882

Zeist, le 27 février 2014

Conseil d'administration

Marjatta van Boeschoten

Sandra Castaneda Elena

Frans de Clerck

Jan Nijenhof

Josephine de Zwaan, Présidente

Certification des commissaires aux comptes

Introduction

Nous avons contrôlé le tableau ci-dessus, établi au 31 décembre 2013, reprenant les actions sous administration et les certificats d'actions de Triodos Bank NV émis par la Stichting Administratiekantoor Aandelen Triodos Bank, à Zeist. Ce tableau relève de la responsabilité du Conseil d'administration de la SAAT.

Il nous incombe de délivrer une attestation de certification concernant ce tableau, sur la base de notre audit.

Étendue de la mission

Nous avons mené notre audit conformément à la législation néerlandaise, y compris les normes néerlandaises en matière d'audit, et nous estimons que celui-ci fournit une base raisonnable pour notre opinion.

Opinion

Nous estimons que ce tableau reproduit fidèlement les actions sous administration et les certificats d'actions de Triodos Bank NV émis au 31 décembre 2013.

Amstelveen, le 27 février 2014

KPMG ACCOUNTANTS NV

P.A.M. de Wit RA

Biographies

Marjatta van Boeschoten (1946)

Marjatta van Boeschoten a été nommée pour la première fois en 2009 et son mandat actuel expire en 2015. Elle fut également membre du Conseil des commissaires de la Banque Triodos entre 2001 et 2009. Marjatta van Boeschoten a été, pendant sept ans, avocate à la Cour suprême du Royaume-Uni. Elle est devenue par la suite consultante en 'management development'. Elle est aujourd'hui directrice de Phoenix Consultancy et travaille pour de grandes organisations publiques et privées au Royaume-Uni. Elle est également secrétaire générale de l'Anthroposophical Society dans son pays. Marjatta van Boeschoten est de nationalité britannique et détient un certificat d'action de la Banque Triodos.

Sandra Castañeda Elena (1974)

Sandra Castañeda Elena a été nommée pour la première fois en 2013 et son mandat actuel expire en 2016. Elle est actuellement Senior Advisor Sustainability au sein du groupe Inditex, propriétaire de l'enseigne Zara. Depuis 2005, au travers de différentes fonctions, elle a contribué à intégrer des critères environnementaux et sociaux dans les stratégies d'entreprises et institutions académiques. Précédemment, elle a fait partie du noyau des fondateurs de la Banque Triodos en Espagne. Sandra Castañeda Elena est de nationalité espagnole et détient 49 certificats d'actions de la Banque Triodos.

Frans de Clerck (1945)

Frans de Clerck a été nommé pour la première fois en 2010 et son mandat actuel expire en 2016. Cofondateur de la Banque Triodos en Belgique (1993), il fut directeur statutaire et membre du Comité exécutif de Triodos Bank NV. Frans de Clerck est membre du Conseil d'administration de Stichting Triodos Holding, ainsi que des Conseils d'administration de Boss Paints NV et de la Fondation Hélène De Beir. Il préside, par ailleurs, le Conseil d'administration de l'ASBL WZC De Foyer en Belgique.

Frans de Clerck est de nationalité belge et détient 6 certificats d'actions de la Banque Triodos.

Jan Nijenhof (1945)

Jan Nijenhof a été nommé pour la première fois en 2005 et son mandat actuel expire en 2014. Il est également membre du Conseil d'administration de Stichting Triodos Holding. Jusqu'au 1er avril 2010, Jan Nijenhof fut vice-président coordinateur auprès du Tribunal d'arrondissement de Haarlem (Pays-Bas). Depuis cette date, il est juge suppléant auprès du même Tribunal et du Tribunal d'arrondissement du Brabant oriental (Pays-Bas). Il est également membre du Tribunal d'appel de l'enseignement supérieur. Jan Nijenhof est de nationalité néerlandaise et ne détient aucun certificat d'action de la Banque Triodos.

Josephine de Zwaan (1963), Présidente

Josephine de Zwaan a été nommée pour la première fois en 2010 et son mandat actuel expire en 2016. Elle est également membre et présidente du Conseil d'administration de Stichting Triodos Holding. Josephine de Zwaan exerça durant plus de treize ans le métier d'avocate, spécialisée dans les grands projets immobiliers, dont cinq années comme associée du bureau Derks Star Busmann, où elle dirigea une équipe de juristes spécialisés dans ce domaine. Quoique n'exerçant plus sa profession d'avocate, elle demeure impliquée dans l'entreprise en tant que consultante auprès du Conseil d'administration. Depuis 2000, Josephine de Zwaan occupe des fonctions d'administration et de supervision, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la culture (Hogeschool Leiden, Stichting Vilans, Raphael Stichting, Bureau Promotie Podiumkunsten, Iona Stichting et Academy for Liberal Arts). En 2009, elle a été désignée comme arbitre au sein de l'Arbitration Tribunal Foundation for Health Care et comme membre du Comité de gouvernance de l'Arbitration Board for Health Care. En 2013, elle a été désignée comme membre du Conseil d'administration de la Stichting Cito. Josephine de Zwaan est de nationalité néerlandaise et ne détient aucun certificat d'action de la Banque Triodos.

À propos du présent rapport

Ce document constitue la version audité du rapport annuel 2013. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site Internet de la Banque, à l'adresse www.triodos.com/reports.

Le rapport annuel 2013 est un rapport annuel et de durabilité intégré, qui couvre les activités de Triodos Bank NV au Pays-Bas, en Belgique, au Royaume-Uni, en Espagne et en Allemagne, comme présenté dans la rubrique 'Structure du Groupe Triodos'. Ce rapport couvre la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013.

La précédente édition du rapport annuel et de durabilité a été publiée en avril 2013 et couvrait l'exercice 2012. Les informations fournies pour l'exercice 2013 sont basées sur les mêmes principes que ceux appliqués pour le rapport 2012. Toute modification par rapport à l'exercice précédent est explicitée dans le texte. Au cours de la préparation du rapport annuel de la Banque Triodos, un groupe de travail a examiné les meilleures pratiques et méthodes récentes appliquées en matière de reporting afin de s'en inspirer pour le futur.

Des experts externes vérifient les informations fournies dans le présent rapport. KPMG Accountants NV vérifie que les informations financières sont conformes aux exigences légales. Il n'existe pas de cadre légal pour la vérification des données environnementales et sociales fournies dans ce rapport, mais les indicateurs clés utilisés pour mesurer la performance sociale et environnementale sont contrôlés, eux aussi, par KPMG.

Global Reporting Initiative

Lors de l'élaboration du rapport annuel 2013, la Banque Triodos a fait usage, pour la sixième année consécutive, de la troisième génération des directives de la Global Reporting Initiative (GRI 3.1), telles que publiées en 2006 et révisées en 2011. La Banque a également recouru, pour la cinquième fois, aux Suppléments relatifs au secteur des services financiers de la GRI, mis à jour en 2008.

La Banque Triodos applique ces recommandations dans le but d'essayer d'assurer un haut niveau de comparabilité entre ce rapport et ceux d'autres entreprises ayant recours aux mêmes directives. La Banque vise un niveau A+, vérifié et confirmé par la GRI. La liste des indicateurs GRI et les niveaux d'application du cadre GRI sont disponibles sur le site Internet de la Banque, à l'adresse www.triodos.com/reports. La Banque Triodos a commencé à suivre la quatrième génération des directives GRI dans son rapport annuel 2013 et les implémentera de manière complète dans son rapport annuel 2014.

Colophon

Rapport annuel de Triodos Bank NV

Publication

Avril 2014

Texte

Banque Triodos

Coordination

RRED Communications, La Haye, Pays-Bas

Concept & création

Michael Nash Associates, Londres, Royaume-Uni

Mise en page

Grafisch ontwerp PI&Q, Zeist, Pays-Bas

Impression

Symeta, Halle, Belgique

Tirage

1.000 exemplaires

Contact

Pour toute question ou commentaire relatif au présent rapport, veuillez prendre contact avec la succursale la plus proche de la Banque Triodos. Les adresses sont mentionnées aux pages 150 et 151.

Les comptes annuels sont rédigés en anglais. Ce document est une traduction. En cas de différence entre les textes français et anglais, la version anglaise prévaut.

Le présent rapport peut également être téléchargé sur le site Internet de la Banque Triodos, à l'adresse www.triodos.be.

Adresses

Siège international (Pays-Bas)

Nieuweroordweg 1, Zeist
PO Box 55
3700 AB Zeist, Pays-Bas
Téléphone +31 (0)30 693 65 00
www.triodos.com

Succursales

Pays-Bas

Utrechtseweg 44, Zeist
PO Box 55
3700 AB Zeist, Pays-Bas
Téléphone +31 (0)30 693 65 00
www.triodos.nl

Belgique

Hoogstraat 139/3 – Rue Haute 139/3
1000 Brussels, Belgique
Téléphone +32 (0)2 548 28 28
www.triodos.be

Royaume-Uni

Deanery Road
Bristol BS1 5AS, Royaume-Uni
Téléphone +44 (0)117 973 9339
www.triodos.co.uk

Bureau régional d'Édimbourg

24 Hanover Street
Edinburgh EH2 2EN, Royaume-Uni
Téléphone +44 (0)131 220 0869
www.triodos.co.uk

Espagne

C/ José Echegaray 5
Parque Empresarial Las Rozas
28230 Madrid, Espagne
Téléphone +34 91 640 46 84
www.triodos.es

Bureau régional de Catalogne

Avenida Diagonal 418 bajos
Casa de Les Punxes
08037 Barcelona, Espagne
Téléphone +34 93 476 57 47

Bureau régional d'Andalousie

C/ Cardenal Ilundain 6
41013 Seville, Espagne
Téléphone +34 95 462 41 66

Bureau régional de Madrid

C/ Ferraz 52
28008 Madrid, Espagne
Téléphone +34 91 541 62 64

Bureau régional de Madrid 2

C/ Mártires Concepcionistas 18
esq. C/ Ortega y Gasset
28006 Madrid, Espagne

Bureau régional de Castille et León

Acera de Recoletos 2
47004 Valladolid, Espagne
Téléphone +34 983 21 71 76

Bureau régional de Valence

C/ Del Justicia 1
46004 Valencia, Espagne
Téléphone +34 96 351 02 03

Bureau régional d'Aragón

Avenida César Augusto 23
50004 Zaragoza, Espagne
Téléphone +34 976 45 64 69

Bureau régional de Bilbao

C/ Lersundi 18
48009 Bilbao, Espagne
Téléphone +34 94 424 30 97

Bureau régional de Galice

Avenida Finisterre 25
15004 A Coruña, Espagne
Téléphone +34 981 14 81 00

Bureau régional des Iles Baléares

Avenida de Portugal 5
07012 Palma de Mallorca, Espagne
Téléphone +34 971 22 94 87

Bureau de Las Palmas de Gran Canaria

c/ Manuel González Martín 2
35004 Las Palmas de Gran Canaria, Espagne
Téléphone +34 928 24 24 33

Bureau S.C. de Tenerife

Rambla de Santa Cruz 121
38004 Santa Cruz de Tenerife, Espagne
Téléphone +34 922 27 93 81

Bureau régional de Murcie

Avenida de la Libertad s/n
30009 Murcie, Espagne
Téléphone + 34 968 28 24 39

Bureau régional de Gérone

Pça. Catalunya 16
17004 Gérone, Espagne

Bureau régional de Grenade

C/ Gran Vía de Colón 29
18001 Grenade, Espagne

Bureau régional d'Oviedo

C/ Cabo Noval 11
33007 Oviedo, Espagne

Bureau régional de Pampelune

Avda. del Ejército, 30
31002 Pampelune, Espagne

Allemagne

Mainzer Landstr. 211
60326 Frankfurt am Main, Allemagne
Téléphone +49 (0)69 717 19 100
Fax +49 (0)69 717 19 222
www.triodos.de

Cette page est intentionnellement restée vierge.

La banque durable

assure une utilisation responsable de l'argent, en tenant compte de son impact environnemental, culturel et social. Cet argent est confié par des épargnants et des investisseurs désireux de faire évoluer la société. La banque durable, c'est rencontrer les besoins actuels sans compromettre ceux des générations futures.